

CHOISIS
PAR
DIEU

R.C. Sproul

© 2021 Publications Chrésiennes Inc. Tous droits rerviés.
La reproduction, la transmission ou la saisie informatique du
prérent ouvrage, en totalité ou en partie, sous quelque forme
ou par quelque procédé que ce soit, électronique, photogra-
phique ou mécanique est interdite sans l'autorisation écrite de
l'éditeur. Pour usage personnel seulement.

Toute citation de 500 mots ou plus de ce document est
soumise à une autorisation écrite de Publications Chrésiennes
(info@pubchret.org). Pour toute citation de moins de 500 mots
de ce document le nom de l'auteur, le titre du document, le
nom de l'éditeur et la date doivent être mentionnés.

« La souveraineté de Dieu dans le salut des hommes laisse souvent les chrétiens perplexes. R. C. Sproul aborde avec la précision du théologien et le cœur d'un pasteur ces questions lancinantes qui entourent ce mystère : Dieu est maître dans son élection sans pour autant annuler la responsabilité humaine. L'auteur explique son propre parcours d'une posture arminienne vers une conviction calviniste. Il aborde avec clarté et sans se dérober les thématiques les plus épineuses : le libre arbitre, la place de la foi dans la nouvelle naissance, la simple ou double prédestination, etc. Un livre qui révèle la solidité du salut que Dieu confère par sa seule grâce. »

- **Florent Varak**, pasteur, auteur, directeur international du développement des Églises Charis au sein de la mission Encompass, professeur à l'Institut biblique de Genève

« Tous les chrétiens croient à la prédestination ! La question n'est pas tant d'y croire ou non, mais plutôt d'avoir une compréhension juste et cohérente de ce que la Bible enseigne sur le sujet. M'étant moi-même longtemps débattu avec les différentes questions en lien avec la prédestination, c'est avec gratitude que j'accueille la traduction de ce classique de R. C. Sproul. Il offre une excellente exposition biblique, logique et pratique de la doctrine réformée de la prédestination. »

- **Gaétan Brassard**, pasteur principal de l'Église Le Portail

« Cet ouvrage démontre pourquoi R. C. Sproul est considéré comme l'un des enseignants chrétiens les plus prestigieux. La relation entre la souveraineté de Dieu et la responsabilité humaine, spécialement dans la rédemption, est un sujet qui nous met tous au défi et qui dérange la majorité d'entre nous. Sproul n'évite ni les questions ni les objections difficiles. Il aborde le sujet avec honnêteté, clarté et humour, en s'appuyant sur de nombreux passages bibliques. Il présente ainsi la position réformée de la prédestination comme

étant aussi rationnellement et bibliquement inévitable que reconfortante et joyeuse. »

– **David Pelosi**, pasteur de l'Église Bonne Nouvelle à Paris

« Ce livre aborde l'une des doctrines les plus importantes qui soient pour notre assurance. La pédagogie de R. C. Sproul m'a convaincu. Plus encore, j'ai été émerveillé et humilié face à l'étendue de la grâce mystérieuse de Dieu. Je prie de tout cœur que sa lecture reconforte et édifie le plus grand nombre ! »

– **Raphaël Charrier**, pasteur de l'Église Chrétienne Évangélique de Grenoble ; blogueur sur toutpoursagloire.com ; coanimateur du podcast *Memento Mori*

« C'est le livre à remettre à ceux chez qui la doctrine du calvinisme en général, et le sujet de l'élection en particulier, suscite des questions ou de la perplexité. Tout chrétien devrait avoir dans sa bibliothèque ce livre facile à lire et superbement illustré. Je le recommande fortement. »

– **Jay E. Adams**, rédacteur en chef de *The Journal of Modern Ministry*

« *Choisis par Dieu*, de R. C. Sproul, est un classique de la littérature réformée du xx^e siècle. Rien ne le surpasse en clarté et en passion. La lecture de ce livre a transformé la vie d'innombrables lecteurs. Je suis ravi de constater qu'une nouvelle génération a maintenant la possibilité de le découvrir. »

– **Derek W. H. Thomas**, ministre principal du culte à la First Presbyterian Church de Columbia, en Caroline du Sud ; professeur de théologie systématique et pastorale au Reformed Theological Seminary ; membre du collège d'enseignants de Ligonier

« Il y a longtemps que l'on reconnaît R. C. Sproul comme l'un des communicateurs les plus efficaces des grandes vérités propres à la théologie réformée. *Choisis par Dieu* traite extraordinairement

bien la doctrine de la prédestination. L'auteur est typiquement clair dans sa pensée et son expression et il respecte systématiquement les enseignements bibliques, mais il n'en est pas moins d'une lecture très dynamique. »

– **Eric J. Alexander**, pasteur principal à la retraite de la St. George's Tron Church à Glasgow, en Écosse

« Nous, les chrétiens, appartenons à Dieu parce qu'il nous a choisis. Or, ceux que l'on a amenés à s'imaginer que ce sont eux qui ont choisi Dieu et non l'inverse comprennent mal cette simple vérité. R. C. Sproul nous montre avec un éclairage bien à lui ce que cette vérité signifie pour nous et en quoi elle revêt une si grande importance. »

– **Gerald Bray**, professeur-chercheur en divinité à la Beeson Divinity School de la Samford University ; auteur de *Holiness and the Will of God*

« Chaque génération a pour mandat biblique de laisser à la génération suivante un héritage qui honore le Seigneur et qui la propulse vers l'avenir grâce à des faits saillants et à des encouragements enracinés dans le glorieux Évangile de notre Sauveur, Jésus-Christ. Or, dans *La sainteté de Dieu et Choisis par Dieu*, R. C. Sproul transmet un tel héritage à la prochaine génération. Une génération empile des pierres à la louange de Dieu pour instruire la suivante. Voilà deux de ces pierres qui servent de louanges à Dieu ! Ouvrez ces livres et vous y trouverez les vérités bibliques judicieusement illustrées et ambitieusement communiquées. Puisse le Seigneur accomplir de grandes choses par vous tandis que vous tirerez des leçons de ces ouvrages jusqu'à ce qu'il vienne dans sa gloire. »

– **Harry Reeder III**, pasteur principal de la Briarwood Presbyterian Church à Birmingham, en Alabama

CHOISIS
PAR
DIEU

R.C. Sproul

Édition originale en anglais sous le titre :
Chosen by God
Copyright © 1986 par R. C. Sproul.
Publié par Tyndale House Publishers, Inc.
Carol Stream, Illinois, U.S.A.
Tous droits réservés. Traduit et publié avec permission.

Pour l'édition française :
Choisis par Dieu
© 2021 Publications Chrésiennes, Inc.
Publié par Éditions Impact
230, rue Lupien, Trois-Rivières (Québec)
G8T 6W4 – Canada
Site Web : www.editionsimpact.org
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Traduction : Marie-Andrée Gagnon
Adaptation de couverture et mise en pages : Rachel Major

ISBN (broché) : 978-2-89082-433-1
ISBN (eBook) : 978-2-89082-448-5

Dépôt légal – 2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

« Éditions Impact » est une marque déposée de Publications Chrésiennes, Inc.

À moins d'indications contraires, toutes les citations bibliques sont tirées de la Nouvelle Édition de Genève (Segond 1979) de la Société Biblique de Genève.
Avec permission.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	9
1 Le combat intérieur	11
2 La prédestination et la souveraineté de Dieu.....	21
3 La prédestination et le libre arbitre	49
4 La chute d'Adam et la mienne	73
5 La mort spirituelle et la vie spirituelle : renaissance et foi	95
6 La prescience et la prédestination.....	119
7 Doubles jumelles, doubles problèmes : la prédestination est-elle double ?	131
8 Pouvons-nous savoir que nous sommes sauvés ?	153
9 Questions et objections relatives à la prédestination.....	179
<i>Au sujet de l'auteur</i>	209

Avant-propos

Il y a maintenant un quart de siècle que j'ai écrit la version anglaise de *Choisis par Dieu*, et au fil des ans, cet ouvrage m'a réservé plusieurs surprises. Lors de sa rédaction, je doutais fort que des gens n'étant pas déjà convaincus de la doctrine réformée de l'élection se donneraient la peine de lire cet ouvrage en particulier. Je me suis donc dit : *Ça vaut la peine que je l'écrive, ne serait-ce que pour le bien de ceux qui sont déjà convaincus de cette doctrine et qui ont besoin d'approfondir un peu leur compréhension de l'élection et de savoir comment l'expliquer à d'autres.*

Or, je me suis étonné de l'accueil que le grand public a réservé à ce livre. Des milliers de gens, littéralement, m'ont indiqué de vive voix ou par écrit que ce livre avait servi à changer leur pensée et les avait convaincus de ce que la doctrine réformée de l'élection était véritablement biblique. Ils en sont venus à donner raison à Spurgeon de croire que « théologie réformée » n'est qu'un surnom pour décrire le christianisme biblique. Ceux qui ont lu ce livre ne sont cependant pas tous persuadés de son bon fondement.

Certains de ceux qui l'ont lu ainsi qu'un autre de mes livres intitulé *La sainteté de Dieu* m'ont aussi réservé une autre surprise. De tous les livres que j'ai publiés, c'est lui qui a connu la plus grande

distribution. Voici ce que j'ai le plus souvent entendu de la part de ceux qui avaient lu *La sainteté de Dieu* et *Choisis par Dieu*. Ils me disent que *La sainteté de Dieu* a transformé leur vie en leur révélant la majesté et la gloire de notre Dieu. Ils m'affirment avoir beaucoup aimé ce livre et le réveil qu'ils ont vécu en le lisant, mais qu'en même temps, ils ont trouvé *Choisis par Dieu* quelque peu rébarbatif par comparaison. À cela, je réponds généralement : « Soit que vous n'avez pas compris ce que je dis dans *La sainteté de Dieu*, soit que vous n'avez pas compris ce que je dis dans *Choisis par Dieu*. » La sainteté de Dieu englobe sa souveraineté, et nous ne pouvons creuser un écart entre les deux. Nous pouvons les distinguer l'une de l'autre, mais sans jamais les séparer.

J'espère convaincre ceux qui lisent le présent livre pour la première fois ou qui le relisent dans sa version actualisée non seulement d'adhérer à la doctrine de l'élection telle que les réformateurs l'ont exposée, mais aussi d'en voir la beauté, de l'aimer et de constater qu'elle ouvre grande notre compréhension à toute la dimension de la grâce et de la miséricorde de Dieu. Au xvi^e siècle, Martin Luther a dit à Érasme que, si l'on n'adhère pas à la *sola gratia*, à savoir le salut par la grâce seule, on n'a pas compris la *sola fide*, à savoir la justification par la foi seule. La *sola fide* et la *sola gratia* sont les piliers jumeaux de la compréhension biblique du salut qui sous-tendent la *sola* finale : *solī Deo gloria*.

R. C. Sproul
Pâques 2010

CHAPITRE 1

Le combat intérieur

Le base-ball. Les hot-dogs. La tarte aux pommes. Une Chevrolet. Voilà toutes des choses américaines. Pour compléter le tout, ajoutons-y l'adage très répandu : « On peut parler de tout, sauf de religion et de politique ! »

Or, les adages sont faits pour être démentis. Il se peut qu'il n'y ait aucune règle de socialisation que les Américains transgressent plus souvent que celle interdisant que l'on discute de religion et de politique. Nous participons constamment à de telles discussions. Et lorsque le sujet passe à la religion, il tourne parfois autour de la prédestination. Malheureusement, cela marque souvent la fin de la conversation et le début d'un débat, qui enflamme plus qu'il n'éclaire.

La tentation de se quereller au sujet de la prédestination est pratiquement irrésistible. (Pardonnez-moi le jeu de mots.) Ce sujet est tellement alléchant. Il fournit l'occasion de se disputer relativement à tout ce qui est d'ordre philosophique. Lorsque la question est soulevée, on devient soudain ultra patriotique, gardant l'arbre de la liberté humaine avec plus de zèle et de ténacité que Patrick Henry n'en a jamais rêvé. Le spectre d'un Dieu tout-puissant faisant des choix pour nous, et peut-être même contre nous, nous fait hurler : « Donne-moi le libre arbitre ou donne-moi la mort ! »

Nous estimons que le mot *prédestination* n'augure rien de bon. Il est lié à la notion désespérante d'un fatalisme nous réduisant d'une certaine façon à de simples marionnettes. Ce mot évoque des visions d'une divinité diabolique qui joue capricieusement avec notre vie. Nous avons l'impression d'être assujettis à des décrets terribles et fantaisistes fixés dans le béton très longtemps avant notre naissance. Il aurait mieux valu que notre vie soit déterminée par les astres, car nous pourrions au moins ainsi trouver des indices de notre destinée dans l'horoscope du jour.

Par ailleurs, il suffit d'ajouter à l'horreur du mot *prédestination* l'image publique de son plus célèbre enseignant, Jean Calvin, pour nous faire frémir encore plus. Nous voyons en Calvin un tyran austère au visage sévère, un Ichabod Crane du xvi^e siècle prenant un malin plaisir à brûler au bûcher les hérétiques récalcitrants. Voilà qui suffit à nous retirer complètement de la discussion et à redoubler de détermination dans notre désir d'éviter toute conversation au sujet de la religion et de la politique.

Comme les gens trouvent ce sujet aussi désagréable, il est étonnant qu'ils l'abordent parfois malgré tout. Pourquoi en parlons-nous ? Parce que le désagrément nous plaît ? Aucunement. Nous l'abordons parce que cela est inévitable. Il s'agit d'une doctrine bien établie dans la Bible. Nous parlons de prédestination parce que la Bible en parle. Si nous désirons bâtir notre théologie sur la Bible, nous nous heurtons d'emblée à ce concept. Nous avons tôt fait de découvrir que Jean Calvin ne l'a pas inventé.

Presque toutes les Églises chrétiennes se sont dotées d'une doctrine officielle de la prédestination. Une chose est certaine, la doctrine de la prédestination propre à l'Église catholique romaine diffère de celle de l'Église presbytérienne. Les luthériens la conçoivent différemment des méthodistes.

Le fait que des conceptions de la prédestination aussi variées abondent prouve que, si notre pensée s'inspire de la Bible, nous entretenons forcément une doctrine de la prédestination ou une autre. Il nous est impossible de faire fi de passages bien connus comme ceux-ci :

En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté (Ép 1.4,5).

En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté (Ép 1.11).

Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né de beaucoup de frères (Ro 8.29).

Pour nous conformer à la Bible, la question n'est donc pas de savoir si nous devrions nous doter ou non d'une doctrine de la prédestination, mais plutôt quel genre de doctrine nous devrions adopter. Si la Bible est la Parole de Dieu, et non simplement hypothétique, et si Dieu déclare qu'il existe une chose comme la prédestination, il va de soi que nous devons adopter une certaine doctrine de la prédestination.

Si nous devons suivre cet ordre d'idées, nous devons bien entendu aller un pas plus loin. Il ne suffit pas de nous faire n'importe quelle idée de la prédestination. Nous avons le devoir de rechercher la bonne conception de la prédestination, sans quoi nous nous rendrions coupables de déformer ou de nier la Parole de Dieu. C'est d'ailleurs ici que le véritable combat intérieur s'amorce,

le combat pour discerner correctement tout ce que la Bible enseigne sur cette question.

Mon combat intérieur au sujet de la prédestination a commencé tôt dans ma vie chrétienne. Je connaissais un professeur de philosophie à l'université qui était un fervent défenseur du calvinisme. Il mettait de l'avant la présumée conception « réformée » de la prédestination. Elle ne me plaisait pas. Pas du tout. Je m'y suis opposé bec et ongles tout le long de mes études.

J'ai terminé l'université non convaincu de la véracité de la doctrine réformée ou calviniste de la prédestination. Puis je suis entré au séminaire, et je me suis rendu compte que John H. Gerstner, le roi des calvinistes, faisait partie du corps professoral. Or, Gerstner est à la prédestination ce qu'Einstein est à la physique ou ce que Tiger Woods est au golf. J'avoue que j'aurais préféré m'opposer à Einstein sur la question de la relativité ou disputer une partie contre Woods que de tenir tête à Gerstner. Mais... les fous foncent là où les anges craignent de s'avancer.

J'ai contesté Gerstner en classe à maintes reprises, j'étais une véritable peste. Je lui ai résisté bien au-delà d'une année. Ma capitulation s'est faite en étapes. De douloureuses étapes. Elle s'est amorcée lorsque j'ai commencé à travailler comme pasteur étudiant dans une Église. Je me suis écrit un mot à moi-même, que j'ai gardé sur mon bureau où je l'avais constamment sous les yeux.

On s'attend à ce que tu croies, prêches et enseignes que la Bible dit vrai et non à ce que tu veuilles que ce que la Bible dit soit vrai.

Ce mot me hantait. Ma crise de conscience est survenue dans ma dernière année de séminaire. J'avais un cours obligatoire portant sur l'étude de Jonathan Edwards. Nous avons passé le trimestre à étudier le livre le plus célèbre d'Edwards, *The Freedom of the Will* (La liberté de la volonté), sous la tutelle de Gerstner. À la même

époque, je suivais un cours d'exégèse grecque dans l'épître aux Romains. J'étais le seul étudiant à suivre ce cours, en tête à tête avec le professeur du Nouveau Testament. Je n'avais donc nulle part où me cacher.

Cette combinaison était plus que je ne pouvais en supporter. Gerstner, Edwards, le professeur du Nouveau Testament, et par-dessus tout l'apôtre Paul, formaient une équipe trop extraordinaire pour que je puisse y résister. L'argument décisif résidait dans le neuvième chapitre de l'épître aux Romains. Je n'arrivais tout simplement pas à trouver le moyen d'échapper à l'enseignement de l'apôtre dans ce chapitre. En poussant un soupir et à mon corps défendant, j'ai capitulé, mais avec ma tête, non pas avec mon cœur : « O.K., je crois tout ça, mais je ne suis pas obligé d'aimer ça ! »

J'ai alors eu tôt fait de découvrir que Dieu nous a créés de sorte que notre cœur suive notre tête. Je ne pouvais toutefois pas aimer impunément quelque chose avec ma tête que je détestais dans mon cœur. Quand je me suis mis à voir la force de la doctrine et ses implications élargies, mes yeux se sont ouverts sur l'amabilité de la grâce et la grande consolation de la souveraineté de Dieu. J'ai commencé à aimer cette doctrine petit à petit, jusqu'à ce qu'elle saisisse mon âme et me convainque de ce que cette doctrine révélait la profondeur et la richesse de la miséricorde de Dieu.

Je ne redoutais plus les démons du fatalisme ni la pensée détestable que je puisse être réduit au statut de marionnette. Je me réjouissais désormais du fait d'avoir un Sauveur empreint de grâce qui était le seul Dieu immortel, invisible et sage.

On dit qu'il n'y a rien de plus désagréable qu'un ivrogne converti. Essayez un arminien converti. Les arminiens convertis tendent à devenir des calvinistes purs et durs, des zélotes pour la cause de la prédestination. Et vous lisez en ce moment l'ouvrage d'un tel converti.

Mon combat intérieur m'a enseigné certaines choses en cours de route. J'ai appris, par exemple, que les chrétiens ne sont pas tous aussi zélés que moi dans la défense de la prédestination. Il y a des hommes meilleurs que moi qui ne partagent pas mes conclusions. J'ai découvert que beaucoup de gens comprennent mal la prédestination. J'ai moi aussi goûté à la douleur qu'engendre le fait d'avoir tort.

Lorsque j'enseigne la doctrine de la prédestination, ceux qui s'entêtent à refuser de s'y soumettre me contrarient souvent. Ils me donnent envie de leur crier : « Ne vous rendez-vous pas compte que vous résistez à la Parole de Dieu ? » Dans ces cas-là, je me rends coupable d'au moins un de deux péchés. Si ma compréhension de la prédestination est juste, je me montre au mieux impatient envers les gens qui vivent simplement le même combat intérieur que je vivais auparavant ou au pire arrogant et condescendant envers ceux qui sont en désaccord avec moi.

Si ma compréhension de la prédestination est fautive, alors mon péché est double, puisque je calomnie ainsi les saints qui, en s'opposant à ma conception des choses, combattent au côté des anges. Relativement à cette question, les enjeux sont donc de taille pour moi.

Le combat relatif à la prédestination est d'autant plus déconcertant que les grands esprits de l'histoire de l'Église ont été en désaccord à son sujet. Les érudits et les leaders chrétiens, passés et présents, ont adopté différentes positions la concernant. Il suffit de jeter un coup d'œil à l'histoire de l'Église pour constater que le débat entourant la prédestination n'a pas lieu entre libéraux et conservateurs ou entre croyants et non-croyants. Il a cours entre chrétiens pieux et fervents.

Il peut s'avérer utile de constater que les grands enseignants du passé s'entendent sur cette question.

<i>La conception « réformée »</i>	<i>Les conceptions opposées</i>
<ul style="list-style-type: none">• Augustin• Thomas d'Aquin• Martin Luther• Jean Calvin• Jonathan Edwards	<ul style="list-style-type: none">• Pélage• Jacobus Arminius• Philippe Mélanchthon• John Wesley• Charles Finney

Je dois vous donner l'impression d'essayer de manipuler les faits en ma faveur. Ces grands penseurs que l'on considère généralement comme les géants de l'érudition chrétienne classique penchent lourdement du côté de la Réforme. Je suis toutefois persuadé qu'il s'agit ici d'un fait historique dont il faut absolument tenir compte. Il se peut certainement qu'Augustin, Aquin, Luther, Calvin et Edwards se soient tous trompés sur cette question. Il ne fait aucun doute que ces hommes ne s'entendent pas entre eux sur d'autres points de doctrine. Ils ne sont infaillibles ni individuellement ni collectivement.

On ne peut déterminer la vérité en additionnant les « fins nez ». Les grands penseurs du passé ne sont pas à l'abri d'une erreur. Il importe cependant que nous comprenions que Jean Calvin n'a pas inventé la doctrine réformée de la prédestination. Il n'y a rien dans la conception que Calvin entretenait de la prédestination que Luther et Augustin n'aient soutenu avant lui. Ultérieurement, les luthériens n'ont pas suivi Luther sur cette question, mais plutôt Mélanchthon, qui a changé d'avis au sujet de la prédestination après la mort de Luther. Il convient de noter également que, dans son fameux traité sur la théologie, *Institution de la religion chrétienne*, Jean Calvin a écrit occasionnellement sur le sujet. Luther a plus écrit sur la prédestination que Calvin.

La leçon d'Histoire de côté, nous devons prendre au sérieux le fait que ces hommes instruits s'entendaient sur ce sujet épineux. Rappelons-nous par contre que cette entente ne fait pas la preuve de la prédestination. Ils ont pu se tromper. Il reste qu'elle retient notre attention. Nous ne pouvons pas réfuter la conception réformée en y voyant une notion particulièrement presbytérienne. Je sais que, durant mon grand combat intérieur par rapport à la prédestination, les géants de l'érudition chrétienne classique ont uni leurs voix sur cette question. Rappelons-nous encore une fois qu'ils ne sont pas pour autant infaillibles, mais qu'ils méritent notre respect et une écoute sincère.

Parmi les leaders chrétiens des temps modernes se trouve une liste mieux équilibrée entre l'accord et le désaccord. (N'oubliez pas que nous parlons ici en termes généraux et qu'il existe des différences non négligeables parmi ceux de chaque côté.)

<i>La conception « réformée »</i>	<i>Les conceptions opposées</i>
<ul style="list-style-type: none">• Sinclair Ferguson• Michael Horton• John MacArthur• John Piper• Francis Schaeffer	<ul style="list-style-type: none">• C. S. Lewis• Roger Olson• Grant Osborne• Clark Pinnock• Billy Graham

J'ignore ce que Chuck Swindoll, Pat Robertson et bien d'autres leaders croient à ce sujet. Quant à Jimmy Swaggart, il a clairement indiqué qu'il considère la conception réformée comme une hérésie démoniaque. Il s'en prend farouchement à cette doctrine. Précisons que ses attaques virulentes ne reflètent pas la prudence et la sincérité des hommes cités ci-haut dans la colonne de droite. Ce sont

tous là des leaders d'exception dont les conceptions méritent une attention soutenue.

J'entretiens l'espoir que nous continuerons tous à mener un combat intérieur par rapport à la vérité. Nous ne devons jamais présumer l'avoir remporté. Il reste qu'il n'y a aucune vertu dans le scepticisme. Nous voyons d'un mauvais œil ceux qui ne cessent d'apprendre sans jamais en venir à connaître la vérité, car ce sont les hommes et les femmes de conviction qui sont agréables à Dieu. Bien entendu, il se soucie de ce que nos convictions soient conformes à la vérité. Combattez donc avec moi tandis que nous amorçons l'examen difficile, mais que j'espère profitable, de la doctrine de la prédestination.



POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

Le cœur du roi est un courant d'eau dans la main de l'Éternel ; il l'incline partout où il veut (Pr 21.1).

En effet, contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint, Hérode et Ponce Pilate se sont ligüés dans cette ville avec les nations et avec les peuples d'Israël, pour faire tout ce que ta main et ton conseil avaient arrêté d'avance (Ac 4.27,28).

Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né de beaucoup de frères (Ro 8.28-30).

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en

Christ ! En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce dont il nous a favorisés dans le bien-aimé (Ép 1.3-6).

CHAPITRE 2

La prédestination et la souveraineté de Dieu

Tandis que nous luttons intérieurement avec la doctrine de la prédestination, nous devons commencer par acquérir une bonne compréhension de ce que ce mot signifie. Or, nous faisons face immédiatement à des difficultés. Notre doctrine teinte souvent la définition que nous lui donnons. Peut-être espérons-nous que, si nous tirons notre définition d'une source neutre – une source comme le dictionnaire –, nous échapperons à un tel préjugé, mais nous n'aurons pas cette chance. (Ou devrais-je plutôt dire : nous n'aurons pas cette providence.) Regardons ensemble les entrées suivantes du *Webster's New Collegiate Dictionary* (traduction libre).

prédestiner : destiner, décréter, déterminer, nommer ou établir à l'avance ; préordonner à un sort ou destin terrestre ou éternel par décret divin.

prédestination : doctrine selon laquelle, en raison de sa prescience de tous les événements, Dieu guide avec infailibilité ceux qui sont destinés au salut.

Je ne suis pas certain de savoir dans quelle mesure ces définitions du dictionnaire peuvent nous en apprendre, sinon que Noah Webster devait être luthérien. Ce que nous pouvons cependant en conclure, c'est que la prédestination a quelque chose à voir avec la relation entre notre ultime destination et le fait que quelqu'un accomplit quelque chose par rapport à cette destination avant que nous y arrivions. Le préfixe *pré* de « prédestination » évoque le temps. Webster précise « à l'avance ». La destinée évoque l'endroit où nous allons, comme nous le voyons dans l'emploi usuel du mot *destination*.

Lorsque je téléphone à mon agent de voyage pour réserver un vol, il ne tarde pas à me poser cette question : « Quelle est votre destination ? » Cette question est parfois plus simple : « Où allez-vous ? » Notre destination correspond à l'endroit où nous allons. En théologie, elle correspond à l'un de deux endroits ; soit que nous allions au ciel, soit que nous allions en enfer. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne pouvons pas annuler notre voyage. En définitive, Dieu ne nous donne que deux options. L'une ou l'autre nous conduira à notre destination. Même le catholicisme romain, qui comporte un autre endroit au-delà de la tombe, à savoir le purgatoire, le présente comme une halte en cours de route. Ses voyageurs empruntent la route locale, alors que les protestants lui préfèrent la route express.

Dans sa forme la plus élémentaire, la prédestination signifie que Dieu décide de notre ultime destination – le ciel ou l'enfer – non seulement avant que nous y arrivions, mais aussi avant même notre naissance. La prédestination nous enseigne que notre ultime destinée repose entre les mains de Dieu. Voici une autre façon de présenter les choses : De toute éternité, avant que nous n'existions, Dieu a décidé de sauver certains membres de l'humanité et de laisser périr les autres. Dieu a fait un choix : il a choisi de sauver certaines

personnes en vue de les bénir éternellement au ciel et d'en laisser d'autres subir les conséquences de leurs péchés dans les tourments éternels de l'enfer.

Peu importe sous quel angle nous l'abordons, cette affirmation est dure. Nous nous demandons : *Notre vie individuelle a-t-elle une quelconque incidence sur la décision de Dieu ? Même si Dieu fait son choix avant notre naissance, il sait néanmoins tout de notre vie avant même que nous la vivions. Tient-il compte de cette connaissance antérieure de notre personne lorsqu'il prend sa décision ?* Notre réponse à cette dernière question déterminera si notre conception de la prédestination est réformée ou pas. N'oublions pas que nous avons énoncé précédemment que presque toutes les Églises se sont dotées d'une doctrine de la prédestination. La plupart des Églises s'entendent pour dire que Dieu a pris sa décision avant notre naissance. La question qui se pose encore est donc celle-ci : « Sur quoi Dieu appuie-t-il sa décision ? »

Avant de commencer à répondre à cette question, nous devons cependant clarifier un autre point. Les gens réfléchissent souvent à la prédestination en rapport avec des questions courantes relatives à des accidents de la circulation et autres choses semblables. Ils se demandent si Dieu a décrété que les Yankees remporteraient le Championnat mondial ou que l'arbre tomberait sur leur voiture. Même les contrats d'assurance comportent des clauses faisant allusion à des « actes de Dieu » (cas de force majeure).

En théologie, on traite normalement de ce genre de questions dans le cadre plus large de la providence. Nous centrerons toutefois notre étude sur le sens étroit de la prédestination, en le restreignant à l'ultime question du salut prédestiné ou de la damnation prédestinée, que nous appelons *élection* et *réprobation*. Les autres questions sont à la fois intéressantes et importantes, mais elles dépassent le cadre du présent livre.

La souveraineté de Dieu

La plupart des discussions portant sur la prédestination témoignent d'un grand désir de protéger la dignité et la liberté de l'humanité. Nous devons cependant aussi remarquer l'importance cruciale de la souveraineté de Dieu. Même s'il n'est pas une créature, Dieu est personnel et doté d'une dignité et d'une liberté suprêmes. Nous sommes conscients des problèmes épineux que suscite la relation entre la souveraineté divine et la liberté humaine. Nous devons également être conscients de la relation entre la souveraineté divine et la liberté divine. La liberté d'un souverain est toujours supérieure à celle de ses sujets.

Lorsque nous parlons de la souveraineté divine, nous parlons de l'autorité et de la puissance de Dieu. En tant que souverain, Dieu est l'autorité suprême dans les cieux et sur la terre. Toute autre autorité lui est inférieure. N'importe quelle autre autorité existant dans l'univers provient et dépend de l'autorité de Dieu. Toutes les autres formes d'autorité doivent leur existence au commandement ou à la permission de Dieu.

Le mot *autorité* comporte le mot *auteur*. Dieu est l'auteur de toutes choses, sur lesquelles il a autorité. Il a créé l'univers. L'univers lui appartient. Sa qualité de propriétaire lui confère certains droits. Il peut faire de son univers ce qui lui plaît, selon sa sainte volonté.

De même, tout pouvoir qui existe dans l'univers découle de la puissance de Dieu. Tout pouvoir dans cet univers lui est assujéti. Même Satan est impuissant si Dieu ne lui accorde pas la permission souveraine d'agir.

Le christianisme n'est pas synonyme de dualisme. Nous ne croyons pas à l'existence de deux puissances égales qui se livrent une lutte éternelle pour leur suprématie. Si Satan était l'égal de Dieu, nous n'aurions aucune assurance ni aucun espoir que le bien

trionphera du mal. Nous serions destinés à subir un affrontement éternel entre deux forces égales et opposées.

Satan est une créature. Il ne fait aucun doute qu'il est le mal incarné, mais même son mal est assujéti à la souveraineté de Dieu, comme c'est le cas du mal en nous. L'autorité de Dieu est suprême ; sa puissance est omnipotente. Il est souverain.

En tant que professeur dans un séminaire, j'avais parmi mes responsabilités celle d'enseigner la théologie de la Confession de foi de Westminster. Cette dernière constitue le document de foi central du presbytérianisme historique. Elle énonce les doctrines classiques de l'Église presbytérienne.

Un soir que j'enseignais, j'ai annoncé à ma classe que nous étudierions la semaine suivante la partie de cette confession portant sur la prédestination. Comme ce cours du soir était ouvert au public, mes élèves se sont empressés d'y inviter leurs amis en vue d'une discussion animée. La semaine d'après, la salle était bondée d'étudiants et d'invités.

J'ai commencé le cours en lisant l'introduction du troisième chapitre de la Confession de foi de Westminster :

De toute éternité et selon le très sage et saint conseil de sa propre volonté, Dieu a librement et immuablement ordonné tout ce qui arrive.

J'ai interrompu ici ma lecture pour poser une question : « Y a-t-il quelqu'un dans la salle qui ne croit pas ce que je viens de lire ? » Une multitude de mains se sont levées. J'ai alors demandé : « Y a-t-il parmi vous des athées convaincus ? » Aucune main ne s'est levée. J'ai alors fait une déclaration choc : « Tous ceux qui ont levé la main à la première question auraient dû la lever aussi à la deuxième. »

Un tollé s'en est suivi. Comment peut-on accuser quelqu'un d'athéisme parce qu'il ne croit pas que Dieu a ordonné à l'avance

tout ce qui arrive ? Ceux qui contestaient mes propos ne niaient pas l'existence de Dieu. Ils ne contestaient pas le christianisme. Ils contestaient le calvinisme.

J'ai tenté d'expliquer à la classe que l'idée selon laquelle Dieu a ordonné à l'avance tout ce qui arrive n'est pas unique au calvinisme. Elle n'est pas même unique au christianisme. Il s'agit simplement d'un précepte du théïsme, d'un précepte du théïsme nécessaire.

Le fait que, dans un sens, Dieu ordonne à l'avance tout ce qui arrive est une résultante nécessaire de sa souveraineté. En tant que tel, ce fait ne sous-tend pas le calvinisme. Il démontre simplement que Dieu exerce une souveraineté absolue sur sa création. Dieu peut ordonner des choses à l'avance de différentes façons. Cependant, tout ce qui se produit doit à tout le moins arriver avec sa permission. S'il permet une chose, il doit alors décider de l'autoriser. S'il décide d'autoriser une chose, c'est dire dans un sens qu'il l'ordonne à l'avance. Qui, parmi les chrétiens, soutiendrait que Dieu ne peut empêcher une chose de se produire dans ce monde ? Si Dieu le désire, il a le pouvoir d'arrêter le monde entier.

Dire que Dieu ordonne à l'avance tout ce qui arrive revient à dire que Dieu exerce sa souveraineté sur toute sa création. Si une chose pouvait se produire sans son autorisation souveraine, alors cette chose irait à l'encontre de sa souveraineté. Si Dieu refusait de permettre à une chose de se produire et qu'elle se produisait quand même, ce serait dire que ce qui l'a amenée à se produire aurait plus d'autorité et de pouvoir que Dieu même. Si une quelconque partie de la création échappait à la souveraineté de Dieu, Dieu ne serait simplement pas souverain. Et si Dieu n'était pas souverain, il ne serait pas Dieu.

Si une seule molécule de l'univers existe par elle-même, entièrement indépendante de la souveraineté de Dieu, rien ne nous garantit qu'une seule promesse de Dieu s'accomplira. Il se peut que cette seule molécule dissidente mène à leur perte tous les desseins, grands et

glorieux, que Dieu a formés et promis d'accomplir pour nous. Si un grain de sable dans le foie d'Oliver Cromwell a changé le cours de l'histoire de l'Angleterre, de même notre molécule dissidente pourrait changer le cours de toute l'histoire de la Rédemption. Cette molécule empêcherait peut-être à elle seule le retour de Christ.

On connaît l'histoire : Faute d'un clou, le fer s'est perdu ; faute d'un fer, le cheval s'est perdu ; faute du cheval, le cavalier s'est perdu ; faute du cavalier, la bataille s'est perdue ; faute de la bataille, la guerre s'est perdue. Je me rappelle la détresse que j'ai éprouvée en apprenant que Bill Vukovich, le plus grand pilote automobile de son époque, avait perdu la vie dans un accident survenu durant l'Indianapolis 500. On a déterminé ultérieurement que cet accident était dû à la défectuosité d'une goupille fendue coûtant à peine dix cents.

Bill Vukovich avait une maîtrise exceptionnelle des voitures de course. C'était un formidable conducteur. Il n'était toutefois pas souverain. Une pièce ne valant que dix cents lui a coûté la vie. Dieu n'a pas à craindre que des goupilles fendues de dix cents fassent dérailler ses projets. Il n'y a pas la moindre molécule dissidente dans tout l'univers. Dieu est souverain. Dieu est Dieu.

Mes élèves ont ainsi commencé à voir que la souveraineté divine n'est pas propre au calvinisme, ni même au christianisme. Sans souveraineté, Dieu ne pourrait être Dieu. Si nous rejetons la souveraineté divine, nous sommes obligés d'épouser l'athéisme. Voilà le problème auquel nous sommes tous confrontés. Nous devons nous attacher fermement à la souveraineté de Dieu. Nous devons par contre le faire sans violer la liberté humaine.

Ici, je devrais faire pour vous ce que j'ai fait pour mes élèves du cours du soir, c'est-à-dire finir l'énoncé de la Confession de foi de Westminster. Le voici en entier :

De toute éternité et selon le très sage et saint conseil de sa propre volonté, Dieu a librement et immuablement ordonné tout ce qui arrive

(Ép 1.11 ; Ro 11.33 ; Hé 6.17 ; Ro 9.15,18) ; de telle manière, cependant, que Dieu n'est pas l'auteur du péché (Ja 1.13,17 ; 1 Jn 1.5), qu'il ne fait pas violence à la volonté des créatures, et que leur liberté ou la contingence des causes secondes sont bien plutôt établies qu'exclues (Ac 2.23 ; Mt 17.12 ; Ac 4.27,28 ; Jn 19.11 ; Pr 16.33).

Remarquez que, même si elle affirme que Dieu exerce sa souveraineté sur toutes choses, cette Confession affirme aussi que Dieu ne commet pas le mal ni ne viole la liberté humaine. La liberté humaine et le mal sont assujettis à la souveraineté de Dieu.

La souveraineté de Dieu et le problème du mal

La question assurément la plus difficile de toutes est de savoir comment le mal peut coexister avec un Dieu qui est à la fois parfaitement saint et parfaitement souverain. Je crains que la plupart des chrétiens ne saisissent pas la profonde gravité de ce problème. Les sceptiques en parlent comme du « talon d'Achille du christianisme ».

Je me rappelle clairement la première fois que j'ai ressenti la douleur de ce problème épineux. J'étais dans ma première année d'université et j'étais chrétien depuis seulement quelques semaines. Je jouais au ping-pong dans le salon du dortoir des hommes lorsqu'au beau milieu d'une volée, une pensée m'a frappé : *Si Dieu est parfaitement juste, comment a-t-il pu créer un univers dans lequel le mal est présent ? Si tout provient de Dieu, le mal ne provient-il pas aussi de lui ?*

C'est alors que j'ai compris, comme je le comprends maintenant, que le mal posait problème à la souveraineté de Dieu. Le mal est-il entré dans le monde contre la volonté souveraine de Dieu ? Si oui, c'est dire que Dieu n'est pas absolument souverain. Sinon, nous devons en conclure que, dans un sens, Dieu a ordonné même le mal à l'avance.

Pendant des années, j'ai cherché la réponse à cette question, en fouillant dans les ouvrages de théologiens et de philosophes. J'ai ainsi trouvé certaines tentatives astucieuses pour résoudre ce problème, mais jamais encore de réponse qui me convainque profondément.

La solution à ce dilemme qui est la plus couramment évoquée se résume à une référence au libre arbitre : « Le mal est entré dans le monde par le libre arbitre accordé à l'humanité. L'homme est l'auteur du péché, et non Dieu. »

Il ne fait aucun doute que cette affirmation est conforme au récit biblique de l'origine du péché. Nous savons que Dieu a créé l'homme en lui accordant le libre arbitre et que l'homme a choisi librement de pécher. Ce n'est pas Dieu qui a commis le péché ; c'est l'homme. Le problème persiste néanmoins. D'où l'homme a-t-il bien pu tirer la moindre inclination pour le péché ? S'il a été créé avec le désir de pécher, celui-ci jette le discrédit sur l'intégrité du Créateur. S'il a été créé sans le désir de pécher, nous devons alors nous demander d'où lui vient ce désir.

Le mystère du péché est relié à notre compréhension du libre arbitre, à l'état de l'homme au sein de la création et à la souveraineté de Dieu. La question du libre arbitre revêt une telle importance dans notre compréhension de la prédestination que nous y consacrerons un chapitre entier. Jusque-là, nous restreindrons notre étude à la question du premier péché de l'homme.

Comment Adam et Ève ont-ils pu sombrer dans le péché ? Dieu les a créés bons. Nous pourrions soutenir que leur problème tenait à la ruse de Satan. Que Satan les a séduits. Qu'il les a piégés en les incitant à manger du fruit défendu. Nous pourrions avancer que le serpent était tellement doucereux qu'il a complètement dupé nos parents originels.

Or, une telle explication comporte plusieurs problèmes. Si Adam et Ève n'avaient pas compris ce qu'ils faisaient, s'ils s'étaient

fait totalement induire en erreur, le péché serait entièrement imputable à Satan. La Bible indique toutefois clairement qu'en dépit de sa ruse, le serpent leur a parlé en allant directement à l'encontre du commandement de Dieu. Adam et Ève avaient entendu Dieu leur communiquer son interdiction et sa mise en garde. Ils ont entendu Satan contredire Dieu. La décision leur revenait donc. Ils ne pouvaient pas se disculper en prétextant que Satan les avait piégés.

Même si Satan a non seulement leurré Adam et Ève, mais les a aussi forcés à pécher, notre dilemme demeure le même. Bien qu'ils auraient pu dire à raison : « Le diable nous a contraints à le faire », nous ferions encore face au problème du péché du diable. D'où le diable vient-il ? Comment s'est-il arrangé pour déchoir de sa bonté ? Que nous parlions de la chute de l'homme ou de celle de Satan, nous affrontons encore le problème que pose le fait pour de bonnes créatures de devenir mauvaises.

Nous entendons également l'explication « facile » selon laquelle le mal est entré dans le monde par le truchement du libre arbitre de la créature. Le libre arbitre est une bonne chose. Le don divin du libre arbitre ne fait pas porter le blâme sur Dieu. Dans sa création, l'homme a reçu la capacité de pécher et la capacité de ne pas pécher. Il a choisi de pécher. Reste à savoir pourquoi.

Là réside le nœud du problème. Avant qu'une personne puisse commettre un péché, elle doit d'abord en avoir le désir. La Bible nous dit que les mauvaises actions découlent de mauvais désirs. Il reste que la présence d'un mauvais désir constitue en soi un péché. Nous péchons parce que nous sommes des pécheurs. Nous sommes nés avec une nature impie. Nous sommes des créatures déchues. Adam et Ève n'ont toutefois pas été créés déchus. Leur nature n'était pas impie. C'étaient de bonnes créatures dotées du libre arbitre. Ils ont choisi malgré tout de pécher. Pourquoi ? Je l'ignore. Et je n'ai jamais encore rencontré qui que ce soit qui le sache.

En dépit de ce problème déchirant, nous devons réaffirmer que Dieu n'est pas l'auteur du péché. La Bible ne nous révèle pas les réponses à toutes nos questions. Elle nous révèle par contre la nature et les attributs de Dieu. Il est impensable que Dieu puisse être l'auteur ou le faiseur d'un péché.

Le présent chapitre porte néanmoins sur la souveraineté de Dieu. Une question demeure : Compte tenu de la réalité du péché de l'homme, quel rapport a-t-il avec la souveraineté de Dieu ? S'il est vrai que, dans un sens, Dieu ordonne à l'avance tout ce qui arrive, il s'ensuit que Dieu a forcément ordonné à l'avance l'entrée du péché dans le monde. Cela ne signifie pas pour autant que Dieu l'ait obligée ou qu'il ait imposé l'entrée du mal dans sa création. Tout ce que cela signifie, c'est que, dans sa sagesse, Dieu a dû décider de la permettre. Dans le cas contraire, cette entrée n'aurait pu se produire, sinon Dieu ne serait pas souverain.

Or, nous savons que Dieu est souverain parce que nous savons que Dieu est Dieu. Par conséquent, nous devons en conclure que Dieu a ordonné à l'avance le péché. À quelle autre conclusion pourrions-nous en venir ? Nous devons en conclure que la décision de Dieu de permettre que le péché entre dans le monde était la bonne. Cela ne veut toutefois pas dire que notre péché soit véritablement une bonne chose, mais simplement que le fait que Dieu nous ait permis de pécher, ce qui est mal, est une bonne chose. Dieu a bien fait en permettant le mal, mais le mal qu'il permet reste mal. L'implication de Dieu dans tout cela est parfaitement juste, alors que la nôtre est impie. Le fait que Dieu ait décidé de nous permettre de pécher ne nous dispense pas.

Nous entendons souvent une certaine objection : Si Dieu savait que nous allions pécher, pourquoi nous a-t-il créés pour commencer ? Un philosophe a présenté le problème ainsi : « Si Dieu savait que nous allions pécher mais ne pouvait nous en empêcher, c'est

dire qu'il n'est ni omnipotent ni souverain. S'il en était capable, mais ne l'a pas empêché, c'est dire qu'il n'est ni aimant ni bienveillant. » En abordant la question sous cet angle, quelle que soit notre réponse, nous jetons le discrédit sur Dieu.

Nous devons présumer que Dieu savait à l'avance que l'homme allait tomber dans le péché. Nous devons aussi présumer qu'il aurait pu intervenir pour l'en empêcher. Ou encore, il aurait pu choisir tout simplement de ne pas nous créer. Nous admettons toutes ces hypothèses. En définitive, nous savons qu'il a choisi de nous créer même en sachant que nous allions tomber dans le péché. En quoi cela signifie-t-il qu'il est malveillant ? Dieu savait également à l'avance qu'il allait accomplir pour sa création déchuée un plan rédempteur qui inclurait une manifestation parfaite de sa justice et une expression parfaite de son amour et de sa miséricorde. Dieu a certainement usé de bienveillance pour prédestiner le salut de son peuple, que la Bible appelle ses « élus » ou « ceux qu'il s'est choisis ».

Ce sont les non-élus qui posent problème. Si certaines personnes ne sont pas élues en vue de leur salut, il semblerait que Dieu ne soit pas si bienveillant que cela envers elles. Dans leur cas, Dieu se serait montré plus bienveillant en ne permettant pas qu'elles naissent.

Il se peut que ce soit le cas. Nous devons cependant nous poser une question des plus difficiles : Y a-t-il une raison pour laquelle un Dieu juste devrait user de bienveillance envers une créature qui le hait et qui se rebelle constamment contre son autorité et sa sainteté divines ? L'objection soulevée par le philosophe laisse entendre que Dieu est tenu d'aimer ses créatures impies. Autrement dit, ce philosophe affirme implicitement que Dieu est obligé d'user de grâce envers les pécheurs, alors que, *si la grâce est obligatoire, ce n'est plus de la grâce*. L'essence même de la grâce est sa nature imméritée. Dieu se réserve toujours le droit d'user de miséricorde

envers ceux de son choix. Dieu peut devoir la justice à son peuple, mais jamais la miséricorde.

Il importe de rappeler que ces problèmes se posent à tous les chrétiens qui croient en un Dieu souverain. Ces questions ne sont pas uniques à une conception particulière de la prédestination.

Les gens soutiennent que Dieu est assez aimant pour procurer à tous les pécheurs un moyen d'obtenir le salut. Étant donné que le calvinisme restreint le salut aux seuls élus, il semble requérir un Dieu moins aimant. À tout le moins en surface, il semble que la conception non calviniste fournisse l'occasion d'obtenir le salut à d'innombrables personnes qui ne seraient pas sauvées selon la conception calviniste.

Ici encore, cette question aborde des sujets qui requièrent d'être approfondis dans des chapitres ultérieurs. Pour l'instant, permettez-moi de vous dire tout simplement que, si la décision finale relative au salut des pécheurs déchus reposait entre les mains de pécheurs déchus, nous perdriions tout espoir de salut pour qui que ce soit.

Lorsque nous considérons la relation d'un Dieu souverain avec un monde déchu, nous devons envisager fondamentalement quatre options :

1. Dieu pourrait décider de ne donner à personne la possibilité d'être sauvé.
2. Dieu pourrait donner l'occasion à tous d'être sauvés.
3. Dieu pourrait intervenir directement et assurer le salut de tous.
4. Dieu pourrait intervenir directement et assurer le salut de certaines personnes.

Tous les chrétiens écartent d'emblée la première option. La plupart des chrétiens écartent la troisième. Ce qui pose problème, c'est le fait que Dieu en sauve certains, mais pas tous. Le calvinisme adhère à la quatrième option. La conception calviniste de la prédestination enseigne que Dieu intervient activement dans la vie des

élus pour veiller à tout prix à ce qu'ils soient sauvés. Bien entendu, les autres sont invités à aller à Christ et obtiennent « l'occasion » d'être sauvés *s'ils le désirent*. Par contre, le calvinisme laisse présumer que, sans l'intervention de Dieu, personne ne désirera jamais Christ. Laisse à lui-même, personne ne choisira Christ.

Voilà précisément ce sur quoi tous ne s'entendent pas. Les conceptions non réformées de la prédestination laissent présumer que toute personne déchue a la capacité de choisir Christ. L'homme n'est pas perçu à ce point déchue que Dieu doit intervenir directement autant que le calvinisme l'affirme. Toutes les conceptions non réformées reconnaissent à l'homme le pouvoir de décider de son ultime destin. Selon ces conceptions, la meilleure option est la deuxième. Dieu procure à tous l'occasion d'être sauvés. Il est toutefois certain que ces occasions ne sont pas égales, puisque d'innombrables personnes meurent sans jamais entendre l'Évangile.

La personne non réformée s'oppose à la quatrième option parce que celle-ci limite le salut à une élite que Dieu se choisit. La personne réformée s'oppose à la deuxième option parce qu'elle voit l'occasion universelle du salut *comme ne procurant pas le nécessaire au salut de qui que ce soit*. Le calviniste voit Dieu accomplir beaucoup plus pour l'humanité déchue par la quatrième option que par la deuxième. Le non-calviniste voit tout le contraire. Il juge que le fait d'offrir une occasion universelle, bien qu'elle ne suffise pas à assurer le salut de qui que ce soit, est plus charitable que d'assurer le salut à certains et pas à d'autres.

Pour le calviniste, le problème de fond réside dans la relation entre la troisième et la quatrième option. Si Dieu peut choisir d'assurer le salut de certains, et le fait, pourquoi n'assure-t-il pas alors le salut de tous ?

Avant que je tente de répondre à cette question, permettez-moi de préciser d'abord qu'il ne s'agit pas ici simplement d'un problème

pour le calviniste. Tout chrétien doit ressentir le poids de ce problème. Cette question se pose d'entrée de jeu : « Dieu a-t-il le pouvoir d'assurer le salut de tous ? » Dieu est certainement capable de changer le cœur de tout pécheur pénitent et d'amener ce pécheur à lui. Si un tel pouvoir lui manque, c'est dire qu'il n'est pas souverain. S'il détient ce pouvoir, pourquoi ne l'utilise-t-il pas pour tous ?

Le penseur non réformé répond en général à cette question en affirmant que, si Dieu imposait sa puissance à des gens impénitents, il violerait leur liberté humaine. Or, une telle violation est péché. Comme Dieu ne peut pécher, il ne peut imposer unilatéralement sa grâce salvatrice à des pécheurs impénitents. Forcer le pécheur à accepter cette grâce alors qu'il s'y refuse reviendrait à violer la liberté de ce pécheur. C'est qu'en offrant la grâce de son Évangile, Dieu fait tout ce qu'il peut pour aider le pécheur à obtenir le salut. Dieu a le pouvoir d'y contraindre les hommes, mais l'emploi d'un tel pouvoir serait contraire à la justice divine.

Cela n'apporte pas grand réconfort au pécheur en enfer. Celui-ci doit poser une question à Dieu : « Seigneur, si tu m'aimais vraiment, pourquoi ne m'as-tu pas forcé à croire ? J'aurais préféré que mon libre arbitre soit violé que de me retrouver ici dans un lieu de tourments éternels. » Il reste que, si Dieu avait tort en réalité de s'imposer à la volonté des hommes, les suppliques des damnés ne détermineraient pas la justice de Dieu. Voici la question que pose le calviniste : « Qu'y a-t-il de mal à ce que Dieu crée la foi dans le cœur du pécheur ? »

Dieu n'a pas à obtenir la permission du pécheur pour faire de celui-ci ce qui lui plaît. Le pécheur n'a pas demandé à naître dans son pays natal, de ses parents ou même de naître tout court. Le pécheur n'a pas demandé non plus de naître avec une nature déchue. Toutes ces choses découlent de la décision souveraine de Dieu. S'il fait tout ce qui touche à la destinée éternelle du pécheur, comment pourrait-il avoir tort d'aller un pas plus loin en assurant son salut ? Qu'est-ce

que Jérémie voulait dire lorsqu'il a déclaré : « Tu m'as persuadé, Éternel, et je me suis laissé persuader ; tu m'as saisi, tu m'as vaincu » (Jé 20.7) ? Jérémie n'a certainement pas invité Dieu à le vaincre.

La question demeure entière. Pourquoi Dieu ne sauve-t-il que certaines personnes ? Si nous admettons que Dieu peut sauver des hommes en violant leur volonté, pourquoi ne viole-t-il pas alors celle de tous et ne les conduit-il pas tous au salut ? (J'emploie ici le mot *viol* non pas parce que je crois réellement qu'il y ait une quelconque violation fautive, mais parce que le non-calviniste insiste sur ce terme.)

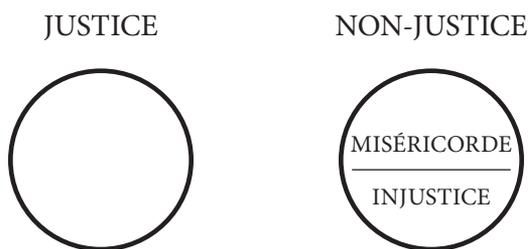
Tout ce que je peux répondre à cette question, c'est que je l'ignore. Je n'ai pas la moindre idée de la raison pour laquelle Dieu en sauve certains, mais pas tous. Je ne doute pas un seul instant que Dieu ait le pouvoir de sauver toute l'humanité, mais je sais qu'il choisit de ne pas toute la sauver. Et j'ignore pourquoi.

Une chose que je sais par contre, c'est que, s'il plaît à Dieu d'en sauver certains, mais pas tous, il n'y a rien de répréhensible dans cela. Dieu n'est aucunement dans l'obligation de sauver qui que ce soit. S'il choisit d'en sauver certains, cela ne l'oblige en rien à sauver le reste de l'humanité. Rappelons-nous que la Bible insiste sur le fait qu'il est de la prérogative de Dieu de choisir à qui il fera miséricorde.

À ce point-ci, le calviniste crée en général un tollé : « C'est injuste ! » Mais qu'entend-on ici par la notion de justice ? Si par *juste* on veut dire *égal*, on a raison de protester de la sorte. Dieu ne traite pas tous les hommes de manière égale. La Bible ne pourrait être plus claire sur le sujet. Dieu est apparu à Moïse différemment de la manière dont il est apparu à Amraphel. Dieu a accordé à Israël des bénédictions qu'il n'a pas accordées à la Perse. Christ est apparu à Paul sur le chemin de Damas d'une manière dont il ne s'est pas manifesté à Pilate. Dieu n'a simplement pas traité tous les êtres humains au cours de l'Histoire exactement de la même façon. Cela va de soi.

Dans cette protestation, on entend probablement « équitable » par le mot « juste ». Il ne semble pas équitable pour Dieu de choisir d'accorder sa miséricorde à certains tout en la refusant à d'autres. Pour traiter de ce problème, il est important que nous l'examinions de plus près. Présomons que tous les hommes sont coupables de péché aux yeux de Dieu. Dans toute cette humanité coupable, Dieu décide selon sa souveraineté d'accorder sa miséricorde à certaines personnes. Qu'est-ce que le reste obtient ? Ils obtiennent justice. Ceux qui sont sauvés obtiennent miséricorde et ceux qui ne le sont pas obtiennent justice. Personne n'obtient l'injustice.

La miséricorde n'est pas synonyme de justice. Pas plus que d'injustice. Consultez la figure suivante :



Il y a la justice et la non-justice. La non-justice inclut tout ce qui n'entre pas dans la catégorie de la justice. Dans la catégorie de la non-justice, nous trouvons deux sous-concepts, l'injustice et la miséricorde. La miséricorde est une bonne forme de non-justice, alors que l'injustice est une mauvaise forme de non-justice. Conformément au plan du salut, Dieu ne fait rien de mauvais. Il ne commet rien d'injuste. Certaines personnes obtiennent justice, celle qu'elles méritent, alors que d'autres obtiennent miséricorde. Encore une fois, le fait qu'une personne obtienne miséricorde n'exige pas que les autres l'obtiennent aussi. Dieu se réserve le droit d'user ou non de clémence.

En tant qu'être humain, il se peut que je *préfère* que Dieu accorde la même miséricorde à tout le monde, mais je n'ai aucun droit de l'*exiger*. Si Dieu ne se plaît pas à dispenser sa miséricorde salvatrice à tous les hommes, je dois me soumettre à sa décision sainte et juste. Dieu n'est jamais, jamais, jamais obligé de se montrer miséricordieux envers les pécheurs. Voilà le fait sur lequel nous devons insister si nous voulons prendre la pleine mesure de la grâce divine.

La vraie question est de savoir pourquoi Dieu est enclin à user de miséricorde envers qui que ce soit. Sa miséricorde n'est pas requise, mais il l'accorde pourtant gratuitement à ses élus. Il l'a accordée à Jacob d'une manière dont il ne l'a pas fait pour Ésaü. Il l'a accordée à Pierre d'une manière dont il ne l'a pas fait pour Judas. Nous devons apprendre à louer Dieu tant dans sa miséricorde que dans sa justice. Lorsqu'il exécute sa justice, il ne fait rien de mal. Il l'exécute de son plein droit (voir Ro 9.13-16).

La souveraineté divine et la liberté humaine

Tous les chrétiens affirment avec joie que Dieu est souverain. La souveraineté divine est un sujet de réconfort pour nous. Elle nous assure que Dieu est capable d'accomplir ce qu'il promet d'accomplir. Il reste que la souveraineté divine soulève une autre grande question : En quoi la souveraineté divine est-elle liée à la liberté humaine ?

Devant la question de la souveraineté divine et de la liberté humaine, il se peut que nous devions affronter le dilemme « se battre ou s'enfuir ». Nous pouvons essayer de nous battre pour trouver une solution logique ou bien faire demi-tour et fuir au plus vite.

Nombre d'entre nous choisissent de prendre la fuite, qui les conduit sur différents sentiers. Le plus fréquenté consiste simplement à dire que la souveraineté divine et la liberté humaine sont des contradictions que nous devons avoir le courage d'accepter. Nous recherchons des analogies qui apaiseront notre esprit agité.

Quand j'étudiais à l'université, j'ai entendu deux analogies qui m'ont procuré un soulagement temporaire, comme un paquet d'antiacides théologiques :

La première analogie : « La souveraineté divine et la liberté humaine sont comme des lignes parallèles qui se rejoignent dans l'éternité. »

La seconde analogie : « La souveraineté divine et la liberté humaine sont comme des cordes dans un puits. À la surface, elles semblent séparées, mais dans la noirceur du fond du puits, elles s'unissent. »

La première fois que j'ai entendu ces analogies, j'en ai éprouvé du soulagement. Elles me semblaient simples, mais profondes. L'idée que deux lignes parallèles se rejoignent dans l'éternité me convenait. Elle me procurait quelque chose d'intelligent à dire si un sceptique pur et dur me questionnait au sujet de la souveraineté divine par rapport à la liberté humaine.

Ce soulagement s'est toutefois avéré éphémère. Je n'ai pas tardé à avoir besoin d'une dose plus forte d'antiacides. La question lancinante refusait de lâcher prise. Je me suis demandé : *Comment des lignes parallèles peuvent-elles finir par se rejoindre ? Que ce soit dans l'éternité ou n'importe où ailleurs ?* Si des lignes se rejoignent, c'est dire qu'elles ne sont pas parallèles en définitive. Si elles sont parallèles, elles ne se rejoindront jamais en définitive. Plus je réfléchissais à cette analogie, plus je me rendais compte qu'elle ne réglait pas le problème. Il est insensé de prétendre que des lignes parallèles se rejoignent dans l'éternité ; il s'agit d'une contradiction flagrante.

Or, je n'aime pas les contradictions. J'en retire une piètre consolation. Je ne cesse d'ailleurs de m'étonner de la facilité avec laquelle les chrétiens semblent les accepter. J'entends des affirmations comme « Dieu transcende la logique ! » et « La foi surpasse la raison ! » pour défendre l'emploi de contradictions en théologie.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que Dieu transcende la logique et que la foi surpasse la raison. J'y adhère de tout mon cœur et de toute ma tête. Ce que je désire éviter, c'est un Dieu moindre que la logique et une foi inférieure à la raison. Un Dieu moindre que la logique se ferait et devrait se faire détruire au moyen de la logique. Une foi inférieure à la raison est irrationnelle et absurde.

Je présume que c'est la tension entre la souveraineté divine et la liberté humaine qui, plus que toute autre question, a conduit nombre de chrétiens à soutenir que les contradictions sont un élément légitime de la foi. Ils se disent que la logique ne peut réconcilier la souveraineté divine avec la liberté humaine. Les deux défient l'harmonie logique. Comme la Bible enseigne les deux pôles de la contradiction, nous devons être disposés à les affirmer tous les deux, même s'ils sont contradictoires.

Dieu nous en préserve ! Tout chrétien qui adhère aux deux pôles d'une contradiction flagrante commet un suicide intellectuel et s'oppose au Saint-Esprit. Le Saint-Esprit n'est pas l'auteur de la confusion (voir 1 Co 14.33). Dieu ne tient pas de double langage.

Si la liberté humaine et la souveraineté divine sont véritablement contradictoires, au moins l'une d'elles doit être éliminée. Si la souveraineté exclut la liberté et la liberté exclut la souveraineté, soit que Dieu n'est pas souverain, soit que l'homme n'est pas libre.

Heureusement, il existe une alternative. Nous pouvons conserver la souveraineté et la liberté si nous pouvons démontrer qu'elles ne sont pas contradictoires.

Humainement parlant, nous voyons aisément que les gens peuvent jouir d'une réelle mesure de liberté dans un pays gouverné par un monarque souverain. Ce n'est pas la liberté qui est annulée par la souveraineté ; c'est l'*autonomie* qui ne peut coexister avec la souveraineté (voir Ja 4.12).

Qu'est-ce que l'autonomie ? Ce mot provient du préfixe *auto* et du radical *nomos*. *Auto* signifie « soi ». L'automobile est une chose qui se meut par elle-même. Le mot « automatique » décrit quelque chose qui agit par lui-même.

Le radical *nomos* correspond au mot grec rendu par « loi ». Le mot *autonomie* signifie donc « auto-loi ». Le fait d'être autonome revient à être une loi pour soi-même. Une créature autonome n'aurait à répondre à personne. Elle n'aurait personne pour la gouverner, encore moins quelqu'un de souverain. Il est logiquement impossible d'avoir un Dieu souverain existant en même temps comme une créature autonome. Ces deux concepts sont totalement incompatibles. Envisager leur coexistence reviendrait à imaginer la rencontre d'un objet inanimé avec une force irrésistible. Que se produirait-il ? Si l'objet se mouvait, on ne pourrait plus le considérer comme inanimé. S'il ne se mouvait pas, la force irrésistible ne serait plus irrésistible.

Ainsi en va-t-il de la souveraineté et de l'autonomie. Si Dieu est souverain, l'homme ne peut être autonome. Si l'homme est autonome, Dieu ne peut être souverain. Ces deux possibilités seraient contradictoires.

Pour être libre, une personne n'a pas à être autonome. L'autonomie implique une liberté *absolue*. Or, nous sommes libres, mais notre liberté a ses limites. Son ultime limite correspond à la souveraineté de Dieu.

J'ai lu un jour l'affirmation d'un chrétien : « La souveraineté divine ne peut jamais restreindre la liberté humaine. » Imaginez qu'un penseur chrétien fasse pareille affirmation. Il s'agit d'un humanisme pur. La loi de Dieu impose-t-elle des restrictions à la liberté humaine ? Dieu est-il autorisé à imposer des limites à mes choix ? Non seulement Dieu peut imposer des limites morales à ma liberté, mais encore il est tout à fait dans son droit à tout moment de me rendre sourd si cela est nécessaire pour m'empêcher de

faire des choix répréhensibles. Si Dieu n'a pas le droit d'exercer une coercition sur sa création, il n'a pas le droit de la gouverner.

Il est donc préférable d'inverser cette affirmation : « La liberté humaine ne peut jamais restreindre la souveraineté divine. » Voilà la réalité de la souveraineté. Si la liberté humaine restreint la souveraineté divine, c'est dire que Dieu n'est pas souverain, mais que l'homme l'est.

Dieu est libre. Je suis libre. Dieu est plus libre que je ne le suis. Si ma liberté va à l'encontre de la liberté de Dieu, je suis perdant. Sa liberté restreint la mienne ; ma liberté ne restreint pas la sienne. Il y a une analogie à faire avec la famille humaine. J'ai le libre arbitre. Mes enfants ont le libre arbitre. Lorsque nos volontés s'opposent, j'ai l'autorité nécessaire pour supplanter leur volonté. Ils doivent soumettre leur volonté à la mienne ; la mienne n'est pas soumise à la leur. Il va de soi qu'au niveau humain de cette analogie, nous ne parlons pas en termes absolus.

On perçoit souvent la souveraineté divine et la liberté humaine comme étant contradictoires, car c'est l'impression qu'elles donnent à première vue. Cependant, si nous souhaitons éviter de sombrer dans une confusion désespérante, il y a d'importantes distinctions à faire et à continuellement appliquer à cette question.

Examinons trois mots de notre vocabulaire qui sont si étroitement liés que nous les confondons souvent.

1. contradiction
2. paradoxe
3. mystère

1. Contradiction. Selon la loi logique de la contradiction, une chose ne peut pas être ce qu'elle est et être ce qu'elle n'est pas en même temps et dans la même relation. Un homme peut être un père et un fils en même temps, mais il ne peut pas être un homme

et pas un homme en même temps. Un homme peut être père et fils en même temps, mais pas dans la même relation. Aucun homme ne peut être son propre père. Même lorsque nous parlons de Jésus en tant que Dieu fait homme, nous veillons à préciser que, bien qu'il soit Dieu et homme en même temps, il n'est pas Dieu et homme dans la même relation. Il est doté à la fois d'une nature divine et d'une nature humaine. Il ne faut pas les confondre. Les contradictions ne peuvent jamais coexister, pas même dans la pensée de Dieu. Si les deux pôles d'une contradiction authentique pouvaient être vrais dans la pensée de Dieu, rien de ce que Dieu pourrait nous révéler n'aurait de sens. Si le bien et le mal, la justice et l'injustice, l'équité et l'iniquité, Christ et l'antéchrist pouvaient tous avoir la même signification dans la pensée de Dieu, toute vérité de quelque sorte que ce soit serait entièrement impossible.

2. *Paradoxe*. Le paradoxe constitue une contradiction apparente qu'il est possible de résoudre si on l'examine de près. J'ai entendu des enseignants déclarer que la notion chrétienne de la Trinité constitue une contradiction. C'est tout simplement faux. Elle ne viole aucune loi de la logique. Elle passe le test objectif de la loi de la contradiction. Dieu est un seul en *essence* et en trois *personnes*. Il n'y a rien de contradictoire dans cela. Si nous disions que Dieu est un seul en essence et trois en essence, nous nous trouverions devant une contradiction véritable impossible à résoudre. Le christianisme serait alors désespérément irrationnel et absurde. La Trinité constitue un paradoxe, mais pas une contradiction.

Un autre terme, *antinomie*, vient compliquer les choses. Au sens premier, ce terme est synonyme de « contradiction », mais au sens secondaire, il est synonyme de « paradoxe ». Après examen, nous voyons qu'il a le même radical qu'*autonomie*, soit *nomos*, qui signifie « loi ». Ici, le préfixe est *anti*, qui signifie « contre » ou « au lieu de ». Par conséquent, le terme *antinomie* signifie littéralement « contre la

loi ». Selon vous, de quelle loi parle-t-on ici ? La loi de la contradiction. Le terme signifiait à l'origine « ce qui viole la loi de la contradiction ». Ainsi, à l'origine et en discussion philosophique normale, le terme *antinomie* constitue un équivalent exact du mot *contradiction*.

La confusion survient lorsque les gens utilisent le terme *antinomie* non pas pour désigner une contradiction authentique, mais un paradoxe ou une contradiction apparente. Rappelons-nous qu'un paradoxe est une affirmation qui ressemble à une contradiction, mais sans en être une. En Grande-Bretagne, tout particulièrement, on utilise souvent le mot *antinomie* comme synonyme de paradoxe.

J'insiste sur ces fines distinctions pour deux raisons. Premièrement, pour éviter toute confusion, nous devons nous représenter clairement la différence primordiale entre une réelle contradiction et une contradiction apparente. Il s'agit de la différence entre la rationalité et l'irrationalité, entre la vérité et l'absurdité.

Deuxièmement, il est nécessaire d'énoncer clairement ces définitions parce que l'un des plus grands défenseurs de la doctrine de la prédestination dans le monde d'aujourd'hui a employé le terme *antinomie*. Je parle ici de J. I. Packer. Ce théologien d'exception a aidé d'innombrables personnes à mieux comprendre les attributs divins, surtout la souveraineté de Dieu.

Je n'ai jamais discuté avec Packer de l'emploi qu'il fait du terme *antinomie*. Je présume qu'il l'utilise dans le sens britannique de *paradoxe*. Je ne peux imaginer qu'il parle ainsi de véritables contradictions dans la Parole de Dieu. Dans son livre intitulé *L'évangélisation et la souveraineté de Dieu*, il insiste sur le fait qu'il n'existe en définitive aucune contradiction dans la vérité divine. Non seulement Packer défend inlassablement la théologie chrétienne, mais encore il défend tout aussi inlassablement et brillamment l'inerrance biblique. Si la Bible renfermait des *antinomies* au sens de réelles contradictions, cela marquerait la fin de son inerrance.

Certaines personnes soutiennent que la vérité divine comporte de réelles contradictions. Elles croient que l'inerrance biblique est compatible avec celles-ci. Or, si c'était le cas, cela voudrait dire que l'inerrance biblique révélerait des contradictions dans la vérité divine exempte de toute erreur. On s'aperçoit tout de suite que, si la vérité divine était une vérité contradictoire, il ne s'agirait aucunement de la vérité. Le mot *vérité* perdrait ainsi tout son sens. Si des contradictions pouvaient être vraies, nous n'aurions aucun moyen de discerner la vérité du mensonge. Voilà pourquoi je suis convaincu que Packer emploie le terme *antinomie* au sens de paradoxe, et non de contradiction.

3. *Mystère*. Le terme mystère fait référence à ce qui est vrai, mais que nous ne comprenons pas. Par exemple, la Trinité constitue un mystère. Mon faible esprit ne me permet pas de percer le mystère de la Trinité et de l'incarnation de Christ. Ces vérités transcendent mon entendement. Je sais que Jésus était une personne ayant deux natures, mais je ne comprends pas comment cela est possible. On retrouve le même genre de choses dans le règne naturel. Qui comprend la nature de la gravité, ou même du mouvement ? Qui a percé l'ultime mystère de la vie ? Quel philosophe a sondé les profondeurs du sens de la vie humaine ? Voilà tous des mystères. Il ne s'agit pas de contradictions.

Il est facile de confondre mystère et contradiction. Nous ne comprenons ni l'un ni l'autre. Personne ne saisit une contradiction, car les contradictions sont intrinsèquement inintelligibles. Pas même Dieu ne peut comprendre une contradiction. Les contradictions n'ont aucun sens. Personne ne peut leur donner un sens.

Les mystères peuvent être compris. Le Nouveau Testament nous révèle des choses qui nous étaient cachées et insaisissables à l'époque vétérotestamentaire. Il y a des choses qui étaient mystérieuses par le passé, mais qui sont maintenant compréhensibles. Cela ne signifie cependant pas que tout ce qui constitue

actuellement pour nous un mystère sera un jour clarifié, mais que de nombreux mystères actuels nous seront révélés. Certains seront percés ici-bas. Nous n'avons pas encore atteint les limites de la découverte humaine. Nous savons également qu'au ciel des choses nous étant encore cachées nous seront révélées. Il reste que, même au ciel, nous ne saisirons pas pleinement la signification de l'infinité. Pour la saisir intégralement, il faudrait nous-mêmes être infinis. Dieu peut comprendre l'infinité non pas parce qu'il fonctionne selon un quelconque système de logique céleste, mais parce qu'il est lui-même infini. Il détient une perspective infinie.

Permettez-moi de vous présenter les choses autrement : Toutes les contradictions sont mystérieuses. Les mystères ne sont pas tous contradictoires. Le christianisme réserve beaucoup de place aux mystères (voir De 29.29). Il n'a aucune place pour les contradictions. Il se peut que des mystères soient vrais. Les contradictions ne peuvent jamais l'être, ni ici-bas dans notre esprit ni là-haut dans celui de Dieu.

La grande question demeure. Le vaste débat qui suscite la controverse est axé sur elle : « Quel effet la prédestination a-t-elle sur notre libre arbitre ? »

Nous nous pencherons sur cette question dans le prochain chapitre.

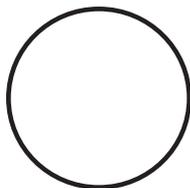


RÉSUMÉ DU CHAPITRE 2

1. La définition de la prédestination.
« La prédestination signifie que Dieu décide de notre ultime destination – le ciel ou l'enfer – avant même notre naissance. »
2. La souveraineté de Dieu
Dieu est l'autorité suprême des cieux et de la terre.

3. Dieu est d'une puissance suprême.
Toutes les autres autorités et puissances lui sont assujetties.
4. Si Dieu n'est pas souverain, il n'est pas Dieu.
5. Dieu exerce sa souveraineté de sorte à ne faire aucun mal et à ne pas violer la liberté humaine.
6. Le premier acte impie de l'homme est un mystère. Le fait que Dieu ait permis aux hommes de pécher ne jette pas le discrédit sur Dieu.
7. Tous les chrétiens font face à la question épineuse à savoir pourquoi Dieu, qui pourrait en théorie sauver tout le monde, choisit de sauver certains, mais pas tous.
8. Dieu n'est tenu d'accorder le salut à qui que ce soit.
9. La miséricorde de Dieu est volontaire. Il n'est pas obligé de se montrer miséricordieux. Il se réserve le droit de faire miséricorde à qui il veut.

JUSTICE



NON-JUSTICE



10. La souveraineté divine et la liberté humaine ne sont pas contradictoires.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

Vous aviez médité de me faire du mal : Dieu l'a changé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui, pour sauver la vie à un peuple nombreux (Ge 50.20).

Si ses jours sont fixés, si tu as compté ses mois, si tu en as marqué le terme qu'il ne saurait franchir (Job 14.5).

Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés, avant qu'aucun d'eux existe (Ps 139.16).

Le cœur de l'homme médite sa voie, mais c'est l'Éternel qui dirige ses pas (Pr 16.9).

On jette le sort dans le pan de la robe, mais toute décision vient de l'Éternel (Pr 16.33).

Souvenez-vous de ce qui s'est passé dès les temps anciens ; car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre, je suis Dieu, et nul n'est semblable à moi. J'annonce dès le commencement ce qui doit arriver, et longtemps d'avance ce qui n'est pas encore accompli ; je dis : Mes arrêts subsisteront, et j'exécuterai toute ma volonté. C'est moi qui appelle de l'orient un oiseau de proie, d'une terre lointaine un homme pour accomplir mes desseins, je l'ai dit, et je le réaliserai ; je l'ai conçu, et je l'exécuterai (És 46.9-11).

Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Loin de là ! Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde (Ro 9.14-16).

CHAPITRE 3

La prédestination et le libre arbitre

La prédestination semble jeter une ombre sur la liberté humaine. Si Dieu a décidé de toute éternité quelle serait notre destinée, cela laisse fortement à penser que nos libres choix ne sont que des simulacres de rôles prédéterminés. C'est comme si Dieu avait écrit pour nous le scénario de notre vie dans le béton et que nous ne faisons que suivre celui-ci.

Pour saisir la relation déconcertante entre la prédestination et le libre arbitre, nous devons d'abord définir ce qu'est le libre arbitre. Or, cette définition fait elle-même l'objet de grands débats. En voici probablement la plus courante : *Le libre arbitre constitue la capacité de faire des choix sans préjugés, inclinations et prédispositions*. Pour que notre volonté soit libre, elle doit s'exercer avec neutralité, sans la moindre partialité.

À première vue, cette réalité est très attrayante. Il ne doit s'y trouver aucun élément coercitif, intérieur ou extérieur. En y regardant de plus près, on y remarque toutefois deux problèmes sérieux. D'une part, si nous faisons nos choix selon un point de vue strictement neutre, sans inclination antérieure, c'est dire que

nous ne faisons des choix pour aucune *raison*. Si nos choix n'ont aucune raison d'être, si nos choix sont entièrement spontanés, alors ceux-ci sont privés de tout sens moral. Si un choix se réalise tout simplement – s'il ne fait que survenir, sans aucun fondement –, nous ne pouvons le juger ni bon ni mauvais. Lorsque Dieu évalue nos choix, il s'intéresse à nos motivations.

Considérons le cas de Joseph et de ses frères. Lorsque les frères de Joseph l'ont vendu en esclavage, la providence divine était à l'œuvre. Des années plus tard, quand Joseph a retrouvé ses frères en Égypte, il leur a déclaré : « Vous aviez médité de me faire du mal : Dieu l'a changé en bien » (Ge 50.20). Ici, la motivation était le facteur décisif pour déterminer si le geste était bon ou mauvais. L'implication de Dieu dans le dilemme de Joseph était bonne ; l'implication des frères était mauvaise. Si les frères de Joseph l'ont vendu en esclavage, il y avait une raison à cela. Leur motivation était mauvaise. Leur décision n'était ni spontanée ni neutre. Ils étaient jaloux de leur frère. Leurs désirs impies les ont poussés à le vendre.

D'autre part, cette perception courante pose un problème non pas tant moral que rationnel. À moins qu'un choix ne découle d'une inclination, d'un désir ou d'une motivation, comment est-il même possible de faire ce choix ? Si la volonté en cause est totalement neutre, pourquoi choisirait-elle la droite ou la gauche ? C'est un peu comme le problème auquel Alice s'est heurtée au pays des Merveilles lorsqu'elle est arrivée à une fourche. Elle ignorait quelle voie emprunter. Elle a vu le chat souriant du Cheshire dans l'arbre et lui a demandé : « Voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, quel chemin je dois prendre pour m'en aller d'ici ? » Ce à quoi le chat a répondu : « Cela dépend beaucoup de l'endroit où tu veux aller. » Alice a commencé à lui dire : « Peu m'importe l'endroit... » Et le chat lui a alors affirmé : « En ce cas, peu importe la route que tu prendras. »

Considérons le dilemme d'Alice. En fait, quatre options se présentaient à elle. Elle aurait pu emprunter la route de gauche ou celle de droite. Elle aurait pu aussi choisir de rebrousser chemin. Ou encore, elle aurait pu rester sur place, indécise, jusqu'à sa mort. Pour faire un pas dans n'importe quelle direction, il lui aurait fallu avoir une raison ou une inclination en ce sens (qui, dans ce cas, correspondait à n'importe quelle direction la conduisant « quelque part »). Sans raison ni inclination antérieure, elle n'aurait d'autre option que de rester là et de mourir sur place.

On trouve une autre célèbre illustration du même problème dans l'histoire de l'âne à la volonté neutre. L'âne n'avait pas de désirs antérieurs ni de désirs égaux par rapport à deux directions. Son maître a mis un panier d'avoine à sa gauche et un panier de blé à sa droite. Si l'âne ne désirait ni l'avoine ni le blé, il ne choisirait ni l'un ni l'autre et mourrait de faim. S'il désirait autant l'avoine que le blé, il mourrait aussi de faim. Sa disposition égale le paralyserait. Il n'y aurait aucune motivation. Sans motivation, il n'y aurait aucun choix. Sans choix, il n'y aurait aucune nourriture. Sans nourriture, il ne tarderait pas à ne plus y avoir d'âne.

Nous devons rejeter la théorie de la volonté neutre non seulement parce qu'elle est irrationnelle, mais aussi parce que, comme nous le verrons, elle est radicalement contraire à la Bible.

Des penseurs chrétiens nous ont fourni deux très importantes définitions pour le libre arbitre. Considérons premièrement la définition que Jonathan Edwards nous propose dans son ouvrage classique *The Freedom of the Will* (Investigation sur le libre arbitre).

Edwards définit la volonté comme « l'esprit qui choisit ». Avant de pouvoir faire des choix moraux, nous devons d'abord avoir une idée de ce que nous choisissons. Notre sélection repose ainsi sur ce que notre esprit approuve ou rejette. Notre compréhension des valeurs morales joue un rôle primordial dans notre prise de

décisions. Mon esprit façonne mes inclinations et mes motivations, de même que mes choix réels. Rappelons-nous que, sans implication de l'esprit, le choix n'est fait pour aucune raison et sans raison. Il s'agit donc d'un acte arbitraire et moralement dépourvu de sens. L'instinct et le choix sont deux choses différentes.

Considérons deuxièmement la définition du libre arbitre suivante : « La capacité de choisir ce que nous voulons. » Celle-ci repose sur le fondement important du désir humain. Avoir le libre arbitre revient à pouvoir choisir en fonction de nos désirs. Ici, le désir joue le rôle primordial consistant à procurer une motivation ou une raison de faire un choix.

Et c'est ici que les choses se compliquent. Selon Edwards, l'être humain est non seulement libre de choisir ce qu'il désire, mais encore il *doit* choisir ce qu'il désire pour être capable de choisir en premier lieu. Voici ce que j'appelle *la loi du choix selon Edwards* : « La volonté choisit toujours en fonction de sa plus forte inclination du moment. » Cela signifie que tout choix est libre *et* que tout choix est déterminé.

Je vous avais bien dit que les choses se corseraient. De dire à la fois que tout choix est libre *et* que tout choix est déterminé semble être une contradiction flagrante. C'est qu'ici, le mot « déterminé » ne signifie pas qu'une force extérieure contraint la volonté. Il désigne plutôt la motivation ou le désir d'une personne. En gros, la loi en jeu est celle-ci : Nos désirs déterminent nos choix. Ceux-ci restent nôtres parce que ce sont nos propres désirs qui les motivent. Voilà ce que nous appelons *l'autodétermination*, à savoir l'essence même de la liberté.

Réfléchissez un instant à vos propres choix. Comment et pourquoi les faites-vous ? En ce moment même, vous lisez les pages du présent livre. Pourquoi ? Avez-vous choisi ce livre parce que vous vous intéressez au sujet de la prédestination, vous désirez en

apprendre plus sur ce sujet complexe ? Peut-être bien. Peut-être vous l'a-t-on donné à lire obligatoirement. Peut-être vous dites-vous : *Je n'ai aucune envie de le lire et je m'y oblige pour répondre au désir de quelqu'un que je le lise. Tout bien considéré, je ne choisirais jamais de lire ce livre.*

Il reste que, si vous le lisez par sentiment du devoir accompli ou pour satisfaire à une exigence, vous avez dû néanmoins prendre la décision de satisfaire à cette exigence. Vous avez manifestement déterminé qu'il valait mieux pour vous de le lire que le contraire. J'en ai la certitude, sans quoi vous ne seriez pas en train de le lire.

Toute décision que vous prenez, vous la prenez pour une raison. La prochaine fois que vous irez dans un endroit public et que vous y choisirez un siège (au théâtre, dans une classe, dans une église), demandez-vous pourquoi vous vous êtes assis là. Peut-être est-ce le seul siège disponible et vous préférez vous asseoir plutôt que de rester debout. Peut-être découvrez-vous qu'il émerge un schéma presque inconscient de vos décisions en la matière. Il se peut que vous découvriez que, chaque fois que possible, vous vous assoyez vers l'avant ou vers l'arrière. Pourquoi ? Peut-être cela a-t-il rapport avec votre vue. Peut-être êtes-vous timide ou grégaire. Il se peut que vous croyiez vous asseoir là pour aucune raison, mais la plus grande inclination que vous avez au moment d'en décider déterminera toujours le choix de votre siège. Il se peut que cette inclination ou le désir de ne pas marcher longtemps vous porte simplement à choisir le siège disponible le plus près de vous.

La prise de décisions est une affaire complexe du fait que les options qui s'offrent à nous sont souvent variées et nombreuses. Ajoutons-y le fait que nous sommes des créatures aux désirs nombreux et variés. Nous avons des motivations différentes, et souvent même conflictuelles.

Considérons la question des cornets de glace. Oh ! Ce que j'ai du mal à choisir un parfum de glace ! Je raffole des glaces. S'il est possible d'en être accro, ce doit être mon cas. J'ai au moins six kilos en trop, et je suis certain qu'au moins huit des kilos que je pèse me viennent de la consommation de glaces. Celles-ci me prouvent la validité de l'adage suivant : « Une seconde sur la langue ; toute une vie sur les hanches. » À cause des glaces, je dois m'acheter des chemises très amples.

J'aimerais être svelte. Cela me déplaît d'être à l'étroit dans mes complets et de voir des vieilles dames me tapoter la bedaine. Il y a des gens qui semblent incapables de résister à cette tentation. Je sais ce que j'ai à faire pour me débarrasser de ces kilos en trop. Je dois cesser de manger des glaces. Je me mets donc au régime. Je choisis de me mettre au régime parce que je le veux. Je tiens à perdre du poids. Je veux avoir plus fière allure. Tout se passe bien jusqu'à ce que quelqu'un me propose d'aller manger une glace. À ce moment, des désirs conflictuels se manifestent en moi. J'ai le désir d'être mince et j'ai celui de manger mon dessert favori. Quel que soit le désir le plus fort au moment de ma prise de décision, c'est celui-là que je choisirai de combler. C'est aussi simple que cela.

Nous choisissons toujours selon notre plus forte inclination du moment. Même des actes de coercition externe ne peuvent nous priver entièrement de notre liberté. La coercition implique l'emploi d'une certaine force, l'imposition de choix à des gens qu'ils ne feraient pas par eux-mêmes. Je n'ai certainement aucun désir de payer au gouvernement les impôts qu'il exige de moi. Je peux refuser de les payer, mais les conséquences seraient plus indésirables que leur paiement. En me menaçant d'une peine d'emprisonnement, le gouvernement peut m'imposer sa volonté que je les lui paie.

Ou encore, considérons un cas de vol qualifié. Un homme me met une arme sur la tempe et me dit : « L'argent ou la vie. » Il

vient de restreindre mes options à deux. En définitive, je ne veux pas lui donner mon argent. Il y a des œuvres de bienfaisance qui le mériteraient bien plus que lui. Mais soudain mes désirs ont changé des suites de cet acte de coercition externe. Il use de la force pour provoquer certains désirs en moi. Je dois maintenant choisir entre mon désir de vivre et mon désir de lui donner mon argent. Autant lui donner mon argent, puisque s'il me tue, il me prendra mon argent de toute façon. Il se peut que des gens choisissent de s'y refuser, en se disant : *Je préférerais mourir plutôt que de donner mon argent à ce voleur. Il devra me passer sur le corps pour l'obtenir.*

Dans un cas comme dans l'autre, un choix est fait, et cela, selon l'inclination la plus forte du moment. Réfléchissez, si vous le pouvez, à un choix que vous avez fait qui ne correspondait pas à votre plus forte inclination au moment de prendre votre décision. Qu'en est-il du péché ? Tout chrétien a en lui un certain désir d'obéir à Christ. Nous aimons Christ et nous désirons lui être agréables. Il reste que tous les chrétiens pèchent. La dure réalité, c'est qu'au moment de pécher, notre désir de pécher est plus fort que notre désir d'obéir à Christ. Si nous désirions toujours obéir à Christ plus que de désirer pécher, nous ne pécherions jamais.

L'apôtre Paul enseigne-t-il autre chose ? Ne nous rapporte-t-il pas une situation dans laquelle il va à l'encontre de ses désirs ? Il dit dans l'épître aux Romains : « Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas » (Ro 7.19). On dirait ici que, sous l'inspiration de Dieu le Saint-Esprit, Paul enseigne clairement qu'il agit par moments à l'encontre de sa plus forte inclination.

Il est extrêmement peu probable que l'apôtre nous fasse ici une révélation quant au fonctionnement technique de la volonté. Il affirme plutôt en toutes lettres ce que nous avons tous vécu. Nous avons tous le désir de fuir le péché. Le syndrome du « en définitive » est en vue ici. En définitive, j'aimerais être parfait. J'aimerais me

débarrasser du péché, comme j'aimerais me débarrasser de mon surpoids. Mes désirs ne restent toutefois pas constants. Ils fluctuent. Lorsque je suis repu, il m'est facile de me mettre au régime. Lorsque j'ai l'estomac vide, mes désirs changent d'intensité. Les tentations surviennent lors du changement de mes désirs et de mes appétits. Je fais alors des choses que je n'aurais pas le désir de faire en définitive.

Paul met en lumière le réel conflit des désirs humains, qui conduisent à des choix répréhensibles. Le chrétien vit sur un champ de bataille où sévissent des désirs conflictuels. La croissance chrétienne implique l'affermissement du désir de plaire à Christ accompagné de l'affaiblissement du désir de pécher. Paul en parle comme d'un combat entre la chair et l'Esprit (voir Ga 5.17).

Dire que nous faisons toujours des choix selon notre plus forte inclination du moment reviendrait à dire que nous choisissons toujours ce que nous voulons. Au moment de faire n'importe quel choix, nous exerçons notre liberté et notre autodétermination. Cette dernière n'est pas synonyme de déterminisme. Le déterminisme signifie que des forces externes nous obligent à faire des choses. Comme nous l'avons vu antérieurement, des forces externes peuvent considérablement limiter nos options, mais elles ne peuvent pas réduire nos choix à néant. Elles ne peuvent pas nous imposer de nous réjouir de ce que nous détestons. Lorsque cela se produit, quand la haine tourne à la réjouissance, c'est une question de persuasion, et non de coercition. On ne peut pas me forcer à me réjouir de ce qui me réjouit déjà.

Il est impossible d'avoir une conception neutre du libre arbitre. Elle impliquerait un choix sans désir. Ce serait comme avoir un effet sans cause. Ce serait quelque chose à partir de rien, ce qui est irrationnel. La Bible indique clairement que nous faisons des choix découlant de nos désirs. Le mauvais désir produit de mauvais

choix et de mauvaises actions. Le désir empreint de piété produit des actions qui en sont empreintes. Jésus a parlé de mauvais arbres donnant de mauvais fruits. Le figuier ne donne pas de pommes et le pommier ne donne pas de figes. Ainsi, des désirs judicieux produisent des choix judicieux et de mauvais désirs produisent de mauvais choix (voir Ja 3.11,12).

La capacité morale et la capacité naturelle

Jonathan Edwards a fait une autre distinction favorisant une bonne compréhension du concept biblique du libre arbitre. Il a fait la distinction entre *capacité naturelle* et *capacité morale*. La capacité naturelle correspond aux pouvoirs que nous recevons en tant qu'êtres humains naturels. En ma qualité d'être humain, j'ai la capacité naturelle de penser, de marcher, de parler, de voir, d'entendre et surtout de faire des choix. Il me manque certaines capacités naturelles. D'autres créatures ont peut-être la capacité de voler sans l'aide de machines. Je ne possède pas cette capacité naturelle. J'aimerais peut-être traverser l'air à vive allure comme Superman, mais je n'en ai pas la capacité. La raison pour laquelle je ne peux pas voler ne tient pas à une faille morale dans mon caractère, mais au fait que mon Créateur ne m'a pas équipé du nécessaire pour voler. Je n'ai pas d'ailes.

La volonté est une capacité naturelle que Dieu nous a donnée. Nous avons tous les facultés naturelles nécessaires pour faire des choix. Nous possédons un esprit et une volonté. Nous avons ainsi la capacité naturelle de choisir ce que nous désirons. Où est donc le problème ? Selon la Bible, l'origine de notre problème est claire. Elle réside dans la nature de nos désirs, au cœur de notre déchéance. L'Écriture déclare que le cœur de l'homme déchu nourrit sans cesse des désirs qui le portent uniquement vers le mal (voir Ge 6.5).

La Bible en a long à dire sur le cœur de l'homme. Dans la Parole, le cœur ne correspond pas tant à un organe qui pompe le sang dans tout le corps qu'à l'essence d'un être, le siège même des affections humaines. Jésus voyait un lien étroit entre le lieu d'enfouissement des trésors de l'homme et les désirs de son cœur. Trouvez la carte au trésor d'un homme et vous trouverez l'autoroute de son cœur (voir Mt 12.35).

Edwards a déclaré que le problème que le péché pose à l'homme réside dans sa capacité morale ou l'absence de celle-ci. Avant qu'une personne puisse faire un choix étant agréable à Dieu, elle doit d'abord désirer plaire à Dieu. Avant de pouvoir trouver Dieu, nous devons d'abord désirer le chercher. Avant de pouvoir choisir le bien, nous devons d'abord le désirer. Avant de pouvoir choisir Christ, nous devons d'abord le désirer. La somme et la substance de tout le débat entourant la prédestination reposent carrément sur cette question : L'homme déchu a-t-il en lui-même et par lui-même le désir naturel de connaître Christ ?

Edwards y répond énergiquement par la négative. Il insiste pour dire que, dans la chute, l'homme a perdu son désir originel de connaître Christ. Et cette perte a affecté sa liberté. Il a perdu la capacité morale de choisir Christ. Pour le choisir, le pécheur doit d'abord désirer le choisir. Soit qu'il a déjà ce désir en lui, soit qu'il doit recevoir ce désir de la part de Dieu. Edwards et tous ceux qui adhèrent à la conception réformée de la prédestination s'entendent pour dire que, si Dieu ne met pas ce désir dans le cœur humain, personne ne choisira jamais Christ par lui-même. Les hommes rejettent toujours et partout l'Évangile, précisément parce qu'ils ne le désirent pas. Ils rejettent toujours et partout Christ, parce qu'ils ne le désirent pas. Ils rejettent librement Christ dans le sens qu'ils agiront selon leurs propres désirs.

Ici, je ne m'efforce pas de prouver la véracité du point de vue d'Edwards. Pour cela, il faut examiner de près la conception biblique de la capacité ou de l'incapacité morale de l'homme. Ce que nous ferons ultérieurement. Nous devons aussi répondre à ces questions : « Si l'homme n'a pas la capacité morale de choisir Christ, comment Dieu pourrait-il le tenir responsable de le choisir ? Si l'homme naît avec cette incapacité morale, dépourvu du désir de connaître Christ, la faute n'en revient-elle pas à Dieu ? » Une fois de plus, je vous conjure d'user de patience, sachant que j'aborderai sous peu ces questions très importantes.

La liberté selon Augustin

Comme Edwards faisait une distinction essentielle entre la capacité naturelle et la capacité morale, Augustin en a fait une similaire avant lui. Augustin s'est attaqué au problème en affirmant que l'homme déchu possède *le libre arbitre*, mais qu'il lui manque *la liberté*. À première vue, cette distinction semble étrange. Comment quiconque pourrait-il avoir le libre arbitre sans avoir la liberté ?

Augustin en est arrivé au même point qu'Edwards. L'homme déchu n'a pas perdu la capacité de faire des choix. Le pécheur est encore capable de choisir ce qu'il veut ; il peut encore agir selon ses désirs. Par contre, parce que ses désirs sont corrompus, le pécheur n'a pas la liberté royale qu'ont ceux à qui Dieu a imputé sa justice. L'homme déchu se trouve dans un grave état de servitude morale, qui porte le nom de *péché originel*.

Le péché originel constitue un sujet épineux auquel presque toutes les dénominations chrétiennes ont dû faire face. La Bible enseigne si clairement la chute de l'homme qu'il nous est impossible de nous bâtir une conception de l'homme sans en tenir compte. Peu de chrétiens, sinon aucun, soutiennent que l'homme n'est pas déchu. Sans nous reconnaître déchus, nous ne pouvons pas nous

reconnaître pécheurs. Si nous ne nous reconnaissons pas pécheurs, nous pouvons difficilement nous réfugier en Christ comme notre Sauveur. Pour venir à Christ, nous devons donc d'abord nous reconnaître déchus.

Il est possible d'admettre que nous sommes déchus sans adhérer à une certaine doctrine du péché originel, mais seulement au prix de grandes difficultés. Ce n'est pas le fruit du hasard si presque toutes les communautés chrétiennes se sont dotées d'une doctrine du péché originel.

À ce point-ci, un grand nombre de chrétiens ne partagent pas la même opinion. Nous nous entendons pour dire que nous devons adopter une doctrine du péché originel, mais les avis sont très partagés par rapport au concept du péché originel et de sa portée.

Commençons par établir ce que le péché originel n'est pas. Le péché originel n'est pas le premier péché. Le péché originel ne correspond pas précisément au péché d'Adam et Ève. Le péché originel correspond au *résultat* du péché d'Adam et Ève. Le péché originel constitue le châtement que Dieu a infligé pour le premier péché. En voici l'explication : Adam et Ève ont péché. C'est le premier péché. En conséquence de leur péché, l'humanité a sombré dans la déchéance. La nature humaine a connu une chute morale. Après que le premier péché a été commis, les choses ont changé pour nous. L'humanité s'est corrompue. Et c'est cette corruption subséquente que l'Église appelle le péché originel.

Le péché originel n'est pas un acte impie en particulier. Il s'agit d'une *condition* impie. Le péché originel correspond à une nature impie de laquelle découlent des actes impies en particulier. Rappelons-nous que nous péchons parce qu'il est dans notre nature de pécher. À l'origine, il n'était pas dans la nature humaine de pécher, mais après la chute, la nature morale de l'homme a

changé. À cause du péché originel, nous avons maintenant une nature déchue et corrompue.

Comme la Bible le déclare, l'homme déchu est né dans le péché. Il est « sous la domination » du péché. En raison de notre nature, nous sommes des enfants de colère. Nous ne naissons pas innocents (voir Ps 51.7 ; Ép 2.3).

Une Église presbytérienne de son quartier a un jour invité John Gerstner à venir y prêcher. Les anciens de l'Église l'ont accueilli à la porte en lui expliquant que l'on administrerait durant le culte le sacrement du baptême de bébés. Gerstner a accepté de l'effectuer. Puis l'un des anciens lui a expliqué une tradition particulière que l'Église entretenait. Il a demandé à Gerstner de présenter une rose blanche aux parents de chacun des bébés avant de le baptiser. Gerstner s'est alors enquis de la signification de cette rose blanche. Ce à quoi l'ancien a répondu : « Nous leur présentons une rose blanche en symbole de l'innocence de leur enfant devant Dieu. »

« Je vois, lui a indiqué Gerstner. Et que symbolise l'eau ? »

Imaginez la consternation de l'ancien quand il a tenté d'expliquer la raison symbolique pour laquelle Dieu lavait les bébés innocents de leur péché. Or, la confusion de cette congrégation ne lui est pas unique. Si nous reconnaissons que les bébés ne sont pas coupables de commettre des actes impies en particulier, il nous est facile d'en conclure qu'ils sont donc innocents. Il s'agit d'un grand saut théologique non sans risques. Bien que le bébé soit innocent d'actes impies en particulier, il demeure coupable du péché originel.

Pour comprendre la conception réformée de la prédestination, il nous est absolument nécessaire de comprendre la conception réformée du péché originel. Les deux vont de pair.

La conception réformée suit la pensée d'Augustin. Celui-ci décrit l'état d'Adam avant la chute et l'état de l'humanité après la chute. Avant la chute, deux possibilités s'offraient à Adam : il avait la capacité de pécher et celle de ne pas pécher. Après la chute, Adam avait la capacité de pécher et l'incapacité de ne pas pécher. L'idée de « l'incapacité de ne pas » nous laisse un peu perplexes du fait qu'il s'agit en français d'un double négatif. Augustin a employé la formule latine *non posse non peccare*. Autrement dit, cela signifie qu'après la chute, l'homme s'est retrouvé dans l'incapacité morale de vivre sans pécher. La capacité de vivre sans pécher s'est perdue dans la chute. Or, cette incapacité morale constitue l'essence même de ce que nous appelons le péché originel.

Lorsque nous naissons de nouveau, nous sommes délivrés de notre asservissement au péché. Une fois que Christ nous donne la vie, nous retrouvons la capacité de pécher et la capacité de ne pas pécher. Au ciel, nous aurons l'incapacité de pécher.

Examinons le tout sous forme de tableau :

<i>L'homme avant la chute</i>	<i>L'homme après la chute</i>	<i>L'homme né de nouveau</i>	<i>L'homme glorifié</i>
capable de pécher	capable de pécher	capable de pécher	
capable de ne pas pécher		capable de ne pas pécher	capable de ne pas pécher
	incapable de ne pas pécher		
			incapable de pécher

Ce tableau démontre qu'avant la chute, après la chute et après la nouvelle naissance, l'homme est capable de pécher. Avant la chute, il est capable de ne pas pécher. Cette capacité, celle de ne pas pécher, s'est perdue dans la chute. La personne qui naît de nouveau et qui continue de vivre pour l'éternité la retrouve. Dans la Création, l'homme ne souffrait d'aucune incapacité morale. Celle-ci résulte de la chute. Pour dire les choses autrement, avant la chute, l'homme était capable de s'empêcher de pécher ; après la chute, l'homme n'est plus capable de s'en empêcher. Voilà ce que nous appelons le péché originel. La renaissance spirituelle triomphe de cette incapacité morale ou servitude morale. La nouvelle naissance nous délivre du péché originel. Avant la nouvelle naissance, nous avons encore le libre arbitre, mais nous ne bénéficions pas de cette délivrance de la puissance du péché, ce qu'Augustin appelait « la liberté ».

La personne née de nouveau peut encore pécher. Dieu ne nous retirera pas cette capacité de pécher avant notre glorification au ciel. Nous avons la capacité de pécher, mais nous ne sommes plus asservis au péché originel. Dieu nous en a délivrés. Bien entendu, cela ne signifie toutefois pas que nous menions maintenant une vie parfaite. Nous péchons encore. Nous ne pouvons cependant pas dire que nous péchons parce que c'est tout ce que notre nature déchue nous donne le pouvoir de faire.

La capacité morale selon Jésus

Nous avons brièvement décrit les conceptions de Jonathan Edwards et d'Augustin par rapport à l'incapacité morale. Je les trouve utiles et je suis également persuadé qu'elles sont justes. En dépit de leur autorité de grands théologiens, aucun d'eux ne peut néanmoins nous inspirer une soumission absolue à leurs enseignements. Ils sont tous les deux faillibles. Pour le chrétien, les enseignements de

Jésus sont une tout autre affaire. Pour nous, ainsi que pour tous les autres, si Jésus est bel et bien le Fils de Dieu, ses enseignements doivent imprégner notre conscience. Ses enseignements sur la question de la capacité morale de l'homme sont irréfutables.

L'un des enseignements les plus importants que Jésus a apportés sur le sujet se trouve dans l'Évangile selon Jean : « C'est pourquoi je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par le Père » (Jn 6.65).

Examinons ce verset de près. Le premier élément de cet enseignement correspond à un *néгатif universel*. Le mot « nul » englobe tout. Il ne permet aucune exception, sinon celles que Jésus y ajoute lui-même. Ensuite vient le mot crucial *peut*, qui évoque la capacité, et non la permission.

Dans le passage cité, Jésus ne dit pas : « Nul n'est autorisé à venir à moi », mais plutôt : « Nul n'est *capable* de venir à moi. »

Le mot suivant de ce passage est lui aussi crucial. « Si » désigne ce que l'on appelle une *condition nécessaire*, à savoir quelque chose qui doit se produire avant que quelque chose d'autre puisse se produire.

Le sens des paroles de Jésus est clair. Aucun être humain n'a la capacité de venir à Christ à moins que quelque chose se produise qui lui en donne la possibilité. La condition nécessaire que Jésus déclare est que « cela [...] lui a été donné par le Père ». Jésus affirme ici que la capacité de venir à lui constitue un don de Dieu. L'homme n'a pas en lui, ni par lui-même, la capacité de venir à Christ. Pour cela, Dieu doit accomplir d'abord quelque chose.

Le passage enseigne au moins ceci : L'homme déchu n'a pas en lui-même la capacité naturelle de venir à Christ par lui-même, sans une certaine aide divine. Dans cette mesure, du moins, Edwards et Augustin sont tout à fait d'accord avec cet enseignement de notre Seigneur. La question qui reste à se poser est la suivante : Dieu

accorde-t-il la capacité de venir à Jésus à tous les hommes ? Selon la conception réformée de la prédestination, la réponse est non. Selon d'autres conceptions de la prédestination, la réponse est oui. Une chose est toutefois certaine : l'homme en est incapable par ses propres forces sans obtenir l'aide de Dieu.

Quel genre d'aide est requis ? Jusqu'où Dieu doit-il aller pour surmonter notre incapacité naturelle à venir à Christ ? On en trouve un indice ailleurs dans le même chapitre de l'Évangile selon Jean. En fait, il y a deux autres affirmations de Jésus qui se rapportent directement à cette question.

Plus tôt dans le chapitre 6, Jésus fait une déclaration similaire : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire » (Jn 6.44). Ici, le mot clé est *attire*. Que signifie le fait pour le Père d'attirer des gens à Christ ? J'ai souvent entendu expliquer ce verbe en lui donnant pour signification que le Père doit charmer ou séduire les hommes de manière à les convaincre de venir à Christ. À moins que cette séduction ne se produise, nul ne viendra à Christ. Il reste que l'homme a la capacité de résister à cette séduction et de refuser d'y céder. Cette séduction, bien qu'elle soit nécessaire, n'est pas contraignante. En langage philosophique, cela signifierait que l'attraction de Dieu constitue une condition nécessaire, mais qui ne suffit pas à amener des hommes à Christ. En langage plus simple, cela signifie que nous ne pouvons venir à Christ sans cette séduction, mais que celle-ci ne garantit pas que nous viendrons à Christ dans les faits.

Je suis persuadé que l'explication précédente, très répandue, est incorrecte. Elle va à l'encontre de la Bible, plus particulièrement de la signification biblique du mot *attire*. Ici, le mot grec employé est *elkô*. Dans son livre intitulé *Theological Dictionary of the New Testament*, Gerhard Kittel lui donne le sens d'imposer par une

supériorité irrésistible. Sur les plans linguistique et lexicographique, ce mot signifie « imposer ».

Le fait d'imposer est un concept beaucoup plus insistant que celui de séduire. Pour le discerner plus nettement, attardons-nous un instant à deux autres passages du Nouveau Testament où le même mot grec est employé. Dans Jacques 2.6, nous lisons : « Et vous, vous avilissez le pauvre ! N'est-ce pas les riches qui vous oppriment, et qui vous traînent devant les tribunaux ? » Devinez quel mot dans ce passage correspond au mot grec qui est rendu ailleurs par *attire*. Il s'agit du mot *traînent*. Substituons-lui maintenant le mot *séduisent*. Le passage se lirait alors ainsi : « N'est-ce pas les riches qui vous oppriment, et qui vous *séduisent* devant les tribunaux ? »

Le même mot apparaît dans Actes 16.19 : « Les maîtres de la servante, voyant disparaître l'espoir de leur gain, se saisirent de Paul et de Silas, et les *traînèrent* sur la place publique devant les magistrats. » Ici encore, essayez de substituer le mot *séduisirent* au mot *traînèrent*. Paul et Silas n'ont pas été saisis, puis séduits dans la place du marché.

On m'a demandé un jour de débattre de la doctrine de la prédestination dans le cadre d'un forum public se tenant dans un séminaire arminien. Mon adversaire était le directeur du département du Nouveau Testament du séminaire en question. À un moment déterminant du débat, nous avons fixé notre attention sur le passage où le Père entraîne les gens. C'est mon adversaire qui a évoqué ce passage en tant que texte-preuve pour soutenir que Dieu ne force et ne contraint personne à venir à Christ. Il a insisté pour dire que Dieu restreignait son influence sur l'homme déchu au fait de l'entraîner, qu'il interprétait en lui donnant le sens de séduire.

À ce moment-là dans le débat, j'ai vite évoqué Kittel et les autres passages du Nouveau Testament qui traduisent le verbe par

entraîner. J'étais certain d'avoir eu le dessus sur mon adversaire. J'étais convaincu qu'il s'était heurté à une difficulté insoluble par rapport à sa propre position. C'est alors qu'il m'a complètement pris au dépourvu. Je n'oublierai jamais cet instant des plus pénibles où il a cité un obscur poète grec qui avait employé ce même mot grec pour décrire le fait de puiser de l'eau d'un puits. Il m'a regardé et m'a dit : « Eh bien, Professeur Sproul, quelqu'un entraîne-t-il de l'eau d'un puits ? » L'auditoire a aussitôt éclaté de rire en entendant cette révélation frappante de la signification alternative du mot grec débattu. Je suis resté là en arborant un air plutôt ridicule. Lorsque les rires se sont tus, j'ai répondu : « Non, Monsieur. Je dois reconnaître que l'on n'entraîne pas de l'eau d'un puits. Mais comment obtient-on de l'eau d'un puits ? La séduit-on ? Se tient-on au bord d'un puits en murmurant : "Ici, eau, eau, eau" ? » Il est tout aussi nécessaire pour Dieu de venir dans notre cœur afin de le tourner vers Christ que pour nous de mettre le seau dans l'eau et de l'en retirer si nous voulons avoir à boire. L'eau ne viendra pas à nous par elle-même, en répondant à une simple invitation extérieure.

Aussi cruciaux que puissent être ces passages de l'Évangile selon Jean, ils ne surpassent pas en importance les autres enseignements de Jésus dans le même Évangile qui portent sur l'incapacité morale de l'homme. Je repense à la fameuse discussion que Jésus a eue avec Nicodème dans Jean 3. Jésus lui a affirmé : « En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu » (Jn 3.3). Deux versets plus loin, Jésus revient sur cet enseignement : « En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. »

Ici encore, nous tombons sur le mot clé *si*. Jésus énonce avec insistance un préalable nécessaire à tout être humain voulant voir le royaume de Dieu et y entrer. Ce préalable correspond à la

renaissance spirituelle. La conception réformée de la prédestination nous enseigne qu'avant qu'une personne puisse choisir Christ, son cœur doit d'abord être transformé. Elle doit naître de nouveau. Selon les conceptions non réformées, les personnes déchues doivent d'abord choisir Christ, puis renaître. Nous trouvons ici des gens non régénérés qui voient le royaume de Dieu et y entrent. Dès l'instant où une personne reçoit Christ, elle se retrouve dans le royaume. On ne croit pas d'abord, puis on renaît et l'on entre alors dans le royaume. Comment un homme peut-il choisir un royaume qu'il ne voit pas ? Comment un homme peut-il entrer dans le royaume sans renaître en premier lieu ? Jésus a indiqué à Nicodème qu'il devait naître de l'Esprit. Nicodème vivait encore alors selon la chair. Or, la chair n'engendre que la chair. Selon Jésus, la chair ne sert à rien. À ce sujet, Luther a affirmé : « Cela ne veut pas dire un petit quelque chose. » Selon les conceptions non réformées, des gens répondent à Christ sans être nés de nouveau. Ils vivent encore selon la chair. Selon les conceptions non réformées, la chair non seulement donne quelque chose, mais encore elle procure le plus grand avantage dont une personne puisse bénéficier : l'entrée dans le royaume par la foi en Christ. Si une personne qui vit encore selon la chair et n'est pas encore née de nouveau par le pouvoir du Saint-Esprit peut se tourner vers Christ par elle-même, à quoi sert la nouvelle naissance ? Voilà l'erreur fatale des conceptions non réformées. Les gens qui les entretiennent négligent de prendre au sérieux l'incapacité morale de l'homme, l'impotence morale de la chair.

La théologie réformée a parmi ses éléments clés la maxime suivante : « La régénération précède la foi. » Notre nature est tellement corrompue et le pouvoir du péché est tellement grand qu'à moins que Dieu accomplisse une œuvre surnaturelle dans notre âme, nous ne choisirons jamais Christ. Nous ne croyons pas dans

le but de naître de nouveau ; nous naissons de nouveau dans le but de pouvoir croire.

Il est ironique que, dans le même chapitre et contexte dans lequel notre Seigneur enseigne la nécessité absolue de la renaissance pour même voir le royaume, à plus forte raison le choisir, ceux qui entretiennent des conceptions non réformées trouvent un de leurs principaux textes-preuves pour soutenir le fait que l'homme déchu retient une parcelle de capacité de choisir Christ. Il s'agit de Jean 3.16 : « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »

Qu'est-ce que ce fameux verset enseigne au sujet de la capacité de l'homme déchu de choisir Christ ? En un mot, *rien*. Les personnes non réformées soutiennent que ce verset enseigne que tout le monde a en eux-mêmes le pouvoir d'accepter ou de rejeter Christ. Un examen attentif de ce verset nous révèle toutefois qu'il ne nous enseigne rien de la sorte. Il nous enseigne plutôt que quiconque croit en Christ sera sauvé. Quiconque fait A (croit) recevra B (la vie éternelle). Ce verset ne dit rien, absolument rien, sur qui croira un jour. Il ne dit rien au sujet de la capacité morale naturelle de l'homme déchu. Les personnes réformées et non réformées s'entendent tout à fait pour dire que ceux qui croient seront tous sauvés. Elles ne s'entendent absolument pas quant à savoir qui a la capacité de croire.

Il se peut que certains répondent à cela : « O.K. Ce verset n'enseigne pas *explicitement* que les hommes déchus ont la capacité de choisir Christ sans d'abord renaître, mais il l'enseigne *implicitement*. » Je ne suis pas prêt à reconnaître que ce verset laisse même entendre pareille chose. Cependant, même si c'était le cas, cela ne changerait rien au débat. Pourquoi pas ? Selon notre règle d'interprétation de la Bible, nous devons toujours subordonner les

implications tirées de la Bible aux enseignements explicites de la Bible. Nous ne devons jamais, au grand jamais, inverser les choses de manière à subordonner les enseignements explicites de la Bible à de possibles implications tirées de la Bible. Tant les penseurs réformés que les penseurs non réformés adhèrent à cette règle.

Si Jean 3.16 impliquait la capacité humaine naturelle chez les hommes déchus de choisir Christ, l'enseignement explicite contraire de Jésus annulerait cette implication. Nous avons déjà démontré que Jésus a enseigné explicitement et sans ambiguïté qu'aucun homme n'a la capacité de venir à lui à moins que Dieu fasse le nécessaire pour la lui procurer, c'est-à-dire l'attirer à lui.

L'homme déchu est chair. Dans la chair, il ne peut rien faire pour être agréable à Dieu. À ce sujet, Paul déclare : « [*Car*] l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. Or, ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu » (Ro 8.7,8).

Nous nous demandons alors : *Qui sont ceux qui vivent « selon la chair »* ? Paul poursuit en déclarant : « Pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous » (Ro 8.9). Le mot clé ici est *si*. Ce qui distingue ceux qui vivent selon la chair de ceux qui vivent selon l'Esprit, c'est que le Saint-Esprit habite en ces derniers. Dieu le Saint-Esprit n'habite en personne n'étant pas né de nouveau. Les gens qui vivent selon la chair ne sont pas passés par la nouvelle naissance. Sans renaître d'abord, c'est-à-dire naître du Saint-Esprit, personne ne peut ni se soumettre à la loi de Dieu ni plaire à Dieu.

Dieu nous commande de croire en Christ. Ceux qui choisissent Christ lui sont agréables. Si les gens non régénérés pouvaient choisir Christ, ils pourraient se soumettre à au moins un des commandements de Dieu et ils pourraient accomplir au moins une chose étant agréable à Dieu. Si c'est le cas, l'apôtre aurait tort ici d'insister pour

dire que ceux qui vivent selon la chair ne peuvent ni se soumettre à Dieu ni lui plaire.

Nous en concluons que l'homme déchu est encore libre de choisir ce qu'il désire, mais comme ses désirs sont mauvais, il n'a pas la capacité morale de venir à Christ. Tant qu'il vivra selon la chair, non régénéré, il ne choisira jamais Christ. Il ne peut le choisir précisément parce qu'il est incapable d'aller à l'encontre de sa propre volonté. Il ne désire aucunement Christ. Il ne peut pas choisir ce qu'il ne désire pas. Sa chute est grande, à tel point que seule la grâce de Dieu agissant en lui peut le conduire à la foi.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 3

1. Le libre arbitre se définit par « la capacité de faire des choix selon nos désirs ».
2. Le concept d'un « libre arbitre naturel », d'une volonté dépourvue d'une disposition ou d'une inclination antérieure, constitue une fausse conception du libre arbitre. Il est à la fois irrationnel et non biblique.
3. Le véritable libre arbitre implique un genre d'autodétermination, qui diffère d'une coercition issue d'une force extérieure.
4. Nous avons du mal à faire des choix en partie parce que des désirs conflictuels et changeants nous habitent.
5. L'homme déchu a la capacité naturelle de faire des choix, mais il n'a pas la capacité morale nécessaire pour faire des choix pieux.
6. Comme Augustin l'a dit, l'homme déchu a le « libre arbitre », mais n'a pas la « liberté ».
7. Le péché originel ne correspond pas au premier péché commis, mais à l'état impie qui *résulte* du péché d'Adam et Ève.

8. L'homme déchu est « incapable de ne pas pécher ».
9. Jésus a enseigné que l'homme n'a pas le pouvoir de venir à lui sans l'aide de Dieu.
10. Avant qu'une personne puisse choisir Jésus, il lui faut d'abord naître de nouveau.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal (Ge 6.5).

Le cœur est tortueux par-dessus tout, et il est méchant : Qui peut le connaître ? (Jé 17.9.)

Jésus leur répondit : Ne murmurez pas entre vous. Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour (Jn 6.43,44).

Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fond ; car il est menteur et le père du mensonge. Et moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas. Qui de vous me convaincra de péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu ; vous n'écoutez pas, parce que vous n'êtes pas de Dieu (Jn 8.44-47).

Vous étiez morts par vos offenses et par vos péchés (Ép 2.1).

CHAPITRE 4

La chute d'Adam et la mienne

Une autre question difficile entourant la doctrine de la prédestination est à savoir comment il est possible que nous tenions notre nature impie d'Adam. Si nous sommes nés avec une nature déchue, si nous sommes nés dans le péché, si nous sommes nés dans un état d'incapacité morale, comment Dieu peut-il nous tenir pour responsables de nos péchés ?

Rappelons-nous que le péché originel ne correspond pas au premier péché commis, mais au résultat de ce premier péché. La Bible répète que le péché et la mort sont entrés dans le monde « par un seul homme ». À cause du péché d'Adam, tous les hommes sont maintenant pécheurs. La chute a été grande. Elle a eu des répercussions radicales sur toute l'humanité (voir Ro 5.12).

Beaucoup de gens ont tenté d'expliquer la relation entre la chute d'Adam et le reste de l'humanité. Certaines des théories présentées sont des plus complexes et imaginatives. Trois de ces théories se présentent cependant comme les plus couramment admises. J'appellerai la première de celles-ci « la théorie mythique de la chute ».

La théorie mythique de la chute

Comme l'expression le suggère, la théorie mythique de la chute sous-tend que la chute ne repose sur aucun fondement factuel et historique. On ne considère pas Adam et Ève comme des personnages historiques, mais comme des symboles mythologiques dont on s'inspire pour expliquer ou représenter le problème de la corruption de l'homme.

Selon cette théorie, l'histoire de la chute dans la Bible constitue un genre de parabole enseignant une leçon morale et les premiers chapitres du livre de la Genèse sont mythologiques. Il n'y a jamais eu d'Adam, pas plus que d'Ève. La structure même de cette histoire laisse croire à une parabole ou à un mythe, car elle inclut des êtres comme un serpent parlant et des choses manifestement symboliques comme l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Ce mythe communique la vérité morale selon laquelle les gens tombent dans le péché. Le péché constitue un problème universel. Tout le monde pèche ; personne n'est parfait. Ce mythe évoque une réalité supérieure : Chacun est son propre Adam. Chaque personne vit sa propre chute privée. Le péché est une condition humaine universelle précisément parce que tous succombent à leur propre tentation privée.

Les éléments favorisant cette théorie sont de taille. Son premier avantage : cette conception décharge Dieu de toute responsabilité du fait de blâmer les futures générations pour les agissements d'un seul couple. Personne ne peut rejeter la faute de ses propres péchés sur ses parents ou sur son Créateur. Dans ces conditions, ma déchéance résulte directement de ma propre chute, et non de celle de quelqu'un d'autre.

Son second avantage : cette conception évite d'avoir à défendre le caractère historique des premiers chapitres de la Bible. Elle nous épargne l'angoisse que génèrent certaines théories de l'évolution

ou des débats scientifiques entourant la nature de la création. Le mythe ne requiert jamais que sa vérité factuelle soit défendue.

Les inconvénients de cette conception sont toutefois plus graves. Sa faille principale réside dans le fait qu'elle n'offre aucune explication pour l'universalité du péché. Si chacun de nous est né sans nature impie, comment justifier l'universalité du péché ? Si sept milliards et demi de personnes sont nées sans inclination pour le péché, sans nature corrompue, nous aurions raison de nous attendre à ce qu'au moins certaines d'entre elles évitent de tomber dans le péché. Si notre état moral naturel était empreint de neutralité et d'innocence, les statistiques nous porteraient à croire que la moitié de l'humanité resterait parfaite. J'admets que de justifier la chute d'une seule personne innocente pose un problème intellectuel énorme. Si nous multiplions cette difficulté par les milliards de personnes qui sont déchues, le problème devient plusieurs millions de fois plus difficile à régler. Nous admettons aussi que, si une seule personne créée à l'image de Dieu a pu tomber dans le péché, il est tout à fait possible que des milliards y tombent également. Ce sont ici les probabilités statistiques qui sont si étonnantes. De penser qu'une seule personne est tombée, c'est une chose. Mais si tout le monde, sans exception, en fait autant, il y a de quoi se demander pourquoi et si l'état naturel de l'homme est aussi neutre que cela.

En général, ceux qui défendent la conception mythique soutiennent que les gens ne naissent pas universellement dans un milieu idyllique comme l'Éden. La société est corrompue. Nous naissons dans un environnement corrompu. Nous sommes comme « le bon sauvage » de Rousseau, que les influences négatives de la civilisation ont corrompu.

Cette explication porte à réfléchir. Comment la société ou la civilisation s'est-elle corrompue en premier lieu ? Si tous naissent

innocents, sans trace de corruption personnelle, nous nous attendrions à trouver des sociétés n'étant pas plus qu'à demi corrompues. Si ce qui se ressemble s'assemble, nous pourrions trouver des sociétés au sein desquelles toutes les personnes corrompues s'assembleraient et d'autres sociétés desquelles le mal serait absent. Aucune société ne peut constituer d'influence corruptrice sans d'abord être elle-même devenue corrompue. Pour expliquer la chute de toute une société ou civilisation, une personne doit surmonter les difficultés que nous avons déjà soulevées.

Dans un autre de ses célèbres ouvrages, son traité portant sur le péché originel, Jonathan Edwards fait une remarque importante selon laquelle, parce que le péché de l'homme est universel, même si la Bible ne disait rien au sujet de la chute originelle de l'humanité, la raison exigerait une telle explication. Rien ne prouve mieux le fait que nous sommes nés dans un état de corruption que celui que nous péchons tous (voir 1 Jn 1.8-10).

Une autre question épineuse émerge par rapport à la relation entre le péché et la mort. La Bible indique clairement que la mort n'est pas « naturelle » chez l'homme. Elle répète que la mort est entrée dans le monde des suites du péché. Si c'est le cas, comment expliquer la mort de bébés ? Si tous les hommes naissent innocents, sans corruption innée, Dieu se montrerait injuste en permettant que meurent des bébés non encore déchus.

La conception mythologique de la chute va totalement à l'encontre des enseignements bibliques. Cette conception fait plus que simplement interpréter les chapitres d'introduction de la Bible comme étant non factuels. Ce faisant, cette conception s'oppose clairement à la conception néotestamentaire de la chute. Il faudrait faire de très grandes pirouettes intellectuelles pour prétendre que l'apôtre Paul n'a pas enseigné une chute factuelle. Les parallèles qu'il fait entre le premier Adam et le second Adam sont trop fiables

pour le permettre, à moins que nous soutenions que dans l'esprit de Paul Jésus était lui aussi un personnage mythologique.

Nous reconnaissons que le récit de la chute relaté dans le livre de la Genèse comporte certains éléments littéraires inhabituels. La présence d'un arbre qui ne suit pas le modèle des arbres normaux comporte certaines images poétiques. Il convient d'interpréter la poésie comme de la poésie et non comme un récit historique. Par contre, il y a de solides éléments de littérature narrative et historique dans Genèse 3. Le décor de l'Éden est planté dans le chapitre 2 au confluent de quatre fleuves : le Pischon, le Guihon, l'Iddékel (Tigre) et l'Euphrate.

Nous savons qu'il est possible de situer des paraboles dans des lieux historiques. Par exemple, la parabole du bon Samaritain se déroule dans le contexte géographique du chemin de Jéricho. La simple présence de véritables fleuves historiques n'implique donc absolument pas que ce passage du livre de la Genèse constitue un récit historique.

Il y a toutefois un autre élément de ce passage qui s'avère plus convaincant. L'histoire d'Adam et Ève renferme une généalogie substantielle. Compte tenu de leur penchant pour la mythologie, il se peut que les Romains n'aient aucune difficulté à remonter leur lignée jusqu'à Romulus et à Rémus, mais les Juifs étaient assurément plus scrupuleux en la matière. Les Juifs étaient fortement attachés à la véritable Histoire. À la lumière de la vaste différence entre la perception que les Juifs ont de l'Histoire et celle que les Grecs en ont, il est impensable que les Juifs intègrent des personnages mythologiques à leur propre généalogie. Dans les écrits juifs, la présence d'une généalogie indique qu'il s'agit d'un récit historique. Vous remarquerez que Luc, l'historien du Nouveau Testament, inclut Adam dans la généalogie de Jésus.

Il est beaucoup plus facile d'évoquer un arbre véritable comme point central d'un test moral, d'où son nom d'arbre de la connaissance du bien et du mal, que d'adapter une généalogie à une parabole ou à un mythe. Bien entendu, cela serait possible si d'autres facteurs l'exigeaient ; mais ce n'est pas le cas. Il n'y a aucune bonne raison pour ne pas interpréter Genèse 3 comme un récit historique et de multiples raisons de ne pas traiter ce passage comme une parabole ou un mythe. Le traiter comme un fait historique revient à le traiter comme l'ont fait les Juifs, y compris Paul et Jésus. Le fait de le traiter autrement est motivé en général par une certaine intention contemporaine n'ayant rien à voir avec l'histoire juive.

La conception réaliste de la chute

Vous rappelez-vous la célèbre série télévisée des années 1950 intitulée *You Are There?* Par la magie de la télévision, on transportait les téléspectateurs sur de célèbres sites historiques. Il reste qu'aucun appareil électronique n'a encore été inventé pour nous ramener dans le temps, nonobstant H. G. Wells. Nous vivons dans le présent. Notre seul accès au passé réside dans les livres, les artefacts archéologiques et nos souvenirs ainsi que ceux d'autres personnes.

Je me rappelle avoir donné un cours biblique qui incluait une courte étude des soldats romains. J'ai alors mentionné la norme romaine portant les initiales SPQR. J'ai demandé si quelqu'un savait ce que signifiaient ces initiales. Un précieux ami septuagénaire a déclaré : « *Senatus Populusque Romanus* : le sénat et le peuple romain. » En lui souriant, j'ai dit à mon ami : « Tu es la seule personne dans la salle assez vieille pour te le rappeler ! »

Aucun de nous n'est assez vieux pour se remémorer l'image mentale de la chute d'Adam. Ou est-ce le cas ? La conception réaliste de la chute nous porte à croire que nous sommes tous

assez vieux pour nous la rappeler. Nous devrions nous en souvenir puisque nous y étions réellement.

Le réalisme ne correspond pas à un exercice en réincarnation à la Bridey Murphy. Il constitue plutôt une tentative sérieuse pour répondre au problème de la chute. Le concept clé est celui-ci : Nous ne pouvons être moralement tenus responsables d'un péché que quelqu'un d'autre a commis. Pour en être imputables, nous devons avoir activement participé à le commettre. D'une manière ou d'une autre, nous devons avoir été présents lors de la chute. *Réellement* présents. D'où le nom *réalisme*.

La conception réaliste de la chute implique un genre de concept de la préexistence de l'âme humaine. C'est-à-dire qu'avant notre naissance, notre âme devait déjà exister. Elle était avec Adam lors de la chute. Elle a chuté avec Adam. Le péché d'Adam n'était pas qu'un acte pour nous, mais aussi un acte *avec* nous. Nous y étions.

Cette théorie semble spéculative, voire bizarre. Ses défenseurs l'étaient cependant de deux passages bibliques déterminants. Le premier se trouve dans le livre d'Ézéchiel :

Pourquoi dites-vous ce proverbe dans le pays d'Israël : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées ? Je suis vivant ! dit le Seigneur, l'Éternel, vous n'aurez plus lieu de dire ce proverbe en Israël. Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme du fils comme l'âme du père, l'une et l'autre sont à moi ; l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra (18.2-4).

Plus loin dans le même chapitre, Ézéchiel écrit :

Vous dites : Pourquoi le fils ne porte-t-il pas l'iniquité de son père ? C'est que le fils a agi selon la droiture et la justice, c'est qu'il a observé et mis en pratique toutes mes lois ; il vivra. L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le

père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui (18.19,20).

Ici, l'adepte du réalisme trouve un passage décisif sur lequel se baser. Dieu déclare clairement que le fils n'est pas tenu responsable des péchés de son père. Or, cela pourrait sembler poser de sérieuses difficultés quant à toute l'idée selon laquelle les gens chutent « en Adam ».

Le second passage déterminant qui étaye le réalisme se trouve dans l'épître aux Hébreux :

De plus, Lévi, qui perçoit la dîme, l'a payée, pour ainsi dire, par Abraham ; car il était encore dans les reins de son père, lorsque Melchisédek alla au-devant d'Abraham (7.9,10).

Ce passage s'inscrit dans un long traitement par l'auteur de l'épître aux Hébreux du rôle de Christ en tant que souverain sacrificateur suprême. Le Nouveau Testament déclare que Jésus est à la fois notre roi et notre sacrificateur. Il met en évidence le fait que Jésus était de la lignée de Juda, à qui Dieu a promis la royauté. Jésus était fils de David, qui était lui aussi de la lignée de Juda.

Le sacerdoce de l'Ancien Testament n'a pas été donné à Juda, mais aux fils de Lévi. Les lévites formaient la lignée sacerdotale. Nous parlons donc normalement du sacerdoce lévitique ou du sacerdoce aaronique. Aaron était un lévite. Or, si c'est le cas, comment Jésus pouvait-il être un sacrificateur sans être de la lignée de Lévi ?

Ce problème contrariait certains Juifs de l'Antiquité. L'auteur de l'épître aux Hébreux soutient qu'il est fait mention d'un autre sacerdoce dans l'Ancien Testament, celui du mystérieux personnage nommé Melchisédek. Il y est dit que Jésus est un sacrificateur de l'ordre de Melchisédek.

Ce long passage d'Hébreux ne sert toutefois pas uniquement à prouver qu'il y avait un autre sacerdoce dans l'Ancien Testament en plus du sacerdoce lévitique. Il vise surtout à démontrer que le sacerdoce de Melchisédek était *supérieur* à celui de Lévi.

Pour prouver la validité de son point de vue, l'auteur de cette épître revient un peu sur l'histoire vétérotestamentaire. Il attire l'attention sur le fait qu'Abraham a payé la dîme à Melchisédek, et non l'inverse. Melchisédek a également béni Abraham, et non l'inverse. Voici ce qu'il faut en comprendre : Dans la relation entre Abraham et Melchisédek, c'est Melchisédek qui servait de sacrificateur, et non Abraham.

Pour les Juifs, la pensée clé réside dans le verset 7 : « Or, c'est sans contredit l'inférieur qui est béni par le supérieur. »

L'auteur de l'épître continue de bâtir son argument. Il soutient que, dans les faits, le père est supérieur au fils. Cela signifie qu'Abraham devance Isaac dans la hiérarchie patriarcale. En retour, Isaac devance Jacob, et Jacob devance ses fils, y compris son fils Lévi. Par conséquent, Abraham est supérieur à son arrière-petit-fils Lévi.

Or, si Abraham est supérieur à Lévi et qu'Abraham est lui-même subordonné à Melchisédek, c'est dire que le sacrificateur Melchisédek est supérieur à Lévi et à toute la lignée de ce dernier. La conclusion à en tirer est claire. Le sacerdoce de Melchisédek est d'un ordre sacerdotal supérieur au sacerdoce lévitique. Ce fait accorde une dignité suprême au sacerdoce souverain de Christ.

Par tout cela, l'auteur de l'épître aux Hébreux ne cherchait pas en premier lieu à expliquer le mystère de la chute d'Adam. Il dit néanmoins quelque chose dont les adeptes du réalisme profitent pour prouver leur théorie. Il écrit que « Lévi l'a payée [*la dîme*], pour ainsi dire, par Abraham » et que Lévi l'a fait alors qu'il « était encore dans les reins de son père ».

Les réalistes voient dans cette référence à Lévi, faisant quelque chose avant même sa naissance, la preuve biblique de la véracité du concept de la préexistence de l'âme humaine. Si Lévi pouvait payer la dîme alors qu'il était encore dans les reins de son père, cela doit vouloir dire que Lévi existait déjà d'une certaine manière.

Ce traitement de ce passage de l'épître aux Hébreux nous oblige à nous interroger. Il ne nous enseigne pas explicitement que Lévi existait réellement ou préexistait dans les reins de son père. Il précise « pour ainsi dire ». Il n'exige pas que nous sautions à la conclusion que Lévi préexistait « réellement ». Les réalistes abordent ce passage armés d'une théorie qu'ils n'ont pas tirée du passage, mais qu'ils ont intégrée au passage.

L'argument basé sur le passage d'Ézéchiël manque aussi le coche. Ézéchiël ne discourt pas sur la chute d'Adam. Ici, il la passe sous silence. Ézéchiël aborde plutôt le prétexte que les personnes se donnent couramment pour excuser leurs péchés. Elles cherchent à reporter la faute de leurs mauvaises actions sur quelqu'un d'autre. Ce comportement humain se manifeste depuis la chute, mais c'est là tout ce que ce passage a à voir avec la chute. Lors de celle-ci, Ève a blâmé le serpent, et Adam a blâmé Dieu et Ève pour son propre péché. Adam a cherché à se disculper ainsi : « La femme que *tu* as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé » (Ge 3.12 ; italiques pour souligner).

Depuis lors, les hommes cherchent à se disculper en rejetant la faute sur autrui. Les réalistes soutiennent néanmoins qu'Ézéchiël 18 établit un principe qui exerce une incidence sur la question. Selon ce principe, les hommes ne sont pas responsables des péchés d'autrui.

Il est certain que ce principe général est exposé dans le livre d'Ézéchiël. Il s'agit d'un grand principe de la justice divine. Nous n'oserions toutefois pas en faire un principe absolu. Sinon, le passage d'Ézéchiël évoqué irait trop loin, en allant à l'encontre de

l'œuvre expiatoire de Christ. S'il n'est jamais possible qu'une personne soit punie pour les péchés d'une autre, c'est dire que nous n'avons pas de Sauveur. Jésus a été puni pour nos péchés. C'est d'ailleurs l'essence même de l'Évangile. Non seulement Jésus a subi le châtiment de nos péchés, mais encore sa justice constitue la base méritoire de notre justification. Nous sommes justifiés par une justice autre que la nôtre. Si nous poussons l'affirmation d'Ézéchiél à l'extrême – « La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui » –, nous n'avons d'autre choix en tant que pécheurs que de nous justifier nous-mêmes. Et cela nous met tous dans le pétrin.

Il est vrai que la Bible dit que Dieu « punit » les iniquités d'une personne jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Or, elle fait ici allusion aux « répercussions » ou aux conséquences du péché. Il se peut qu'un enfant subisse les conséquences du péché de son père, mais Dieu ne le tient pas *responsable* du péché de son père.

Le principe d'Ézéchiél permet deux exceptions : la croix et la chute. Dans un sens, l'exception de la croix ne nous dérange pas. C'est la chute qui nous déplaît. Cela ne nous dérange pas que notre culpabilité soit transférée à Jésus ou que sa justice nous soit imputée ; mais la seule idée que la culpabilité d'Adam nous soit transférée nous fait hurler. Nous affirmons que, si la culpabilité d'Adam ne nous avait pas été transmise, l'œuvre de Dieu n'aurait jamais été nécessaire.

La conception fédéraliste ou représentative de la chute

Dans l'ensemble, la conception fédéraliste de la chute est la plus répandue parmi les défenseurs de la conception réformée de la prédestination. Elle enseigne qu'Adam a agi en tant que représentant de toute l'humanité. En mettant Adam et Ève à l'épreuve,

Dieu a mis l'humanité entière à l'épreuve. Le nom d'Adam signifie « homme » ou « humanité ». Adam a été le premier être humain à avoir été créé. Il est en tête de l'humanité. Dieu l'a placé dans le jardin afin qu'il y agisse non seulement pour lui-même, mais aussi pour tous ses descendants. Comme un gouvernement fédéral a un porte-parole en chef étant à la tête de la nation, de même Adam était la tête fédérale de l'humanité.

L'idée maîtresse du fédéralisme est celle-ci : Quand Adam a péché, il a péché pour nous tous. Sa chute a été aussi la nôtre. Lorsque Dieu a puni Adam en lui retirant sa justice originelle, nous avons tous été punis du même coup. La malédiction de la chute nous affecte tous. Non seulement Adam était destiné à gagner sa vie à la sueur de son front, mais cela vaut aussi pour nous. Non seulement Ève a dû accoucher dans la douleur, mais cela vaut aussi pour les femmes de toutes les générations. Le serpent pernicieux dans le jardin n'était pas le seul membre de son espèce à avoir reçu pour malédiction de ramper sur son ventre.

Lorsque Dieu a créé Adam et Ève, il leur a donné de dominer sur toute la création. Par leur péché, ils ont attiré la souffrance sur le monde entier. Voici ce que Paul en dit :

Car la création a été soumise à la vanité – non de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise, – avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement (Ro 8.20-22).

La création tout entière soupire après la pleine rédemption de l'homme. Lorsque l'homme a péché, les répercussions de son péché se sont fait sentir à la grandeur de la création. À cause du péché d'Adam, non seulement nous souffrons, mais encore les lions, les

éléphants, les papillons et les chiots souffrent aussi. Ils n'ont pas demandé à souffrir. La chute de leur maître les a blessés.

Le Nouveau Testament enseigne explicitement que nous souffrons à cause du péché d'Adam. Dans Romains 5, par exemple, Paul fait les remarques suivantes :

« [Par] un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort » (v. 12).

« [Par] l'offense d'un seul il en est beaucoup qui sont morts » (v. 15).

« [Par] une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes » (v. 18).

« [Par] la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs » (v. 19).

Il est impossible de nier l'enseignement biblique évident selon lequel le péché d'Adam a entraîné de terribles conséquences pour ses descendants. C'est précisément en raison de l'abondance de telles affirmations bibliques que presque toutes les communautés chrétiennes se sont dotées d'une doctrine du péché originel reliée à la chute d'Adam.

Une grande question demeure. Si Dieu a réellement jugé toute l'humanité en la personne d'Adam, en quoi cela est-il juste ? Il semble manifestement injuste de la part de Dieu de permettre que non seulement toute l'humanité subséquente, mais aussi toute la création, souffre à cause d'Adam.

Or, c'est justement à la question de la justice de Dieu que le fédéralisme tente de répondre. Le fédéralisme tient pour acquis qu'Adam nous représentait dans les faits et qu'une telle représentation était à la fois juste et exacte. Il soutient qu'Adam nous représentait *parfaitement*.

Dans le cadre de notre propre système de justice, des situations correspondent, non parfaitement, mais approximativement, à ce concept de représentation. Nous savons que, si j'engage un homme pour qu'il tue une personne et que cet assassin exécute son contrat, on peut à juste titre me poursuivre en justice pour meurtre prémédité malgré le fait que ce ne soit pas moi qui aie appuyé sur la détente. On me reconnaîtra coupable d'un crime que quelqu'un d'autre aura commis du fait que celui-ci aura agi à ma place.

Ici, on soulèvera une objection évidente : « Mais nous n'avons pas engagé Adam pour pécher en notre nom. » C'est vrai. Cet exemple illustre simplement le fait qu'il y a *certain*s cas dans lesquels il est juste de punir une personne pour le crime d'une autre.

La conception fédéraliste de la chute exhale encore une faible odeur de tyrannie. Elle nous pousse à nous écrier : « Aucune condamnation sans représentation ! » Tout comme des gens d'une nation réclament que des représentants leur assurent la liberté par rapport à une tyrannie despotique, nous exigeons une représentation devant Dieu qui soit équitable et juste. Selon la conception fédéraliste, nous sommes reconnus coupables du péché d'Adam du fait qu'il était notre représentant équitable et juste.

Un instant ! Il se peut qu'Adam nous ait représentés, mais nous ne l'avons pas choisi. Et si les pères de la République américaine avaient exigé d'être représentés auprès du roi George et que celui-ci leur avait répondu : « Bien sûr que vous pouvez avoir des représentants. Vous serez représentés par mon frère ! » Une telle réponse aurait été inacceptable.

Nous désirons avoir le droit de choisir nos propres représentants. Nous voulons pouvoir voter à notre guise, sans que quelqu'un le fasse pour nous. Le mot *vote* vient du latin *votum*, qui signifie « souhait » ou « choix ». En votant, nous exprimons donc nos souhaits, notre volonté.

Supposons que nous ayons été entièrement libres de voter pour notre représentant dans le jardin d'Éden. Cela nous aurait-il satisfaits ? Et pourquoi désirons-nous avoir le droit de voter pour notre représentant ? Pourquoi nous opposons-nous à ce que le roi ou tout autre souverain veuille nommer nos représentants à notre place ? La réponse va de soi. Nous voulons être certains que notre volonté sera respectée. Si le roi nommait mon représentant, je douterais que mes souhaits s'accomplissent. Je craindrais que le représentant nommé désire accomplir davantage les souhaits du roi que les miens. Je ne me sentirais pas équitablement représenté.

Toutefois, si nous avons le droit de choisir nos propres représentants, rien ne nous garantit que nos souhaits s'accompliront. Qui d'entre nous ne s'est jamais laissé enjôler par des politiciens qui promettent une chose durant une campagne électorale et qui en font une autre une fois élus ? Ici encore, si nous tenons à choisir notre propre représentant, c'est pour avoir l'assurance que nous serons correctement représentés.

À aucun moment de toute l'histoire de l'humanité nous n'avons été mieux représentés que dans le jardin d'Éden. Il est vrai que nous n'avons alors pas choisi notre représentant. Celui-ci a été choisi pour nous. Ce n'est cependant pas le roi George qui a choisi notre représentant, mais bien le Dieu tout-puissant.

Lorsque Dieu choisit notre représentant, il le fait à la perfection. Son choix est infaillible. Lorsque je choisis mes propres représentants, je le fais de manière faillible. Il m'arrive parfois de choisir la mauvaise personne et je me fais ainsi représenter incorrectement. Or, Adam m'a représenté infailliblement, non pas parce qu'il était infaillible, mais parce que Dieu est infaillible. Compte tenu de l'infaillibilité de Dieu, je ne peux jamais prétexter qu'il a mal choisi Adam pour me représenter.

Lorsqu'ils ont du mal à se réconcilier avec la chute, bon nombre d'entre nous présument que, s'ils avaient été là, ils auraient fait un choix différent. Ils n'auraient pas pris une décision qui allait conduire le monde à sa perte. Compte tenu des attributs de Dieu, une telle présomption n'est aucunement fondée, car Dieu ne commet aucune erreur. Son choix de mon représentant est supérieur au mien.

Même si nous admettons qu'Adam nous représentait effectivement à la perfection, nous devons malgré tout nous demander s'il était juste que nous nous fassions même représenter alors que l'enjeu revêtait une telle importance. À cela, je ne peux que répondre qu'il a plu au Seigneur de le faire. Nous savons que la chute du monde s'est réalisée en Adam. Nous savons que, dans un sens, Adam nous représentait. Nous savons que nous ne l'avons pas choisi pour nous représenter. Nous savons que le choix d'Adam par Dieu était infaillible. Mais tout le processus était-il juste ?

Je ne peux répondre en définitive à cette question que par une autre, qui émane de l'apôtre Paul : « Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? » Et la réponse de Paul à cette question rhétorique est aussi évidente que précise : « Loin de là ! » (Ro 9.14.)

Si nous connaissons les attributs de Dieu le moins, nous savons que ce n'est pas un tyran et qu'il n'est jamais injuste. Il s'agit d'une période de mise à l'épreuve de l'humanité. Et cela devrait suffire à nous satisfaire.

Pourtant, nous nous entêtons. Nous nous opposons encore au Tout-Puissant. Nous continuons de présumer que, dans un sens, Dieu nous a fait du mal et que nous sommes les victimes innocentes de son jugement. De tels sentiments ne font que confirmer le degré extrême de notre déchéance. Lorsque nous pensons de la sorte, nous pensons comme les enfants d'Adam. De telles pensées

blasphématoires ne font que souligner à gros traits à quel point Adam nous a correctement représentés.

Je suis persuadé que la conception fédéraliste de la chute est substantiellement correcte. C'est la seule des trois conceptions que nous avons examinées qui rend justice à l'enseignement biblique portant sur la chute de l'homme. Je suis heureux que Dieu ne soit pas un tyran arbitraire. Je sais que je suis une créature déchue. Autrement dit, je sais que je suis une créature et je sais que je suis déchu. Je sais aussi que ce n'est pas la « faute » de Dieu si je suis pécheur. Ce que Dieu a fait pour moi, c'est de me sauver de mes péchés. Il ne m'a pas sauvé des siens.

Bien que la plupart des calvinistes entretiennent la conception fédéraliste et représentative de la chute, nous devons nous rappeler que la question de notre lien avec la chute d'Adam ne constitue pas un problème unique au calvinisme. Tous les chrétiens doivent se réconcilier avec elle.

Il est également primordial de voir la prédestination à la lumière de la chute. Tous les chrétiens s'entendent pour dire que le décret divin de la prédestination a précédé la chute. Certains soutiennent que Dieu a d'abord prédestiné certains au salut et d'autres à la damnation, et qu'il a ensuite décrété la chute pour s'assurer que les derniers périssent. On attribue d'ailleurs parfois cette atroce conception au calvinisme. Or, Calvin avait une telle idée en horreur, et tous les calvinistes orthodoxes l'abhorrent tout autant. On donne parfois à cette notion le nom d'« hyper-calvinisme ». Même cela est toutefois une insulte. Cette notion n'a rien à voir avec le calvinisme. Plutôt que d'être un hyper-calvinisme, il s'agit d'un anti-calvinisme.

Le calvinisme, ainsi que d'autres conceptions de la prédestination, enseigne que le décret divin a été rendu *avant* la chute et *au vu de* la chute. En quoi ce fait est-il important ? Parce que la

conception calviniste de la prédestination insiste toujours sur la grâce divine associée à la Rédemption. En prédestinant des gens au salut, Dieu prédestine ceux qui ont réellement *besoin* d'être sauvés. Ils en ont besoin parce que ce sont des pécheurs en Adam, et non parce que Dieu les a forcés à être pécheurs. Le calviniste considère qu'Adam a péché de son plein gré, et non parce que Dieu l'y a contraint.

Une chose est certaine, Dieu savait avant la chute que celle-ci se produirait assurément et il a fait le nécessaire pour en racheter certains. Il a décrété la chute dans le sens qu'il a choisi de la permettre, mais pas dans le sens qu'il a choisi de l'imposer. Sa grâce propre à la prédestination est une grâce précisément parce qu'il choisit de sauver des gens en sachant déjà qu'ils seront spirituellement morts.

Ici, une dernière illustration pourrait s'avérer utile. Nous nous hérissons à l'idée que Dieu nous appelle à être justes alors que le péché originel nous freine. Nous lui disons : « Mais Dieu, nous ne pouvons pas être justes. Nous sommes des créatures déchues. Comment peux-tu nous tenir responsables, alors que tu sais très bien que nous sommes nés avec le péché originel ? »

Cette illustration est la suivante. Supposons que Dieu dise à un homme : « Je veux que tu tailles ces buissons d'ici quinze heures. Mais prends garde. Il y a une grande fosse au bout du jardin. Si tu y tombes, tu seras incapable d'en ressortir. Quoi que tu fasses, tiens-toi donc loin d'elle. »

Supposons que, dès que Dieu quitte le jardin, l'homme s'empresse d'aller sauter dans la fosse. À quinze heures, Dieu revient et voit que les buissons n'ont pas été taillés. Il appelle le jardinier et entend un faible cri provenant du bout du jardin. Il se rend au bord de la fosse et y voit le jardinier en train de s'agiter désespérément au fond. Dieu lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas taillé les buissons que

je t'avais demandé de tailler ? » En colère, le jardinier lui répond : « Comment peux-tu t'attendre à ce que je taille ces buissons alors que je suis coincé dans cette fosse ? Si tu n'avais pas laissé cette fosse vide ici, je ne me retrouverais pas dans cette fâcheuse position. »

Adam a sauté dans la fosse. En Adam, nous y avons tous sauté. Dieu ne nous y a pas jetés. Dieu avait clairement mis Adam en garde contre la fosse. Dieu lui avait demandé de s'en tenir loin. Les conséquences qu'Adam a subies du fait de s'être retrouvé dans la fosse sont une punition découlant directement du fait qu'il y a sauté.

Ainsi en va-t-il du péché originel. Celui-ci constitue à la fois la conséquence du péché d'Adam et la punition pour le péché d'Adam. Nous naissons pécheurs parce qu'en Adam nous avons tous chuté. Même le mot *chute* constitue un peu un euphémisme. Il s'agit d'une perception édulcorée de la question. Le mot *chute* laisse entendre un accident. Or, le péché d'Adam n'avait rien d'accidentel. Adam n'était pas Humpty Dumpty. Il n'a pas simplement glissé dans le péché ; il a sauté dedans à pieds joints. Nous y avons sauté tête première avec lui. Dieu ne nous a pas poussés. Il ne nous a pas joué de tour. Il nous a prévenus correctement. La faute nous revient, et à nous seuls.

Ce n'est pas qu'Adam ait mangé des raisins verts et que nos dents en ont été agacées. La Bible enseigne qu'en Adam, nous avons tous mangé les raisins verts. Voilà pourquoi nos dents ont été agacées.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 4

1. Un mythe ne pourrait expliquer adéquatement l'omniprésence du péché humain.
2. La « société » ne peut expliquer l'impiété de l'homme.

3. La société se compose d'individus, et chacun doit être pécheur avant que la société dans son ensemble puisse être corrompue.
4. Le réalisme ne comporte pas non plus d'explication, car il implique une exégèse spéculative de la Bible.
5. La conception fédéraliste de la chute prend au sérieux le rôle qu'Adam a joué en tant que notre représentant.
6. Adam nous a parfaitement représentés non pas en raison de sa perfection, mais en raison du choix parfait de Dieu.
7. Les chrétiens doivent tous entretenir une conception ou une autre de la chute.
8. Dieu accorde directement sa grâce rédemptrice à ceux qu'il sait être des créatures déchues.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence ; elle prit de son fruit, et en mangea ; elle en donna aussi à son mari, qui était auprès d'elle, et il en mangea. Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures (Ge 3.6,7).

Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché (Ps 51.7).

Car j'aime la miséricorde et non les sacrifices, et la connaissance de Dieu plus que les holocaustes. Ils ont, comme les autres hommes, transgressé l'alliance ; c'est alors qu'ils m'ont été infidèles (Os 6.6,7).

Le diable le transporta encore sur une montagne très élevée, lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire, et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses, si tu te prosternes et m'adores. Jésus lui dit : Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton

Dieu, et tu le serviras lui seul. Alors le diable le laissa. Et voici, des anges vinrent auprès de Jésus, et le servirent (Mt 4.8-11).

Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes (Ro 5.19).

Car, puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ (1 Co 15.21,22).

Tel est le terrestre, tels sont aussi les terrestres ; et tel est le céleste, tels sont aussi les célestes. Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste (1 Co 15.48,49).

CHAPITRE 5

La mort spirituelle et la vie spirituelle

Renaissance et foi

La théologie réformée est bien connue pour un simple acrostiche anglais servant à résumer les présumés « Cinq points du calvinisme » : *TULIP*.

T – Total Depravity (dépravation totale)

U – Unconditional Election (élection inconditionnelle)

L – Limited Atonement (expiation limitée)

I – Irresistible Grace (grâce irrésistible)

P – Perseverance of the Saints (persévérance des saints)

Cet acrostiche a aidé beaucoup d'anglophones à se rappeler les éléments distinctifs de la théologie réformée. Malheureusement, il a aussi engendré une grande confusion et une profonde incompréhension. Le problème avec les acrostiches, c'est que les meilleurs termes pour décrire des idées ne commencent pas toujours par des lettres formant de petits mots faciles à retenir. L'acrostiche s'avère utile comme moyen de mémorisation, mais c'est à peu près tout.

Le premier problème que me pose l'acrostiche TULIP provient de sa première lettre. Le terme *dépravation totale* est des plus trompeurs. On confond souvent le concept de dépravation totale avec l'idée de dépravation absolue. En théologie réformée, la dépravation totale fait référence à l'idée selon laquelle notre *humanité entière* est déchuë. Autrement dit, il n'y a aucune partie de mon être que la chute n'ait affectée. Le péché affecte ma volonté, mon cœur, mon esprit et mon corps. Si Adam n'avait jamais péché, j'imagine qu'il n'aurait pas eu besoin de porter des lunettes à double foyer rendu à un âge moyen. En fait, le terme *âge moyen* n'aurait rien signifié pour lui. S'il n'avait pas péché, Adam ne serait pas mort. Si une personne vit éternellement, où se situe son âge moyen ?

La dépravation totale met aussi en lumière le fait que le péché pénètre jusqu'au fond de notre être. Le péché n'est pas une chose périphérique, une petite erreur qui entache un spécimen autrement parfait. Le péché est *radical* en ce sens qu'il touche à la racine (*radix*) de notre vie.

La dépravation totale ne constitue pas une dépravation absolue. Cette dernière signifierait que nous sommes tous aussi impies qu'il serait possible de l'être. Nous savons toutefois que ce n'est pas le cas. Peu importe dans quelle mesure chacun de nous a péché, nous pouvons penser à de pires péchés que nous aurions pu commettre. Même Adolf Hitler s'est abstenu de tuer sa mère.

Étant donné que l'on confond souvent dépravation totale avec dépravation absolue, je préfère parler de la « corruption radicale » de l'homme, ce qui gâche notre acrostiche. Or, si nous voulons donner un sens à la doctrine biblique de la prédestination, il se peut que le concept du caractère radical du péché soit le plus important à saisir. Comme je l'ai mentionné quand j'ai abordé l'incapacité morale de l'homme, il s'agit ici du point central de tout le débat.

Je me rappelle avoir donné un cours de théologie à l'université. Ma classe se composait d'environ vingt-cinq étudiants appartenant à différentes dénominations. Au début de notre étude de la prédestination, je leur ai demandé combien d'entre eux se considéraient comme des calvinistes par rapport à cette question. Un seul étudiant a levé la main.

Nous avons commencé par faire une étude sur l'impiété de l'homme. Après leur avoir enseigné pendant plusieurs jours sur le sujet de la corruption de l'homme, je les ai soumis à un autre sondage. J'ai demandé à mes élèves : « Combien d'entre vous sont persuadés que ce que vous venez d'apprendre constitue en fait la doctrine biblique de l'impiété humaine ? » Tous ont levé la main. Puis je me suis enquis : « Vous en êtes certains ? » Ils ont insisté pour se dire convaincus. Je leur ai alors adressé une autre mise en garde : « Faites bien attention. Cela pourrait revenir vous hanter plus loin dans le cours. » Rien n'y fit. Ils sont demeurés fermes dans leur position.

À ce point-là du cours, je suis allé écrire la date dans le coin du tableau noir. Juste à côté, j'ai inscrit le chiffre 25. J'ai encerclé le tout et j'ai écrit un mot au concierge lui demandant de ne pas effacer cette partie du tableau.

Plusieurs semaines après, j'ai amorcé une étude portant sur la prédestination. Quand j'ai abordé le sujet de l'incapacité morale de l'homme, ce fut le tollé. Je me suis alors rendu au tableau et leur ai rappelé le sondage antérieur. Il m'a fallu deux autres semaines pour les convaincre d'une chose : s'ils acceptaient réellement la conception biblique de la corruption humaine, le débat portant sur la prédestination serait déjà en pratique terminé.

Je vais essayer de faire ici la même chose dans les grandes lignes, en abordant la question avec la même prudence.

La conception biblique de la corruption humaine

Commençons notre étude du degré de déchéance de l'homme en examinant Romains 3. L'apôtre Paul écrit :

Il n'y a point de juste, pas même un seul ;
Nul n'est intelligent,
Nul ne cherche Dieu ;
Tous sont égarés,
Tous sont pervers ;
Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul
(Ro 3.10-12).

Dans ce passage se trouve un bref résumé de l'universalité de la corruption humaine. Le péché est étendu au point qu'il capture tout le monde dans ses filets. Paul emploie des termes forts pour montrer que cette inculpation n'admet aucune exception parmi les hommes déçus. Il n'y a point de juste, aucun qui fasse le bien.

L'affirmation « il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul » démolit nos présomptions culturelles. Nous grandissons en nous faisant dire que personne n'est parfait et que l'erreur est humaine. Nous sommes tout à fait disposés à reconnaître qu'aucun de nous n'est parfait. Il nous est facile d'admettre que nous sommes pécheurs ; mais de là à dire qu'aucun d'entre nous ne fait le bien ! Pas une personne sur mille n'admettrait que le péché est à ce point grave.

Nul ne fait le bien ? Comment cela se peut-il ? Jour après jour, nous voyons plein de non-croyants faire de bonnes actions. Nous les voyons faire des gestes héroïques et sacrificiels, des œuvres empreintes d'ingéniosité, de prévoyance et d'honnêteté. Nous voyons des non-croyants respecter scrupuleusement les limites

de vitesse tandis que des voitures les dépassent en coup de vent avec sur le pare-chocs des autocollants sur lesquels on peut lire : « Klaxonnez si vous aimez Jésus. »

Ici, Paul doit employer une hyperbole. Il doit exagérer à dessein pour bien se faire comprendre. C'est certain qu'il y a des gens qui font le bien. Pourtant, non ! Selon le jugement objectif de Dieu, il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul.

Nous achoppons ici parce que nous entretenons une compréhension relative de ce qu'est le bien. Le mot « bien » (bon) est effectivement relatif. On ne peut juger quelque chose comme étant bien ou bon selon un genre de norme. Nous employons ce mot comme comparatif parmi les hommes. Lorsque nous disons qu'un homme est bon, nous voulons dire qu'il est bon en comparaison avec les autres hommes. Cependant, c'est la loi de Dieu qui constitue la norme ultime du bien, celle par laquelle il nous jugera tous. Cette loi n'est pas Dieu, mais elle provient de Dieu et elle reflète les attributs parfaits de Dieu lui-même. Jugé selon cette norme, personne n'est bon.

Selon la conception biblique, on peut dire qu'une bonne œuvre comporte deux aspects. Le premier aspect correspond à la conformité extérieure à la loi de Dieu. Cela signifie que, si Dieu interdit le vol, c'est par conséquent une bonne chose que de ne pas voler. C'est une bonne chose que de dire la vérité. C'est une bonne chose que de payer nos factures à temps. C'est une bonne chose que de porter assistance à des gens dans le besoin. Ces vertus se manifestent jour après jour. À leur vue, nous nous empressons d'en conclure que les hommes font effectivement de bonnes choses.

C'est le second de ces aspects qui nous pose problème. Avant de déclarer une œuvre « bonne », Dieu considère non seulement sa conformité extérieure à sa loi, mais aussi ce qui la motive. Nous regardons aux apparences, alors que Dieu regarde au cœur. Pour

qu'une œuvre soit jugée bonne, elle doit non seulement être extérieurement conforme à la loi de Dieu, mais encore être intérieurement motivée par un amour sincère pour Dieu.

Rappelons-nous le grand commandement, qui consiste à aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre force et de toute notre pensée... et à aimer notre prochain comme nous-mêmes. Toutes nos œuvres devraient émaner d'un cœur qui aime totalement Dieu (voir Mt 22.37-39).

Selon cette perspective des choses, il est facile de voir que personne ne fait le bien. Nos motivations moins que pures entachent nos meilleures œuvres. Aucun d'entre nous n'a déjà aimé Dieu de tout son cœur ou de toute sa pensée. Il y a un élément charnel dans toutes nos œuvres, qui les rend moins que parfaites.

Jonathan Edwards a parlé du concept d'*intérêt personnel éclairé*. Ce concept constitue la motivation que nous avons tous de manifester une justice extérieure et de refréner certaines mauvaises pulsions qui nous habitent. Il y a des moments et des lieux où le crime ne paie pas. Là où le risque d'une punition surpasse la récompense possible associée à notre méfait, il se peut d'une part que nous soyons enclins à nous en abstenir. D'autre part, il se peut que nos actes vertueux nous vailent les applaudissements des hommes. Si nous faisons certaines bonnes actions, il se peut que notre professeur nous tapote le dos ou que nos pairs nous respectent.

Le monde entier applaudit les artistes lorsqu'ils s'unissent afin de produire un album spécial dont les recettes seront utilisées pour soulager la famine en Éthiopie ou la dévastation en Haïti. Les applaudissements causent rarement du tort à la carrière d'un artiste de la scène, malgré les remarques cyniques selon lesquelles l'éthique et les affaires ne font pas bon ménage. Au contraire, la

plupart d'entre nous ont appris que l'éthique rehausse leur réputation en affaires.

Je ne suis pas cynique au point de croire que des chanteurs font des gestes au profit de pays en voie de développement par pur désir d'obtenir des félicitations ou de faire un coup publicitaire. Une compassion et une affection sincères pour les gens qui souffrent entrent indubitablement en ligne de compte. Toutefois, je ne suis pas naïf au point de croire que ces motifs sont totalement désintéressés. Il se peut que la compassion surpasse de loin l'intérêt personnel, mais aussi minuscule que puisse être ce dernier, il y en a au moins une parcelle qui subsiste en elle. C'est le cas pour nous tous. Si nous le nions, je soupçonne que ce déni même découle en partie d'un intérêt personnel.

Nous voulons nier cette allégation. Nous éprouvons parfois le sentiment accablant d'agir uniquement par sens du devoir. Nous aimons nous croire véritablement altruistes. Personne ne sait cependant mieux nous flatter que nous-mêmes. Il se peut que la force de notre motivation nous pousse en direction de l'altruisme, mais sans jamais nous y faire parvenir à la perfection.

Dieu n'évalue rien selon une courbe. Il exige la perfection. Or, personne d'entre nous ne l'atteint. Nous ne faisons pas ce que Dieu nous commande de faire. Jamais. L'apôtre ne prend donc pas plaisir à une hyperbole. Son jugement est exact quant au fait qu'il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul. Jésus a d'ailleurs renforcé cette réalité au cours de sa discussion avec le jeune homme riche : « Il n'y a de bon que Dieu seul » (Lu 18.19).

Aussi troublante que puisse être cette condamnation, un autre élément du passage de Romains risque de nous consterner encore davantage, surtout les chrétiens évangéliques qui soutiennent le contraire en pensée ou en parole. Paul déclare : « [Nul] ne cherche Dieu. »

Vous arrive-t-il souvent d'entendre des chrétiens dire ou de vous entendre dire : « Un tel n'est pas chrétien, mais il cherche Dieu » ? Il s'agit d'une affirmation courante parmi les croyants. L'idée est qu'il y a partout des gens qui cherchent Dieu. Le problème, c'est juste qu'ils ne sont pas encore parvenus à le trouver. Il joue à cache-cache. Il est insaisissable.

Dans le jardin d'Éden, lorsque le péché est entré dans le monde, qui s'est caché ? Jésus est venu dans le monde *chercher* et sauver ceux qui étaient perdus. Ce n'est pas Jésus qui se cachait. Dieu n'est pas un fugitif. C'est nous qui sommes en fuite. « Le méchant prend la fuite sans qu'on le poursuive » (Pr 28.1). Dieu a dit par la bouche de Moïse : « [*Le*] bruit d'une feuille agitée les poursuivra » (Lé 26.36). La Bible nous enseigne constamment que les hommes déçus fuient Dieu. Nul ne le cherche.

Pourquoi, alors, malgré un enseignement biblique aussi clair quant au contraire, des chrétiens persistent-ils à dire qu'ils connaissent des gens qui cherchent Dieu, mais sans l'avoir encore trouvé ? Thomas d'Aquin a jeté un certain éclairage sur la question. Il a indiqué que nous confondons deux actions humaines à la fois similaires et différentes. Nous voyons des gens chercher désespérément la paix de l'esprit, le soulagement de leur mauvaise conscience, le sens de leur vie et une acceptation dans l'amour. Nous savons que ces choses ne se trouvent en définitive qu'en Dieu. Nous en concluons donc que, puisque les gens cherchent ces choses, ils doivent chercher Dieu.

Les gens ne cherchent pas Dieu pour autant. Ils cherchent *les bienfaits que Dieu seul peut leur procurer*. Voici le péché de l'homme déchu : l'homme cherche les bienfaits de Dieu tout en fuyant Dieu lui-même. Par nature, nous sommes des fugitifs.

La Bible nous répète que nous devons chercher Dieu. L'Ancien Testament nous exhorte ainsi : « Cherchez l'Éternel pendant qu'il

se trouve » (És 55.6). Jésus a dit : « [Cherchez], et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira » (Mt 7.7). Nous tirons de ces versets la conclusion selon laquelle, même dans notre état déchu, nous avons la capacité morale d'effectuer cette recherche. Mais à qui s'adressent ces versets ? Dans le cas de l'Ancien Testament, c'est le peuple d'Israël qui est appelé à chercher l'Éternel. Dans le Nouveau Testament, ce sont les croyants qui sont appelés à chercher le royaume.

Nous avons tous déjà entendu des évangélistes citer ainsi le livre de l'Apocalypse : « Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi » (Ap 3.20). En général, l'évangéliste s'appuie sur ce verset pour faire l'appel suivant aux inconvertis : « Jésus frappe à la porte de votre cœur. Si vous lui ouvrez, il y entrera. » Dans le texte d'origine, Jésus adressait cependant ses remarques à l'Église. Il ne s'agissait pas d'un appel d'évangélisation.

Et puis ? L'idée, c'est que le non-croyant est incapable de faire cette recherche par ses propres moyens. *Le non-croyant ne cherchera pas. Le non-croyant ne frappera pas.* Cette recherche est l'affaire des croyants. À ce sujet, Edwards a dit : « La recherche du royaume de Dieu est au cœur même de la vie chrétienne. » Cette recherche est le résultat de la foi, et non sa cause.

Lorsque nous nous convertissons à Christ, nous employons le langage de la découverte pour parler de notre conversion. Nous disons avoir trouvé Christ. Il se peut que nous ayons un autocollant de pare-chocs sur lequel on peut lire : JE L'AI TROUVÉ. Ces affirmations sont effectivement véridiques. En voici l'ironie : La découverte de Christ ne marque pas la fin de notre recherche, mais son début. Normalement, le fait de trouver ce que nous cherchions met fin à notre recherche. Lorsque nous « trouvons » Christ, cela marque toutefois le début de notre recherche. La vie chrétienne

commence au moment de notre conversion ; elle ne se termine pas là où elle commence. Elle croît ; elle va de foi en foi, de grâce en grâce, de vie en vie. C'est la recherche continuelle de Dieu qui donne lieu à cette croissance.

Il y a un autre fait saillant dans Romains 3 qu'il nous faut examiner brièvement. Non seulement l'apôtre déclare que personne ne cherche Dieu, mais il ajoute que « tous sont pervers ». Rappelons-nous que Paul parle ici des hommes déçus, des hommes charnels, des hommes inconvertis ; à savoir des gens qui vivent encore selon la chair.

Que veut dire Paul par « pervers » ? Jésus a parlé antérieurement de serviteurs « inutiles ». La personne inconverte, qui œuvre selon la chair, n'accomplit rien ayant une valeur permanente. Dans la chair, il se peut qu'elle gagne le monde, mais elle perdra la chose qui a le plus de valeur pour elle : son âme. Le bien le plus précieux qu'une personne puisse posséder, c'est Christ. Il est la perle de grand prix. L'avoir, lui, c'est avoir ce qui est d'une valeur suprême.

Les personnes spirituellement mortes, qui n'ont pas la crainte de Dieu devant leurs yeux (voir Ro 3.18), ne peuvent pas gagner Christ. Les gens qui ne sont pas justes, qui ne font pas le bien, qui ne cherchent jamais Dieu, qui sont pervers et qui n'ont pas la crainte de Dieu devant leurs yeux n'inclinent jamais leur cœur vers Christ.

De la mort spirituelle à la vie spirituelle

Dieu le Saint-Esprit produit le remède contre la mort spirituelle par la création de la vie spirituelle dans notre âme. Cette œuvre nous est résumée ainsi dans l'épître aux Éphésiens :

Vous étiez morts par vos offenses et par vos péchés, dans lesquels vous marchiez autrefois, selon le train de ce monde, selon le prince

de la puissance de l'air, de l'esprit qui agit maintenant dans les fils de la rébellion. Nous tous aussi, nous étions de leur nombre, et nous vivions autrefois selon les convoitises de notre chair, accomplissant les volontés de la chair et de nos pensées, et nous étions par nature des enfants de colère, comme les autres... Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus vivants avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés) ; il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ. Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions (Ép 2.1-10).

Nous trouvons ici le passage par excellence au sujet de la prédestination. Nous remarquerons que, tout au long de ce passage, Paul insiste beaucoup sur les richesses de la grâce de Dieu. Nous ne devons jamais en diminuer la valeur. Ce passage célèbre la nouveauté de la vie que le Saint-Esprit a créée en nous.

Cette œuvre de l'Esprit porte parfois le nom de vivification. Ce que l'on appelle ici la vivification s'appelle ailleurs la renaissance ou la régénération. Comme le terme *régénération* l'indique, il s'agit d'une « nouvelle génération ». Le verbe « générer » signifie faire arriver ou faire commencer. Pensons au premier livre de la Bible, le livre des commencements, qui porte le nom de Genèse. Le préfixe *ré* signifie simplement « encore une fois ». Par conséquent, le mot *régénération* désigne le fait de commencer encore une fois. Ici, c'est au nouveau commencement de la vie que nous nous intéressons, à savoir le début de la vie spirituelle.

Nous remarquerons que cette image de la vie contraste avec celle de la mort. La Bible décrit ici l'homme déchu comme étant « mort par ses péchés ». Pour qu'une personne étant morte aux choses de Dieu naisse à Dieu, il faut que quelque chose lui soit fait à elle et soit fait *pour* elle. Les hommes morts ne peuvent se rendre vivants. Ils ne peuvent créer la vie spirituelle en eux. Paul précise clairement que c'est Dieu qui nous rend vivants ; c'est Dieu qui nous vivifie en nous sortant de la mort spirituelle.

Les hommes déchus sont morts par leurs péchés. L'apôtre les décrit comme étant « par nature des enfants de colère », marchant « selon le train de ce monde ». Ils ne prêtent pas allégeance à Dieu, mais au prince de la puissance de l'air. Paul déclare qu'il ne s'agit pas simplement de l'état de tous les pires pécheurs, mais de son ancien état et de celui de ses frères et sœurs en Christ (« Nous tous aussi [...] nous vivions autrefois selon les convoitises de notre chair, accomplissant les volontés de la chair et de nos pensées [...] comme les autres... »).

La plupart des conceptions non réformées de la prédestination négligent de prendre au sérieux le fait que l'homme déchu est spirituellement mort. D'autres positions évangéliques reconnaissent que l'homme est déchu et que sa déchéance constitue un problème grave, voire redoutable. Elles admettent volontiers que l'homme est non seulement malade, mais aussi que sa maladie est mortelle. Cependant, il n'est pas encore complètement mort. Il lui reste un infime souffle de vie spirituelle dans le corps. Il y a encore une parcelle de justice dans son cœur, une très faible capacité morale subsiste malgré sa déchéance.

J'ai entendu des évangélistes plaidant en faveur de la repentance et de la conversion de leurs auditeurs présenter deux illustrations. La première constitue une analogie impliquant une personne en phase terminale. On a annoncé à ce pécheur qu'il est gravement

malade, au seuil de la mort. Il n'a pas en son pouvoir de se guérir lui-même. Il est couché sur son lit de mort presque totalement paralysé. À moins que Dieu lui procure le médicament qu'il lui faut, il ne pourra s'en remettre. L'homme en question est dans un tel état qu'il n'est pas même capable d'étendre le bras pour recevoir le médicament. Il est presque comateux. Dieu ne doit pas que lui offrir le médicament, mais aussi le lui porter aux lèvres dans une cuillère. Si Dieu ne fait pas tout cela, l'homme mourra assurément. Or, même si Dieu fait 99 p. cent du nécessaire, l'homme doit encore en faire un pour cent. Il doit ouvrir la bouche pour recevoir le médicament. Voilà d'ailleurs l'exercice du libre arbitre qui fait la différence entre le ciel et l'enfer. L'homme qui ouvre la bouche pour recevoir le don de grâce du médicament sera sauvé. Celui qui garde les mâchoires serrées périra.

Cette analogie rend *presque* justice à la Bible et aux enseignements de Paul relativement à la grâce de la régénération. Mais pas entièrement. La Bible ne parle pas de pécheurs atteints d'une maladie mortelle. Selon Paul, ils sont *morts*. Il ne reste plus en eux une seule étincelle de vie spirituelle. Pour les rendre vivants, Dieu doit faire plus que leur offrir un médicament. Des hommes morts n'ouvriront pas la bouche pour recevoir quoi que ce soit. Ils ont les mâchoires serrées dans la mort. La rigidité cadavérique s'est installée. Ils doivent être ressuscités d'entre les morts. Christ doit faire d'eux de nouvelles créations et l'Esprit doit les faire renaître.

Ceux qui sont attachés à l'évangélisation présentent une seconde illustration qui leur tient tout autant à cœur. Selon celle-ci, l'homme déchu est perçu comme un homme ne sachant pas nager en train de se noyer. Il a déjà bu deux tasses et il est remonté à la surface pour la dernière fois. S'il s'enfonce une fois de plus, il mourra. Son seul espoir, c'est que Dieu lui lance une bouée de sauvetage. Dieu la lui lance tout juste à la portée de ses doigts

tendus. L'homme n'a qu'à la saisir pour être sauvé. Si seulement il le fait, Dieu le ramènera à lui. S'il refuse la bouée de sauvetage, il périra assurément.

Dans cette illustration, on insiste encore une fois sur le fait que le pécheur est incapable de faire quoi que ce soit sans l'aide de Dieu. L'homme qui se noie se trouve dans une situation grave. Il ne peut se sauver lui-même. Il est cependant encore en vie ; il peut encore tendre les doigts. Ceux-ci forment son lien crucial avec le salut. Sa destinée éternelle dépend de ce qu'il fera de ses doigts.

Paul affirme cependant que l'homme est mort. Il ne fait pas que se noyer, il a déjà sombré au fond de la mer. Il ne sert à rien de lancer une bouée de sauvetage à un homme qui s'est déjà noyé. Si je comprends bien Paul, il dit que Dieu plonge dans l'eau, ramène le noyé à la surface et lui fait un bouche-à-bouche divin. Dieu insuffle ainsi au mort une nouvelle vie.

Il importe de nous rappeler que la régénération a trait à la nouvelle vie. On parle alors de la nouvelle naissance, utilisant aussi l'expression « être né de nouveau ». Une grande confusion entoure cette question. La Bible établit un lien étroit entre la nouvelle naissance et la nouvelle vie que nous avons en Christ. Comme en biologie naturelle il ne peut y avoir de vie sans naissance, en termes surnaturels il ne peut y avoir de nouvelle vie sans nouvelle naissance.

La naissance et la vie sont étroitement liées l'une à l'autre, mais elles ne sont pas exactement la même chose. La naissance constitue le commencement de la nouvelle vie. Il s'agit d'un moment déterminant. Nous le comprenons en termes biologiques normaux. Chaque année, nous célébrons notre anniversaire. Nous ne sommes pas comme la reine dans *Alice au pays des merveilles* qui célébrait tous ses « non-anniversaires ». La naissance constitue un événement ponctuel. On peut la célébrer, mais pas la répéter. C'est un moment transitoire décisif. Une personne est soit née, soit pas encore née.

Ainsi en va-t-il de la renaissance spirituelle. La renaissance produit une nouvelle vie. Elle marque le début de la nouvelle naissance, mais elle ne constitue pas la somme totale de la nouvelle vie. Il s'agit du point crucial de transition de la mort spirituelle à la vie spirituelle. Il est impossible qu'une personne soit partiellement née de nouveau. Soit qu'elle est régénérée, soit qu'elle ne l'est pas.

La Bible enseigne clairement que la régénération est l'œuvre de Dieu, et de lui seul. Nous sommes incapables de nous faire renaître. La chair ne peut engendrer l'esprit. La régénération est un acte de *création*. C'est Dieu qui crée toutes choses.

En théologie, nous avons un terme technique qui peut s'avérer utile : *monergisme*. Ce terme provient de deux radicaux. *Mono* signifie « un ». Le monopole signifie pour une entreprise qu'elle domine le marché. Le monoplan est un avion à une seule aile. *Erg*, comme nous nous le rappellerons peut-être du primaire, désigne une unité de travail. Nous en tirons le mot courant *énergie*.

Si nous juxtaposons ces radicaux, nous obtenons la signification « un seul au travail ». Et si nous parlons de régénération monergique, nous indiquons qu'un seul fait la régénération. Ce seul être est Dieu le Saint-Esprit. Il nous régénère ; nous ne pouvons le faire par nous-mêmes ni l'y aider.

Il se peut que nous donnions l'impression de traiter les êtres humains comme des marionnettes. Celles-ci sont faites de bois. Elles sont incapables de réagir. Elles sont inertes, sans vie. On les fait bouger en tirant sur des ficelles. Or, nous ne parlons pas ici de marionnettes. Nous parlons d'humains qui sont des cadavres spirituels. D'humains qui n'ont pas le cœur fait de sciure, mais de pierre. Ils ne se font pas manipuler à l'aide de ficelles. Ils sont biologiquement vivants. Ils agissent. Ils prennent des décisions, mais jamais en faveur de Dieu.

Lorsque Dieu régénère une âme humaine, qu'il nous rend spirituellement vivants, nous faisons des choix. Nous croyons. Nous avons la foi. Nous nous attachons à Christ. Dieu ne croit pas à notre place. La foi n'est pas monergique.

Précédemment, nous avons abordé le sort de l'homme déchu et le statut de sa volonté humaine. Nous avons vu que, même s'il est déchu, il possède encore le libre arbitre, en ce sens qu'il lui est encore possible de faire des choix. Son problème, que nous avons défini comme l'incapacité morale, tient au fait qu'il ne désire pas Christ. Il est mal disposé et réticent à l'égard de Christ. Or, à moins qu'il ait un penchant pour Christ ou tant qu'il n'en aura pas, il ne choisira jamais Christ. S'il ne désire pas Christ en premier lieu, il ne recevra jamais Christ.

Par la régénération, Dieu transforme notre cœur. Il nous donne une nouvelle disposition, une nouvelle inclination. Il met dans notre cœur le goût de désirer Christ. Nous ne pouvons compter sur Christ pour nous sauver tant que nous ne le désirerons pas, lui. Voilà d'ailleurs pourquoi nous avons dit auparavant que *la régénération précède la foi*. Sans renaître, nous ne pouvons désirer Christ. Sans désirer Christ, nous ne choisirons jamais Christ. Nous en concluons donc qu'avant que qui que ce soit croie, avant que qui que ce soit *puisse* croire, Dieu doit d'abord changer sa disposition de cœur.

En nous régénérant, Dieu fait un acte de grâce. Revenons à Éphésiens 2.4,5 : « Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus vivants avec Christ [...]. »

J'ai sur mon bureau une broderie que m'a faite une femme d'une Église dont j'ai déjà été le pasteur. On peut y lire simplement « Mais ». Lorsque Paul nous rappelle l'état spirituel de l'homme déchu, nous aurions de quoi désespérer. Puis il finit par en venir

au mot magique qui nous fait pousser un soupir de soulagement : Mais. Sans lui, nous serions condamnés à périr. Ce « Mais » capture l'essence même de la Bonne Nouvelle.

Paul déclare : « Mais Dieu, qui est riche en miséricorde [...] » Nous remarquerons qu'il ne dit pas : « Mais l'homme, qui est riche en bonté. » Dieu seul nous rend vivants. Quand le fait-il ? Paul ne nous laisse pas le deviner. Il précise plutôt : « [...] nous qui étions morts par nos offenses. » Le plus étonnant dans la grâce divine, c'est que Dieu nous l'accorde alors que nous sommes spirituellement morts.

Paul en conclut que c'est une question de grâce, et non d'œuvres. Il résume sa pensée de manière exceptionnelle : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. » Ce passage devrait régler la question une fois pour toutes. La foi par laquelle nous sommes sauvés est un don. Lorsque l'apôtre dit que cela ne vient pas de nous, il ne dit pas qu'il ne s'agit pas de notre foi. N'oublions pas que Dieu ne croit pas à notre place. Il s'agit bien de notre propre foi, mais elle ne provient pas de nous. Elle nous est donnée. Ce don est immérité. C'est un don de pure grâce.

Durant la Réforme protestante, trois expressions latines sont devenues célèbres : *sola fide*, *sola gratia* et *solī Deo gloria*. Elles sont interreliées et ne doivent jamais être séparées les unes des autres. Elles signifient : « par la foi seule », « par la grâce seule » et « à Dieu seul la gloire ».

Une grâce irrésistible ?

La plupart des chrétiens s'entendent pour dire que l'œuvre divine de la régénération est une œuvre de grâce. La question qui nous divise est à savoir si cette grâce est ou non irrésistible. Est-il possible de recevoir la grâce de la régénération sans pour autant venir à la foi ?

Le calviniste est fermement convaincu que non, mais pas parce qu'il croit que la grâce salvatrice de Dieu est littéralement irrésistible. Nous rencontrons ici encore un problème avec le vieil acrostiche TULIP. Nous avons déjà changé TULIP en RULIP, et nous allons devoir le modifier de nouveau. Nous l'appellerons maintenant RULEP.

Le terme *grâce irrésistible* est trompeur. Les calvinistes croient tous que les hommes peuvent résister à la grâce de Dieu et le font. La question à se poser est la suivante : « La grâce régénératrice peut-elle faillir à sa tâche ? » Rappelons-nous que les gens spirituellement morts sont quand même biologiquement vivants. Ils ont encore une volonté qui les rend hésitants envers Dieu. Ils feront tout en leur pouvoir afin de résister à la grâce divine. L'histoire d'Israël est celle d'un peuple au cœur dur et au cou raide qui n'ont cessé de résister à la grâce divine.

La grâce divine est résistible en ce sens que nous pouvons y résister et le faisons. Elle est irrésistible en ce sens qu'elle accomplit sa raison d'être. Elle réalise l'effet que Dieu désire avoir. Je lui préfère donc le terme *grâce opérante* (*Effectual grace* au lieu de *Irresistible grace*).

Nous parlons de la grâce régénératrice. N'oublions pas que, par la régénération, Dieu crée en nous le désir de lui. Cependant, lorsque ce désir nous est insufflé, nous continuons de fonctionner comme nous l'avons toujours fait, en faisant des choix selon la plus forte motivation du moment. Si Dieu nous fait désirer Christ, nous agissons conformément à ce désir. Nous choisirons très certainement l'objet de ce désir, en choisissant Christ. Lorsque Dieu nous rend spirituellement vivants, nous devenons spirituellement vivants. Dieu ne se contente pas de créer en nous la possibilité de devenir spirituellement vivants. Il crée la vie spirituelle en nous. Lorsqu'il appelle quelque chose à exister, cela existe.

Nous en parlons comme de *l'appel intérieur* de Dieu. Cet appel intérieur est aussi puissant et efficace que son appel à la création du monde. Dieu n'a pas invité le monde à exister. Par mandat divin, il a décrété que « la lumière soit ». Et la lumière fut. Il n'aurait pu en être autrement. La lumière *devait* commencer à briller.

Lazare aurait-il pu rester dans le tombeau lorsque Jésus l'a appelé à en sortir ? Jésus s'est écrié : « Lazare, sors ! » (Jn 11.43,44.) L'homme a alors quitté son vêtement sépulcral et est sorti du tombeau. Lorsque Dieu crée, il exerce un pouvoir que Dieu seul possède. Lui seul a le pouvoir de créer quelque chose à partir de rien et la vie à partir de la mort.

Une grande confusion entoure cette question. Je me souviens du premier cours magistral de John Gerstner auquel j'ai assisté. Il portait sur le sujet de la prédestination. Peu après que Gerstner a eu commencé son cours, un étudiant l'a interrompu en agitant sa main dans les airs. Gerstner a aussitôt donné la parole à cet étudiant, qui lui a demandé : « Professeur Gerstner, peut-on présumer que vous êtes un calviniste ? » À cela, Gerstner a répondu par l'affirmative et est retourné à ses moutons. Quelques instants après, un éclair lui ayant traversé le regard, Gerstner s'est arrêté de parler en plein milieu d'une phrase et a demandé au même étudiant : « Quelle est votre définition du calviniste ? »

L'étudiant lui a répondu : « Le calviniste est quelqu'un qui croit que Dieu oblige certaines personnes à choisir Christ et qui en empêche d'autres de choisir Christ. » Horrifié, Gerstner lui a indiqué : « Si c'est là votre définition du calviniste, je vous assure que je n'en suis pas un. »

La conception erronée que cet étudiant entretenait de la grâce irrésistible est répandue. J'ai entendu un jour le président d'un séminaire presbytérien déclarer : « Je ne suis pas calviniste parce que je ne crois pas que Dieu fasse entrer les gens à contrecœur dans

le royaume, tout en en excluant d'autres qui désirent désespérément faire partie du royaume. »

J'étais sonné d'entendre de pareils propos. Je ne croyais pas possible que le président d'un séminaire presbytérien entretienne une conception aussi fautive de la théologie de sa propre Église. Il traçait une caricature ne pouvant être plus loin du calvinisme que cela.

Le calvinisme n'enseigne pas et n'a jamais enseigné que Dieu fait entrer les gens dans le royaume à leur corps défendant ni qu'il en a déjà exclu toute personne désireuse d'en faire partie. Rappelons-nous que le point central de la doctrine réformée de la prédestination repose sur l'enseignement biblique relatif à la mort spirituelle de l'homme. L'homme naturel ne veut pas Christ. Il ne voudra Christ que si Dieu met dans son cœur le désir de Christ. Une fois que ce désir y est, ceux qui viennent à Christ n'y viennent pas contre leur volonté. Ils viennent à lui parce qu'ils le veulent. Ils désirent désormais Jésus. Ils accourent auprès du Sauveur. Tout le concept de la grâce irrésistible laisse entendre que la renaissance amène une personne à la vie spirituelle en l'amenant à voir désormais Jésus dans sa douceur irrésistible. Jésus est irrésistible pour ceux qui sont rendus vivants aux choses de Dieu. L'âme de quiconque dont le cœur bat au diapason de celui de Dieu désire le Christ vivant. Tous ceux que le Père donne à Christ viennent à Christ (voir Jn 6.37).

Le terme *grâce opérante* pourrait contribuer à éviter une certaine confusion. La grâce opérante est la grâce qui effectue ce que Dieu désire.

En quoi cette conception diffère-t-elle d'autres conceptions non réformées de la régénération ? Celle qui est la plus prisée repose sur le concept de la grâce prévenante.

La grâce prévenante

Comme son nom l'indique, la grâce prévenante est une grâce qui « vient avant » quelque chose. Elle se définit normalement comme une œuvre que Dieu accomplit pour tous ceux qui répondent à son appel. Il donne à tout le monde assez de grâce pour répondre à Jésus. Autrement dit, cette grâce suffit à rendre *possible* pour les gens de choisir Christ. Ceux qui coopèrent avec cette grâce sont « élus ». Ceux qui s'y refusent sont perdus.

La force de cette conception réside dans le fait de reconnaître que l'état spirituel de l'homme déchu est suffisamment grave pour que son salut requière la grâce divine. La faiblesse de cette conception prend deux formes. Si cette grâce prévenante est simplement extérieure à l'homme, alors elle a le même défaut que l'analogie du médicament et de la bouée de sauvetage. À quoi sert la grâce prévenante si elle est offerte extérieurement à des créatures spirituellement mortes ?

Par ailleurs, si la grâce prévenante correspond à quelque chose que Dieu accomplit dans le cœur de l'homme déchu, pourquoi alors n'est-elle pas toujours opérante ? Comment se fait-il que certaines créatures déchues choisissent de coopérer avec la grâce prévenante alors que d'autres ne coopèrent pas avec elle ? Tous ne reçoivent-ils pas la même mesure de grâce ?

Réfléchissez-y en personnalisant les choses. Si vous êtes chrétien, vous êtes certainement conscient que d'autres ne le sont pas. Comment se fait-il que vous ayez choisi Christ et qu'eux pas ? Pourquoi avez-vous dit oui à la grâce prévenante alors qu'ils y ont dit non ? Est-ce à dire que vous étiez plus juste qu'eux ? Si c'est le cas, vous avez effectivement de quoi être fier. Avez-vous acquis cette justice supérieure par vous-même ou vous venait-elle de Dieu ? Si vous l'avez acquise, c'est dire que votre salut dépend de votre

propre justice. Si cette justice vous a été donnée, pourquoi donc Dieu ne l'a-t-il pas donnée à tous ?

Peut-être n'était-ce pas parce que vous étiez plus juste. Peut-être était-ce parce que vous êtes plus intelligent. Pourquoi l'êtes-vous ? Parce que vous étudiez davantage (ce qui signifie réellement que vous êtes plus juste) ? Ou encore, êtes-vous plus intelligent parce que Dieu vous a fait don de l'intelligence dont il a privé les autres ?

Une chose est certaine : la plupart des chrétiens qui adhèrent à la conception de la grâce prévenante auraient ces réponses en horreur. Ils voient l'arrogance qu'elles dissimulent. Ils sont plus susceptibles de dire : « Non, j'ai choisi Christ parce que j'ai reconnu mon besoin désespéré de lui. »

Cette réponse semble assurément plus humble. Je dois néanmoins insister. Comment expliquez-vous que vous ayez reconnu votre besoin désespéré de Dieu alors que votre prochain n'a pas reconnu le sien ? Est-ce parce que vous étiez plus juste ou plus intelligent que lui ?

Si nous sommes des défenseurs de la grâce prévenante, la question à nous poser est à savoir pourquoi certaines personnes coopèrent avec elle et d'autres pas. Notre réponse à cette question révélera la mesure de grâce que nous reconnaissons réellement à notre salut.

L'ultime question à nous poser est celle-ci : « La Bible enseigne-t-elle cette doctrine de la grâce prévenante ? Si c'est le cas, où ? »

Nous en concluons que notre salut nous vient du Seigneur. C'est lui qui nous régénère. Ceux qu'il régénère viennent à Christ. Sans régénération, personne ne viendra à Christ. Après la régénération, personne ne le rejettera jamais. La grâce salvatrice de Dieu réalise ce qu'il a l'intention de réaliser par elle (voir Jn 6.37-40,44).



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 5

1. Notre salut découle d'une initiative divine. C'est Dieu le Saint-Esprit qui délivre les captifs. C'est lui qui nous insuffle la vie spirituelle et nous fait ressusciter de la mort spirituelle.
2. Avant d'être vivifiés, nous étions dans un état de mort spirituelle. Celle-ci est plus grave qu'une simple maladie mortelle. Tant que Dieu ne nous rend pas vivants, il n'y a pas même une étincelle de vie spirituelle en nous.
3. Sans renaître, personne ne viendra à Christ. Tous ceux qui naissent de nouveau viennent à Christ. Ceux qui sont morts aux choses de Dieu le restent jusqu'à ce que Dieu les rende vivants. Ceux que Dieu rend vivants viennent à la vie. Le salut appartient au Seigneur.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

L'Éternel, ton Dieu, circonciera ton cœur et le cœur de ta postérité, et tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que tu vives (De 30.6).

Le palais est abandonné, la ville bruyante est délaissée ; la colline et la tour serviront à jamais de cavernes ; les ânes sauvages y joueront, les troupeaux y paîtront, jusqu'à ce que l'Esprit soit répandu d'en haut sur nous, et que le désert se change en verger, et que le verger soit considéré comme une forêt (És 32.14,15).

Il me dit : Fils de l'homme, ces os, c'est toute la maison d'Israël. Voici, ils disent : Nos os sont desséchés, notre espérance est détruite, nous sommes perdus ! Prophétise donc, et dis-leur : Ainsi parle le

Seigneur, l'Éternel : Voici, j'ouvrirai vos sépulcres, je vous ferai sortir de vos sépulcres, ô mon peuple, et je vous ramènerai dans le pays d'Israël. Et vous saurez que je suis l'Éternel, lorsque j'ouvrirai vos sépulcres, et que je vous ferai sortir de vos sépulcres, ô mon peuple ! Je mettrai mon Esprit en vous, et vous vivrez ; je vous rétablirai dans mon pays, et vous saurez que moi, l'Éternel, j'ai parlé et agi, dit l'Éternel (Éz 37.11-14).

Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu (Jn 3.3).

En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort (Ro 8.2).

Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus vivants avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés) ; il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ (Ép 2.4-7).

CHAPITRE 6

La prescience et la prédestination

La vaste majorité des chrétiens qui rejettent la conception réformée de la prédestination adoptent ce que l'on appelle parfois la conception de prescience (pré-science ou pré-connaissance) de la prédestination. En bref, cette conception enseigne que, de toute éternité, Dieu savait comment nous allions vivre. Il savait d'avance si nous recevions Christ ou le rejeterions. Il connaissait nos choix libres avant même que nous les fassions. Dieu a donc choisi notre destinée éternelle en sachant ce que nous choisirions. Il nous choisit parce qu'il sait d'avance que nous le choisirons. Ainsi, les élus sont ceux que Dieu sait qu'ils choisiront Christ de leur plein gré.

Selon cette conception, tant le décret éternel de Dieu que le libre arbitre de l'homme demeurent intacts. Il n'y a rien d'arbitraire dans les décisions de Dieu. Il n'est aucunement question ici de nous réduire à l'état de marionnettes ou de violer notre libre arbitre. Il n'y a pas le moindre mal en Dieu. Le jugement ultime de Dieu repose en définitive sur notre décision de recevoir ou de rejeter Christ.

Cette conception de la prédestination comporte nombre d'avantages, dont ceux mentionnés précédemment et le fait qu'elle est très convaincante. De plus, elle semble offrir au moins une solide garantie biblique. Revenons-en maintenant à la lettre que Paul a écrite aux croyants de Rome :

Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né de beaucoup de frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés (Ro 8.29,30).

Certains donnent à ce passage bien connu de l'épître aux Romains le nom de « chaîne du salut ». Nous remarquerons en elle un genre d'ordre qui commence par la prescience de Dieu et qui aboutit à la glorification des saints. Il est crucial de souligner que, selon la conception de prescience dans ce passage biblique, la prescience divine *précède* la prédestination divine.

Je trouve la conception de prescience de la prédestination très attrayante. Je l'ai déjà entretenue avant d'adopter la conception réformée, mais je l'ai abandonnée pour plusieurs raisons. En voici une de taille : j'ai acquis la conviction que la conception de prescience ne constitue pas tant une explication de la doctrine biblique de la prédestination qu'un déni de cette doctrine. Elle néglige d'inclure tout le conseil de Dieu en la matière.

Il se peut que la plus grande faiblesse de la conception de prescience tiende au fait qu'elle cite ce passage comme sa plus grande force. En y regardant de plus près, nous constatons que ce passage pose un grave problème à la conception de prescience. Ceux qui le citent pour étayer cette conception n'y trouvent pas de base solide. Autrement dit, ce passage enseigne à la fois moins et plus que ceux qui adhèrent à la prescience voudraient qu'il enseigne.

Comment cela se peut-il ? D'abord, ce passage n'enseigne pas en conclusion que la prescience divine détermine la prédestination divine. Paul ne dit pas que Dieu choisit les gens selon qu'il sait d'avance quel choix ils feront par rapport à Christ. Ce passage n'exprime cette idée ni explicitement ni implicitement. Tout ce qu'il déclare, c'est que Dieu prédestine ceux qu'il a connus d'avance. Personne ne nie dans ce débat la prescience divine. Même Dieu ne pourrait choisir des gens au sujet de qui il ne sait rien. Avant de choisir Jacob, il devait s'en être déjà fait une idée. Or, le passage à l'étude n'enseigne pas que Dieu a choisi Jacob en fonction du choix que ce dernier a fait.

En toute justice, il faut dire que l'ordre prescience-prédestination que nous trouvons dans Romains 8 est compatible avec la conception de prescience. C'est le reste du passage qui pose problème.

Nous remarquerons la séquence des événements rapportés dans ce passage : la prescience, la prédestination, l'appel, la justification et la glorification.

Le problème le plus épineux concerne la relation entre l'appel et la justification. Qu'est-ce que Paul entend par « appel » ? Le Nouveau Testament parle de l'appel divin de plus d'une façon. En théologie, nous faisons la distinction entre l'appel *extérieur* de Dieu et l'appel *intérieur* de Dieu.

Nous trouvons l'appel extérieur de Dieu dans la prédication de l'Évangile. Dans le cadre de cette prédication, tous ceux qui l'entendent sont appelés à venir à Christ en ce sens qu'ils sont priés de le faire. Il reste que tous n'y répondent pas positivement. Ceux qui entendent l'appel extérieur de l'Évangile ne deviennent pas tous croyants. Il arrive parfois que l'on fasse la sourde oreille à cet appel.

Nous savons maintenant que seuls ceux qui répondent favorablement à l'appel extérieur de l'Évangile par la foi sont justifiés. La justification se fait par le moyen de la foi. Rappelons-nous que ceux qui entendent la prédication extérieure de l'Évangile n'y répondent néanmoins pas tous avec foi. Par conséquent, nous devons en conclure que ceux qui sont appelés extérieurement ne sont pas tous justifiés.

Paul dit néanmoins dans l'épître aux Romains que Dieu justifie ceux qu'il appelle. Nous reconnaissons que la Bible ne dit pas explicitement qu'il justifie tous ceux qu'il appelle. Le mot *tous* vient de nous. Peut-être sommes-nous aussi coupables d'y lire quelque chose ne s'y trouvant pas que le sont ceux qui adhèrent à la conception de prescience.

En fournissant ici le mot *tous*, nous répondons à une implication contenue dans le passage. Nous faisons une inférence. Celle-ci est-elle légitime ? Je le crois.

Si Paul ne veut pas dire que tous ceux qui sont appelés sont justifiés, la seule autre possibilité, c'est que *certains* de ceux qui sont appelés sont justifiés. Et si nous inférons le mot *certains* plutôt que le mot *tous*, nous devons le faire pour toute la chaîne du salut. Le passage de Romains se lirait alors ainsi :

Car certains de ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés. Et certains de ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et certains de ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et certains de ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

Or, une telle lecture de ce passage biblique nous conduirait à une monstruosité théologique, un cauchemar. Cela voudrait dire que seulement certains des prédestinés entendraient l'Évangile et que seulement certains des justifiés seraient ultimement sauvés.

Ces notions vont toutefois carrément à l'encontre de ce que le reste de la Bible enseigne sur le sujet.

L'inférence du mot *certain*s pose un problème encore pire à la conception de prescience. Si la prédestination divine repose sur le fait que Dieu savait d'avance comment les gens allaient répondre à l'appel extérieur de l'Évangile, comment se peut-il que seulement certains des prédestinés soient même appelés ? Cela exigerait que Dieu en prédestine certains n'étant pas appelés. Et si certains des prédestinés sont prédestinés sans être appelés, c'est dire que Dieu ne fonderait pas sa prédestination sur le fait de savoir d'avance quelle sera leur réponse à son appel. Ils ne pourraient répondre à un appel qu'ils n'auraient jamais reçu ! Dieu ne pourrait pas connaître d'avance la non-réponse d'une personne à un non-appel.

Ouf ! Si nous suivons cette ligne de pensée, nous verrons la conclusion nous sauter aux yeux. Il est impossible que Paul suggère le mot *certain*s. Selon la chaîne du salut, il donne à penser qu'il s'agit plutôt du mot *tous*.

Passons en revue cette inférence. Si nous inférons le mot *certain*s dans la chaîne du salut, son résultat sera fatal pour la conception de prescience de la prédestination, car selon elle, Dieu prédestinerait certaines personnes qu'il n'aurait pas appelées. Étant donné que cette conception enseigne que la prédestination divine repose sur le fait que Dieu savait d'avance que des gens répondraient positivement à l'appel de l'Évangile, il va de soi que cette conception ne tient pas debout si certains sont prédestinés sans recevoir d'appel.

L'inférence du mot *tous* s'avère tout aussi fatale pour la conception de prescience. Cette difficulté émane de la relation entre l'appel et la justification. Si tous ceux qui sont appelés sont justifiés, le passage de Romains voudrait dire l'une de deux choses : A) tous

ceux qui entendent l'appel extérieur de l'Évangile sont justifiés ;
B) tous ceux que Dieu appelle intérieurement sont justifiés.

Si nous choisissons l'option *A*, nous devons en venir à la conclusion que tous ceux qui entendent l'Évangile sont prédestinés au salut. Bien entendu, la grande majorité de ceux qui entretiennent la conception de prescience de la prédestination entretiennent aussi celle selon laquelle ceux qui entendent l'Évangile ne sont pas tous sauvés. Il y a des universalistes. Ils croient que tous seront sauvés, qu'ils entendent ou non l'Évangile. N'oublions toutefois pas que le principal débat sur la prédestination parmi les évangéliques n'a pas trait à la question de l'universalisme. Tant ceux qui adhèrent à la conception réformée de la prédestination que ceux qui adhèrent à la conception de prescience s'entendent pour dire que tous ne sont pas sauvés. Ils sont d'accord pour dire qu'en fait, il y a des gens qui entendent l'Évangile extérieurement (l'appel extérieur de Dieu) qui n'y répondent pas par la foi et qui ne sont donc pas justifiés. L'option *A* répugne tout autant à ceux qui entretiennent la conception de prescience qu'à ceux qui entretiennent la conception réformée.

Cela nous laisse l'option *B* : tous ceux que Dieu appelle intérieurement sont justifiés. Quel est l'appel intérieur de Dieu ? L'appel extérieur correspond à la prédication de l'Évangile. C'est nous, les êtres humains, qui faisons cette prédication. Nous pouvons aussi « entendre » l'appel extérieur de Dieu en lisant la Bible. La Bible est la Parole de Dieu, mais elle nous est transmise par des documents écrits de main d'homme. En ce sens, l'appel est extérieur. Aucun être humain n'a le pouvoir d'œuvrer intérieurement en un autre être humain. Je suis incapable d'entrer dans le cœur d'une personne pour y opérer une influence immédiate. Je peux lui adresser extérieurement des paroles. Il se peut que mes paroles pénètrent son cœur, mais cela m'est impossible par mes propres forces. Dieu

seul peut appeler quelqu'un intérieurement. Dieu seul peut œuvrer immédiatement dans les profondeurs du cœur humain de sorte à y susciter une réponse positive par la foi.

Ainsi donc, si c'est l'option *B* que l'apôtre exprime, alors les conclusions sont claires. Si tous ceux que Dieu appelle intérieurement sont justifiés et tous ceux que Dieu prédestine sont appelés intérieurement, il va de soi que la prescience de Dieu implique plus qu'une simple conscience antérieure des décisions que les êtres humains prendront librement. Il est certain que Dieu sait de toute éternité qui répondra à l'Évangile et qui n'y répondra pas. Par contre, cette connaissance n'est pas celle d'un simple observateur passif. Dieu sait de toute éternité qui il appellera intérieurement. Tous ceux qu'il appelle intérieurement, il les justifiera aussi.

J'ai dit précédemment que la chaîne du salut nous enseigne plus que ce que la conception de prescience nous enseigne en réalité. Elle nous enseigne que Dieu prédestine un appel intérieur. Tous ceux que Dieu prédestine à être appelés intérieurement seront justifiés. Dieu accomplit ici quelque chose dans le cœur des élus pour veiller à ce qu'ils répondent positivement à son appel.

Si l'option *B* correspond à la bonne compréhension de la chaîne du salut, il est clair que Dieu fait un genre d'appel à certaines personnes qu'il ne fait pas à tous. Étant donné que tous ceux qui sont appelés sont justifiés et que tous ne sont pas justifiés, il est logique d'en déduire que l'appel constitue une activité divine très importante que certains êtres humains reçoivent et d'autres pas.

Nous sommes maintenant obligés de revenir sur une question grave plutôt semblable à notre question originale. Comment se fait-il que certaines personnes soient prédestinées à recevoir cet appel divin et pas d'autres ? La réponse à cette question réside-t-elle chez l'homme ou dans les desseins de Dieu ? Celui qui adhère à la conception de prescience est dans l'obligation de répondre que, si

Dieu n'appelle intérieurement que certaines personnes, c'est parce qu'il sait d'avance qui répondra positivement à son appel intérieur et qui s'y refusera. Ainsi, il ne gaspille pas son appel intérieur en ne le faisant qu'à ceux qu'il sait qu'ils y répondront favorablement.

Quelle mesure de pouvoir réside dans l'appel intérieur de Dieu ? Y a-t-il un quelconque avantage à le recevoir ? Si Dieu ne le fait qu'à ceux qu'il sait qu'ils l'accueilleront par leurs propres forces, cet appel semblerait ne constituer qu'une influence intérieure sans *réelle* influence. Si cet appel intérieur exerce une quelconque influence sur la personne qui l'entend, c'est dire que Dieu prédestine un avantage à certaines duquel il en prive d'autres. S'il n'influence aucunement la décision d'une personne, c'est dire qu'il ne constitue simplement pas une influence. S'il ne constitue pas du tout une influence, c'est dire qu'il est sans importance pour le salut et ne joue qu'un rôle futile dans la chaîne du salut.

Il est primordial de ne pas oublier que Dieu fait son appel intérieur aux gens *avant* qu'ils croient en Christ, *avant* qu'ils y répondent par la foi. Si cet appel influence leur réponse de quelque manière, Dieu prédestine donc un avantage aux élus. S'il n'influence pas la décision d'une personne, à quoi sert-il ? Ce dilemme est pénible pour ceux qui entretiennent la conception de prescience, car ils n'ont aucun espoir de soulagement.

La conception réformée de la prédestination

En contraste avec la conception de prescience de la prédestination, la conception réformée affirme que la décision ultime en faveur du salut réside chez Dieu et non chez l'homme. Elle enseigne que, de toute éternité, Dieu a choisi d'intervenir dans la vie de certaines personnes en les conduisant à la foi salvatrice et en choisissant de ne pas en faire autant pour d'autres. De toute éternité, sans aucune conception antérieure de notre comportement humain,

Dieu a choisi d'en destiner certaines à l'élection et d'autres à la réprobation. Dieu décide de la destinée ultime d'une personne avant même la naissance de celle-ci et sans dépendre ultimement du choix humain. Il est certain que l'homme fait un choix, de son plein gré, mais il le fait parce que Dieu a choisi d'influencer l' élu de manière à l'amener à faire le bon choix. Le choix divin ne réside pas en l'homme, mais dépend uniquement du bon vouloir de Dieu (voir Ro 9.16).

Selon la conception réformée de la prédestination, le choix divin précède le choix humain. Nous choisissons Dieu uniquement parce qu'il nous a choisis le premier. La conception réformée soutient que, sans la prédestination divine et sans l'appel intérieur divin, personne ne choisirait Christ.

Voilà la conception de la prédestination qui déplaît à tant de chrétiens et qui soulève de sérieuses questions au sujet du libre arbitre et de la justice de Dieu. C'est celle qui suscite tant de colère et d'accusations de fatalisme, de déterminisme, etc.

La conception réformée de la prédestination enseigne la chaîne du salut comme suit : De toute éternité, Dieu connaissait ses élus. Il avait une idée de leur identité avant même de les créer. Il les a connus d'avance non seulement dans le sens qu'il se faisait antérieurement une idée de leur identité personnelle, mais aussi qu'il les a aimés d'avance. Nous devons nous rappeler que, lorsque la Bible parle de la « connaissance », elle fait souvent une distinction entre une simple conscience de l'existence d'une personne et un amour profond et intime pour cette personne.

La conception réformée amène à croire que tous ceux que Dieu a ainsi connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être appelés intérieurement, justifiés et glorifiés. Dieu réalise souverainement le salut de ses élus, et d'eux seuls.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 6

1. La prescience ne constitue pas une explication valable de la prédestination.
2. Elle fait ultimement de la Rédemption une œuvre humaine.
3. La prédestination est ainsi esquivée et presque privée de son importance.
4. La chaîne du salut démontre que notre justification repose sur l'appel divin.
5. L'appel divin repose sur une prédestination antérieure.
6. Sans prédestination, il ne saurait y avoir de justification.
7. Ce ne sont toutefois pas nos futurs choix qui amènent Dieu à nous choisir.
8. C'est la décision souveraine de Dieu en notre faveur.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Avant que je t'aie formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu sois sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations (Jé 1.4,5).

En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez (Mt 6.7,8).

Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à

l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né de beaucoup de frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés (Ro 8.28-30).

N'aie donc point honte du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier. Mais souffre avec moi pour l'Évangile, par la puissance de Dieu ; il nous a sauvés, et nous a adressé une sainte vocation, non à cause de nos œuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels (2 Ti 1.8,9).

Doubles jumelles, doubles problèmes

La prédestination est-elle double ?

La double prédestination. Ce terme même est inquiétant. Contempler le plan du salut empreint de grâce pour les élus, c'est une chose. Mais qu'en est-il de ceux qui ne sont pas élus ? Sont-ils eux aussi prédestinés ? Existe-t-il un horrible décret de réprobation ? Dieu destine-t-il certains malheureux à l'enfer ?

Dès qu'il est fait mention de la double prédestination, ces questions nous viennent immédiatement à l'esprit. Or, de telles questions en poussent certains à déclarer que le concept de double prédestination est hors limites. D'autres, qui croient à la prédestination, insistent pour dire qu'ils croient en une prédestination *unique*. Autrement dit, tout en croyant que certains sont destinés au salut, il est inutile de présumer que d'autres sont de même prédestinés à la damnation. Bref, l'idée, c'est que certains sont prédestinés au salut, mais que tout le monde a l'occasion d'être sauvé. Dieu veille à ce que certains le soient moyennant un coup

de pouce, alors que le reste de l'humanité a encore une chance de l'être un jour.

Bien que nous soyons très enclins à parler seulement de la prédestination unique et à éviter d'aborder le sujet de la double prédestination, nous devons malgré tout faire face aux questions qui s'imposent à nous. À moins d'en venir à la conclusion que chaque être humain est prédestiné au salut, nous devons faire face à l'inconvénient de l'élection. S'il existe véritablement une chose comme la prédestination, et si cette prédestination n'inclut pas tout le monde, alors nous ne devons pas hésiter à inférer qu'il y a deux côtés à la prédestination. Il ne suffit pas de parler de Jacob ; encore faut-il considérer Ésaü.

L'ultimité égale

La double prédestination comporte différentes conceptions. L'une d'elles est effrayante à tel point que beaucoup de gens évitent de l'envisager, de crainte de confondre leur conception de la doctrine avec celle qui les effraie. Il s'agit de la conception de l'ultimité égale.

L'ultimité égale repose sur un concept de symétrie. Elle recherche un équilibre parfait entre l'élection et la réprobation. En voici l'idée clé : Comme Dieu intervient dans la vie de l'élu pour susciter la foi en lui, il intervient tout autant dans la vie du réprouvé pour susciter l'incrédulité en lui. L'idée selon laquelle Dieu suscite activement l'incrédulité dans le cœur du réprouvé provient d'affirmations bibliques selon lesquelles Dieu endurecît le cœur de son peuple.

L'ultimité égale *ne* correspond *pas* à la conception réformée ou calviniste de la prédestination. Certains l'appellent « hyper-calvinisme ». Je préfère en parler comme du « sous-calvinisme » ou, mieux encore, de « l'anti-calvinisme ». Bien que le calvinisme soutienne assurément une conception de la double prédestination, cette

dernière ne correspond pas à une ultimité égale, que le Second concile d'Orange a condamnée en 529.

Pour bien comprendre la conception réformée en la matière, nous devons prêter une grande attention à la distinction cruciale entre le décret de Dieu *positif* et le *négatif*. Le positif a trait à l'intervention active de Dieu dans le cœur de l'élus. Le négatif a trait à la négligence par Dieu du non-élu.

La conception réformée enseigne que Dieu intervient positivement ou activement dans la vie des élus pour assurer leur salut. Dieu abandonne le reste de l'humanité à lui-même. Il ne suscite pas l'incrédulité dans leur cœur. L'incrédulité s'y trouve déjà. Il ne les oblige pas à pécher. Ils pèchent par leur propre choix. Dans la conception calviniste, le décret de l'élection est positif et le décret de la réprobation est négatif.

Nous pourrions donner à la conception de la double prédestination selon l'hyper-calvinisme le nom de *prédestination positive-positive*. Nous pourrions donner à la conception calviniste orthodoxe celui de *prédestination positive-négative*. Examinons la question sous forme de tableau :

<i>Calvinisme</i>	<i>Hyper-calvinisme</i>
<ul style="list-style-type: none">• positif-négatif• conception asymétrique• ultimité inégale• Dieu fait fi du réprouvé.	<ul style="list-style-type: none">• positif-positif• conception symétrique• ultimité égale• Dieu suscite l'incrédulité dans le cœur du réprouvé.

La terrible erreur propre à l'hyper-calvinisme implique Dieu dans la coercition de l'homme à pécher. Or, cette erreur viole carrément l'intégrité des attributs divins.

Le principal exemple biblique susceptible d'incliner une personne vers l'hyper-calvinisme est celui de Pharaon. Nous lisons à maintes reprises dans le livre de l'Exode que Dieu a endurci le cœur de Pharaon. Dieu a prévenu Moïse qu'il allait faire ceci :

Toi, tu diras tout ce que je t'ordonnerai ; et Aaron, ton frère, parlera à Pharaon, pour qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays. Et moi, j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes miracles dans le pays d'Égypte. Pharaon ne vous écouterait point. Je mettrai ma main sur l'Égypte, et je ferai sortir du pays d'Égypte mes armées, mon peuple, les enfants d'Israël, par de grands jugements. Les Égyptiens connaîtront que je suis l'Éternel, lorsque j'étendrai ma main sur l'Égypte, et que je ferai sortir du milieu d'eux les enfants d'Israël (Ex 7.2-5).

La Bible enseigne clairement que Dieu a bel et bien endurci le cœur de Pharaon. Nous savons maintenant que Dieu a agi de la sorte pour sa propre gloire ainsi que pour donner un signe à Israël comme à l'Égypte. Nous savons aussi que, dans tout cela, Dieu entretenait des desseins rédempteurs. Un problème tenace subsiste néanmoins. Dieu a endurci le cœur de Pharaon, puis il l'a jugé pour son péché. Comment Dieu peut-il tenir Pharaon ou qui que ce soit responsable du péché issu d'un cœur que Dieu a lui-même endurci ?

Notre réponse à cette question dépendra de la compréhension que nous avons de cet acte divin d'endurcissement. Comment Dieu a-t-il endurci le cœur de Pharaon ? La Bible ne répond pas explicitement à cette question. En y réfléchissant, nous découvrons cependant qu'il n'y a que deux façons dont il a pu endurcir le cœur de Pharaon : activement ou passivement.

L'endurcissement actif impliquerait l'intervention directe de Dieu au plus profond du cœur de Pharaon. Dieu infiltrerait le cœur

de Pharaon et y créerait un mal nouveau. Cela assurerait à Dieu que Pharaon produirait le résultat escompté. Cela lui assurerait également d'être l'auteur du péché.

L'endurcissement passif est une tout autre histoire. Il implique un jugement divin porté sur un péché qui est déjà présent. Tout ce que Dieu a à faire pour endurcir le cœur d'une personne dont le cœur est déjà désespérément mauvais consiste à « l'abandonner à son péché ». Ce concept du jugement divin apparaît à maintes reprises dans la Bible.

Comment cela fonctionne-t-il ? Pour bien le comprendre, nous devons d'abord examiner brièvement un autre concept, celui de *la grâce commune* de Dieu. Il s'agit ici de la grâce de Dieu dont tous les hommes jouissent en commun. La pluie qui rafraîchit la terre et qui arrose nos cultures tombe sur le juste comme sur l'injuste. Ce dernier ne mérite assurément pas de tels bienfaits, mais il en jouit malgré tout. Ainsi en va-t-il du soleil et des arcs-en-ciel. Notre monde est un théâtre de grâce commune.

Un des éléments de la grâce commune parmi les plus importants dont nous jouissons est la restriction du mal dans le monde. Cette restriction découle de nombreuses sources. Les policiers, les lois, l'opinion publique, l'équilibre des forces, etc. restreignent le mal. Même si le monde dans lequel nous vivons abonde en méchanceté, celle-ci n'est pas à son comble. Dieu utilise les moyens ci-mentionnés ainsi que d'autres moyens pour restreindre le mal. Par sa grâce, il contrôle et freine la portée du mal ici-bas. Si ce n'était pas le cas, la vie sur cette planète serait impossible.

Tout ce que Dieu a à faire pour endurcir le cœur des gens consiste à supprimer ces restrictions. Il leur donne plus long de corde. Au lieu de restreindre leur liberté humaine, il l'accroît. Il leur permet d'agir à leur guise. Dans un sens, il leur donne assez de corde pour qu'ils se pendent avec. Ce n'est pas que Dieu mette

la main sur eux pour créer un mal nouveau dans leur cœur ; il leur retire simplement sa sainte main restrictive et les laisse faire leur propre volonté.

Si nous devons déterminer quels sont les hommes les plus diaboliques de l'histoire de l'humanité, certains noms apparaîtraient sur la liste de presque tout le monde. Nous y verrions des noms comme Hitler, Néron, Staline et d'autres hommes s'étant rendus coupables de massacres et d'autres atrocités. Qu'ont ces gens en commun ? C'étaient tous des dictateurs. Ils jouissaient tous d'une autorité et de pouvoirs presque illimités dans leur sphère d'influence.

Pourquoi dit-on que le pouvoir corrompt et que le pouvoir absolu corrompt absolument ? (Nous savons que cela ne fait aucunement référence à Dieu, mais seulement au pouvoir et à la corruption des hommes.) Le pouvoir corrompt précisément parce qu'il élève un homme au-dessus des restrictions normales qui limitent le reste d'entre nous. Je suis restreint par des conflits d'intérêts avec des gens qui sont aussi ou plus puissants que moi. Nous apprenons tôt dans la vie à restreindre notre belligérance envers ceux qui sont plus grands que nous. Nous avons tendance à entrer en conflit de manière sélective. Lorsque nos opposants sont plus puissants que nous, la réserve a tendance à surpasser le courage.

Pharaon était l'homme le plus puissant du monde à l'époque où Moïse est allé le voir. Le seul frein à la méchanceté de Pharaon était le bras saint de Dieu. Tout ce que Dieu avait à faire pour endurcir davantage le cœur de Pharaon, c'était de lui retirer son bras saint. Les mauvais penchants de Pharaon ont fait le reste.

Dans l'acte d'endurcissement passif, Dieu décide de retirer ses restrictions ; Pharaon exécute lui-même la partie impie du processus. Dieu ne fait pas violence à la volonté de Pharaon. Comme nous l'avons dit, il ne fait que lui accorder *plus* de liberté.

Nous voyons le même genre de chose dans le cas de Judas et des hommes méchants dont Dieu et Satan se sont servis pour affliger Job. Judas n'était pas une pauvre victime innocente de la manipulation divine. Ce n'était pas un juste que Dieu a forcé à trahir Christ et qu'il a ensuite puni pour sa trahison. Judas a trahi Christ parce que Judas voulait avoir trente sicles d'argent. Comme la Bible le déclare, Judas était un fils de perdition depuis le début.

Dieu se sert des inclinations et des intentions répréhensibles d'hommes déchus pour réaliser ses desseins rédempteurs. Sans Judas, il n'y a pas de croix. Sans croix, il n'y a pas de Rédemption. Il ne s'agit toutefois pas d'un cas de coercition divine du mal. C'est plutôt un cas glorieux de la victoire rédemptrice de Dieu sur le mal. Les désirs impies du cœur de l'homme ne sauraient échapper à la souveraineté de Dieu. Ils lui sont en fait assujettis.

Lorsque nous étudions le schéma du châtement divin contre les méchants, nous voyons en émerger une sorte de justice poétique. Dans la dernière scène du livre de l'Apocalypse, nous lisons ceci :

Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore : et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore (22.11).

Dans son acte ultime de jugement, Dieu livre les pécheurs à leurs péchés. En fait, il les abandonne à leurs propres désirs. Ainsi en a-t-il été de Pharaon. Par cet acte de jugement, Dieu n'a pas entaché sa justice en créant plus de mal dans le cœur de Pharaon. Il a établi sa propre justice en punissant le mal qui se trouvait déjà en Pharaon.

Voilà la compréhension que nous devons avoir de la double prédestination. Dieu fait miséricorde aux élus en créant la foi dans leur cœur. Il fait justice aux réprouvés en les laissant dans leurs péchés. Il n'y a ici aucune symétrie. Un groupe reçoit la miséricorde.

L'autre groupe reçoit la justice. Personne n'est victime d'injustice. Personne ne peut accuser Dieu d'injustice.

Romains 9

Le passage le plus important du Nouveau Testament qui porte sur la double prédestination se trouve dans Romains 9.

Voici, en effet, la parole de la promesse : Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils. Et de plus, il en fut ainsi de Rébecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), quand il fut dit à Rébecca : L'aîné sera assujetti au plus jeune, selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü. Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Loin de là ! Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Car l'Écriture dit à Pharaon : Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié par toute la terre. Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecit qui il veut (9.9-18).

Ce passage comporte l'expression biblique la plus claire qui soit du concept de double prédestination. Paul l'affirme sans réserve et sans ambiguïté : « Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecit qui il veut. » Certaines personnes obtiennent miséricorde, d'autres obtiennent justice. La décision en la matière revient à Dieu.

Paul illustre la dualité de la prédestination dans sa référence à Jacob et à Ésaü. Ces deux hommes étaient frères jumeaux. Ils ont partagé le même utérus au cours de la même gestation. L'un

d'eux a reçu la bénédiction divine, et l'autre pas. L'un a reçu une part spéciale d'amour divin, et l'autre pas. Dieu a « haï » Ésaü.

La haine divine ici mentionnée ne constitue pas l'expression d'une malice insidieuse. Il s'agit de ce que David a appelé antérieurement une « parfaite haine » (Ps 139.22). La haine divine n'a rien de malicieux. Elle implique la retenue d'une faveur. Dieu est « pour » ceux qu'il aime. Il tourne sa face contre les méchants, qui ne font pas l'objet de sa faveur rédemptrice particulière. Ceux qu'il aime reçoivent sa miséricorde. Ceux qu'il « hait » reçoivent sa justice. Ici encore, personne ne se fait traiter injustement.

Pourquoi Dieu a-t-il choisi Jacob, mais pas Ésaü ? Certains croient que Dieu a dû voir d'avance quelque chose chez Jacob qui justifiait sa faveur particulière, qu'il a contemplé l'avenir et qu'il a vu que Jacob ferait le bon choix et qu'Ésaü ferait le mauvais choix. Ces personnes adhèrent à la conception de prescience de la prédestination, que nous avons étudiée dans le chapitre précédent.

Lorsque je me suis converti à Christ durant ma première année d'université, je n'ai pas été immédiatement convaincu de la doctrine de la prédestination. Même si j'étais conscient que le mot *prédestination* revenait souvent dans la Bible, et qu'il ne s'agissait pas d'une invention d'Augustin, de Martin Luther ou de Jean Calvin, j'ai néanmoins adopté la conception de prescience, qui constitue la conception de la prédestination la plus répandue parmi les évangéliques. J'ai entretenu opiniâtement cette conception pendant plusieurs années, jusqu'à ce que je suive un cours sur la théologie de Jonathan Edwards lors de ma dernière année d'université. Dans ce cours, j'ai dû lire son classique intitulé *The Freedom of the Will*. C'est la façon dont Edwards a traité l'enseignement de Paul sur Romains 9 qui m'a finalement persuadé de céder devant la clarté de la Parole de Dieu sur cette question. J'ai vu que ces enseignements

non seulement pulvérisent les arguments de l'opposition, mais aussi en éliminent la poussière retombée.

Il faut dire que la conception de prescience et la conception réformée, telles qu'épousées par Edwards et d'autres, se rejoignent quant au point dans le temps où Dieu élit les gens en vue de leur salut : l'éternité passée. Dieu a décrété le salut de certaines personnes de toute éternité, non pas la semaine dernière, l'an dernier ou à tout autre moment. Ces deux conceptions se distinguent toutefois quand il s'agit du fondement du choix divin. Comme je l'ai fait remarquer précédemment, on croit en général que Dieu a émis son décret du salut en fonction de ce qu'il a vu d'avance, mais la conception réformée soutient qu'il s'agissait d'un décret souverain de Dieu sans prédiction de ce que l'avenir réservait. Une conception admet la grâce divine en plus des actions humaines, alors que l'autre admet la seule grâce divine.

Lorsque Paul a écrit aux croyants de Rome, s'il leur avait exposé la conception de prescience, il n'aurait eu aucun mal à rendre clairement le sujet. C'était l'occasion idéale pour lui d'enseigner une conception de prescience de la prédestination. Il semble effectivement étrange qu'il ne l'ait pas saisie. Ce n'est toutefois pas à dire que Paul se tait sur le sujet. Il démontre l'opinion contraire, en insistant sur le fait que Dieu a pris sa décision avant la naissance des jumeaux Jacob et Ésaü, et sans vue sur leurs futures actions.

La phrase de Paul correspondant au verset 11 est cruciale : « *[Car]* les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle). » Pourquoi l'apôtre insiste-t-il sur le fait que Dieu n'a pas émis ce décret uniquement de toute éternité, mais aussi avant même que ces personnes naissent ou fassent le bien ou le mal ?

Parfois, lorsque nous interprétons un message ou un document, nous devons réfléchir à l'intention de l'auteur, c'est-à-dire à la pensée que l'auteur a voulu communiquer. Or, la quête de cette intention peut s'avérer dangereuse, car elle risque d'amener les interprètes à essayer de lire dans les pensées de l'auteur, si bien qu'ils en viennent à faire dire à l'auteur ce qu'il n'a jamais dit. Cependant, après avoir examiné de près les mots d'un passage et y avoir trouvé une différence de sens, il convient de s'interroger quant à l'intention de l'auteur. Étant donné que les évangéliques adoptent différentes positions relativement à l'intention derrière les propos de Paul, je vais soulever ici la question.

Si Paul enseignait la conception de prescience de la prédestination dans ce passage, il aurait été plus sensé pour lui d'arrêter après avoir dit que Jacob et Ésaü ont été prédestinés avant leur naissance. En ajoutant : « n'avaient fait ni bien ni mal », Paul indique clairement que la prédestination divine dépend de Dieu, et non de nous. L'apôtre met ici l'accent manifestement sur l'œuvre de Dieu. Il nie catégoriquement que l'élection résulte de l'œuvre de l'homme, prédite ou autrement. C'est le dessein d'élection de Dieu qui est mis en lumière.

Toutefois, bien que Paul passe sous silence la question des futurs choix dans le verset 11, ce n'est pas le cas par la suite. Dans le verset 16, il est explicite : « Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. » Voilà le coup de grâce porté à l'arminianisme et toutes les autres conceptions non réformées de la prédestination. C'est la Parole de Dieu qui exige de tous les chrétiens qu'ils cessent de soutenir des conceptions de la prédestination qui font dépendre de la volonté humaine la décision ultime du salut. L'apôtre déclare que « cela ne dépend ni de celui qui veut ». Les conceptions non réformées doivent soutenir que cela dépend *effectivement* de celui qui veut. Or,

elles vont carrément à l'encontre des enseignements scripturaires. Ce verset est absolument fatal pour l'arminianisme.

Il est de notre devoir d'honorer Dieu. Nous devons confesser avec l'apôtre que notre élection ne dépend pas de notre volonté, mais des desseins divins.

L'anticipation des objections

Une des techniques clés employées dans les débats consiste à anticiper les objections qu'une personne soulèvera contre notre position. Si je débats d'un sujet et que mon opposant est impatient de me voir cesser de parler pour soulever son objection, la chose la plus intelligente que je puisse faire serait de la soulever moi-même avant qu'il n'ait l'occasion de le faire. Chaque fois que cela est possible, je tiens à soulever cette objection de manière la plus convaincante qui soit. Si possible, je voudrai rendre l'objection plus convaincante que mon opposant le pourrait. Si j'y parviens, je lui couperai ainsi l'herbe sous le pied.

Je crois qu'aucun Occidental n'est aussi attaché à cette technique que l'était l'apôtre Paul, une technique que nous voyons employée dans Romains 9. Dans ce passage, Paul pose deux questions rhétoriques pour contrer les objections que ses lecteurs étaient susceptibles de soulever. La première : « Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? » (v. 14.) Paul anticipait une objection du genre de celle-ci : « Quelle chance Ésaü avait-il de se faire élire étant donné que le choix ne lui revenait pas ? Dieu semble avoir eu tort d'agir ainsi. Dieu est injuste ! »

Présumons que Paul enseigne la conception de prescience de la prédestination. Si c'est le cas, pourquoi a-t-il anticipé cette objection ? Mes amis arminiens sont continuellement obligés de défendre leur doctrine de la prédestination. Ils se font dire qu'elle est fausse ou non biblique. Je ne peux cependant imaginer un arminien ayant

un jour à défendre sa position contre l'accusation pour injustice, sans que l'arminianisme jette une ombre sur l'intégrité de Dieu et sa justice. Que pourrait-il y avoir de plus juste que le fait pour Dieu de fonder son élection à salut d'une personne plutôt que d'une autre sur celui d'avoir connu d'avance ce qu'elles allaient faire ? Si notre élection repose ultimement sur des décisions humaines, à quoi bon soulever une telle objection ?

C'est au sujet de la doctrine biblique de la prédestination que l'on soulève cette question. C'est la prédestination fondée sur les desseins souverains de Dieu, sa décision sans égard aux futurs choix de Jacob et d'Ésaü, qui suscite le cri d'indignation : « Dieu est injuste ! » Cette indignation découle néanmoins d'une compréhension superficielle de la question. C'est la protestation de l'homme déchu qui se plaint de ce que Dieu manque de grâce.

Comment Paul répond-il à la question ? Il ne se contente pas de dire simplement : « Non, il n'y a aucune injustice en Dieu. » Il s'y oppose avec force : « Certainement pas ! » ou « Loin de là ! », selon la traduction de la Bible que vous lisez.

Puis Paul ramène ses lecteurs à l'Écriture pour étayer sa position : « Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion » (v. 15). Dans cette citation d'Exode 33.19, Dieu ne fait que déclarer sa souveraineté sur sa grâce. Il peut pardonner à qui il veut sans être dans l'obligation de faire la même miséricorde à quelqu'un d'autre. Sa grâce est tout à fait imméritée ; en effet, il n'y a rien que nous puissions faire pour la mériter. Cela nous conduit au verset 16 : « Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. » Comme je l'ai fait remarquer dans le présent chapitre, Dieu ne traite pas tout le monde de manière égale, mais on ne peut l'accuser de traiter qui que ce soit injustement. Il n'y a aucune injustice en Dieu.

La deuxième objection que Paul anticipe est la suivante : « Tu me diras : Pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? » (v. 19.) Ici encore, nous nous demandons pourquoi l'apôtre anticipe cette objection. Il s'agit d'une autre objection jamais soulevée contre l'arminianisme. Les adeptes des conceptions non réformées de la prédestination n'ont pas à craindre d'avoir à régler ainsi ces questions. Pour eux, Dieu peut sans aucun doute reprocher à des gens de ne pas choisir Christ, puisqu'il connaît d'avance leur décision. Si le fondement ultime du salut reposait sur le pouvoir du choix humain, la question serait facile à trancher et Paul n'aurait pas à se débattre avec cette objection anticipée. Il se débat néanmoins avec elle parce que la doctrine biblique de la prédestination l'exige.

Examinons la réponse de Paul :

Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'usage vil ? Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère prêts pour la perte, et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire ? Ainsi il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens (Ro 9.20-24).

Voilà une réponse substantielle. Je dois admettre qu'elle me pose un problème. Ce n'est toutefois pas à savoir si ce passage enseigne la double prédestination. C'est clairement le cas. Mon problème vient du fait que ce passage fournit des munitions aux défenseurs de l'ultimité égale. On dirait que Dieu fait activement des pécheurs avec les gens. Le passage ne l'exige cependant pas.

Dieu fait de la même masse d'argile des vases de colère et des vases d'honneur. Toutefois, si nous y regardons de près, nous verrons que l'argile que le potier façonne ici est une argile « déchue ». Dieu fait miséricorde à un morceau d'argile pour en faire des vases d'honneur. Cette miséricorde laisse entendre qu'il s'agit d'une argile déjà coupable. Ainsi, Dieu doit « supporter » les vases de colère méritant la destruction parce que ce sont des vases de colère coupables.

Dans ce passage, l'accent porte encore sur les desseins souverains de Dieu et non sur les choix libres et bons de l'homme. Les mêmes assomptions valent dans le cas de cette question-ci comme dans celui de la première question.

La réponse de l'arminianisme

Certains arminiens s'indigneront de mon traitement de ce passage. Ils sont d'accord pour dire qu'il enseigne une conception solide de la souveraineté divine. Leur objection sera axée sur un autre point. Ils insisteront pour dire que Paul ne parle même pas de la prédestination d'individus dans Romains 9, mais de l'élection divine des nations. Ici, Paul parle d'Israël comme du peuple élu de Dieu. Jacob représente simplement la nation d'Israël. Dieu a changé son nom même contre celui d'Israël et ses fils sont devenus les pères des douze tribus d'Israël.

Il est indéniable que Dieu ait favorisé Israël par rapport aux autres nations. Jésus est venu d'Israël. C'est par l'intermédiaire d'Israël que nous avons reçu les dix commandements et les promesses de l'alliance avec Abraham. Nous savons que le salut vient des Juifs.

Romains 9 confirme au moins cela. Nous devons cependant tenir compte du fait qu'en élisant une nation, Dieu a élu des individus. Les nations se composent d'individus. Jacob était un individu. Ésaü était un individu. Ici, nous voyons avec clarté

que Dieu a souverainement élu des individus ainsi qu'une nation. Empressons-nous d'ajouter le fait que Paul étend ce traitement de l'élection au-delà d'Israël dans le verset 24 : « Ainsi, il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens. »

L'élection inconditionnelle

Retournons un moment à notre fameux acronyme TULIP. Nous en avons déjà changé le *T* et le *I* contre un *R* et un *E*, formant ainsi l'acronyme RULEP. Bien que je préfère le terme *élection souveraine* (*Sovereign election*) à *élection inconditionnelle* (*Unconditional election*), je ne modifierai pas davantage l'acronyme. Si nous le changeons contre RSLEP, il deviendrait bien trop difficile à mémoriser.

L'élection inconditionnelle signifie que Dieu décide de notre élection selon son dessein, selon sa volonté souveraine. Elle ne dépend pas de notre volonté ni du fait d'achever notre course, mais du dessein souverain de Dieu.

Le terme *élection inconditionnelle* risque d'être mal interprété et utilisé à très mauvais escient. J'ai connu un homme qui n'allait jamais à l'église et qui ne démontrait aucune preuve d'être chrétien. Il ne faisait aucune profession de foi et ne participait à aucune activité chrétienne. Il m'a dit croire à l'élection inconditionnelle. Il avait l'assurance d'être élu. Il n'avait pas à faire confiance à Christ, il n'avait pas à se repentir, il n'avait pas à obéir à Christ. Il se déclarait élu, et cela suffisait. Pour lui, il n'était pas nécessaire de remplir d'autres conditions au salut. À son avis, il était sauvé, sanctifié et satisfait.

Nous devons veiller à faire la distinction entre les conditions nécessaires au salut et les conditions nécessaires à l'élection. Nous parlons souvent d'élection et de salut comme s'il s'agissait de synonymes, mais ces termes ne signifient pas exactement la même chose. L'élection se fait *en vue du* salut. Dans son sens intégral, le

salut correspond à l'œuvre complète de la Rédemption que Dieu accomplit en nous.

Pour être sauvée, une personne doit remplir toutes sortes de conditions. Parmi les plus importantes, il y a l'obligation de croire en Christ. La justification se fait par la foi. La foi est nécessairement requise. La doctrine réformée de la prédestination enseigne que tous les élus sont effectivement amenés à la foi. Dieu veille à ce que les conditions préalables au salut soient respectées.

Si nous disons que l'élection est inconditionnelle, nous voulons dire que le décret original de Dieu selon lequel il choisit certaines personnes pour être sauvées ne dépend pas d'une future condition en nous que Dieu a vue d'avance. Il n'y a rien en nous que Dieu pourrait voir d'avance et qui le pousserait à nous choisir. La seule chose qu'il pourrait voir d'avance dans la vie de créatures déchues abandonnées à elles-mêmes serait le péché. Dieu nous choisit simplement selon le bon plaisir de sa volonté (voir Ép 1.5).

Dieu est-il arbitraire ?

Le fait que Dieu nous choisit non pas en raison de ce qu'il trouve en nous, mais de son bon plaisir, en pousse certains à l'accuser de se montrer arbitraire. Ils soutiennent que Dieu effectue sa sélection selon ses caprices. D'après eux, notre élection semble résulter d'une loterie à l'aveugle et frivole. Si nous sommes élus, c'est uniquement par chance. Dieu a tiré notre nom d'un chapeau céleste.

Or, se montrer arbitraire revient à faire quelque chose sans raison. Il est clair qu'il n'y a aucune raison *en nous* pour laquelle Dieu nous choisirait. Ce n'est toutefois pas comme dire que Dieu n'a aucune raison en lui-même. Dieu ne fait rien sans raison. Il n'est pas capricieux. Il est aussi sensé qu'il est souverain.

On fait intentionnellement reposer la loterie sur la chance. Or, Dieu n'agit pas par chance. Il savait qui il allait sélectionner.

Il a connu d'avance – c'est-à-dire qu'il a aimé d'avance – ses élus. Dieu n'a pas agi à l'aveuglette, car il n'est pas aveugle. Nous devons cependant insister sur le fait qu'il ne nous a pas choisis en raison de quelque chose qu'il a connu d'avance, vu d'avance ou aimé d'avance en nous.

Les calvinistes rechignent en général à parler de chance. Au lieu de souhaiter « bonne chance », nous dirions peut-être « bénédictions providentielles ». Par contre, si nous devions parler de notre « jour de chance », nous marquerions ce jour dans l'éternité comme celui où Dieu a décidé de nous choisir.

Tournons notre attention vers l'enseignement que Paul a apporté sur le sujet dans l'épître aux Éphésiens :

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ! En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui ; il nous a prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce dont il nous a favorisés dans le bien-aimé (1.3-6).

Selon le bon plaisir de sa volonté. Voilà l'affirmation apostolique qui semble suggérer l'arbitraire divin. Le mot *plaisir* en est le premier responsable. Dans notre vocabulaire, nous donnons souvent au mot *plaisir* le sens d'un abandon fou et désinvolte. Le plaisir est ce qui nous fait nous sentir bien, quelque chose aux connotations sensuelles et émotionnelles. Nous sommes conscients des vices qui nous procurent un plaisir impie.

Lorsque la Bible parle du plaisir de Dieu, elle n'utilise pas ce terme dans un sens frivole. Ici, le plaisir désigne simplement « ce qui est agréable ». Dieu nous prédestine selon ce qui lui plaît. La Bible parle du *bon* plaisir de Dieu. Nous ne devons jamais confondre son

bon plaisir avec un plaisir impie. Ce qui plaît à Dieu est bon. Ce qui nous plaît ne l'est pas toujours. Dieu ne prend jamais plaisir au mal. Il n'y a rien de mal dans le bon plaisir de sa volonté. Bien que la raison pour laquelle nous sommes choisis ne repose pas en nous, mais dans le plaisir divin et souverain, nous avons l'assurance que celui-ci est un bon plaisir.

Nous nous rappellerons aussi l'exhortation que l'apôtre a adressée aux chrétiens de Philippiques : « *[Mettez]* en œuvre votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme en ma présence, mais bien plus encore maintenant que je suis absent ; car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir » (Ph 2.12,13).

Dans ce passage, Paul n'enseigne pas que l'élection constitue une entreprise commune entre Dieu et l'homme. L'élection constitue l'œuvre exclusive de Dieu. Comme nous l'avons vu, elle constitue une *monergie*. Paul parle ici de la réalisation de notre salut qui suit notre élection. Il parle spécifiquement du processus de notre sanctification. La sanctification ne constitue pas une monergie. Il s'agit d'une *synergie*. Autrement dit, elle exige la coopération du croyant régénéré. Nous sommes appelés à faire le nécessaire pour grandir en grâce. Nous devons travailler dur, résister au péché jusqu'au sang si nécessaire, faire violence à notre corps s'il le faut pour l'assujettir.

Nous sommes appelés à cette œuvre sobre de sanctification par une sommation divine. Cette œuvre doit s'accomplir avec crainte et tremblement. Notre sanctification n'est pas une question banale. Nous ne l'abandonons pas de manière cavalière, en disant simplement : « Abandonnons-nous et laissons Dieu agir. » Dieu ne fait pas tout à notre place.

Dieu ne nous laisse pas non plus œuvrer à notre salut par nous-mêmes, selon nos propres forces. Il nous a promis d'œuvrer en nous le vouloir et le faire par rapport à ce qui lui est agréable.

J'ai entendu un jour un sermon du grand prédicateur écossais Eric Alexander dans lequel il insistait sur le fait que Dieu œuvre en nous selon *son* bon plaisir. Paul ne dit pas que Dieu œuvre en nous selon *notre* bon plaisir. Ce que Dieu accomplit dans notre vie ne nous plaît pas toujours entièrement. Il arrive parfois que le dessein de Dieu entre en conflit avec le nôtre. Je ne choisis jamais de souffrir exprès. Il se peut néanmoins qu'il soit de la volonté souveraine de Dieu que je souffre. Il nous promet que, selon sa souveraineté, il fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et qui sont appelés selon son dessein (voir Ro 8.28).

Mes desseins n'incluent pas toujours ce qui est selon le bon plaisir de Dieu. Je suis un pécheur. Heureusement pour nous, Dieu n'en est pas un. Il est parfaitement juste (voir Ps 89.15). Ses desseins sont justes, toujours et en tout lieu. Ses desseins concourent à mon bien, même s'ils entrent en conflit avec les miens. Peut-être devrais-je dire *surtout* lorsque ses desseins entrent en conflit avec les miens. Ce qui lui est agréable est bon pour moi. Il s'agit là d'ailleurs d'une des leçons les plus difficiles à apprendre pour les chrétiens.

Notre élection est inconditionnelle, sauf pour une chose. Avant que Dieu nous élise, il y a une exigence à laquelle nous devons satisfaire. Pour être élus, nous devons d'abord être des pécheurs.

Dieu n'élit aucun juste à salut. Il n'a pas besoin de le faire, puisque les justes n'ont pas besoin d'être sauvés. Seuls les pécheurs ont besoin d'un Sauveur. Les bien-portants n'ont pas besoin d'un médecin.

Christ est venu chercher et sauver les gens qui étaient réellement perdus. Dieu l'a envoyé dans le monde non seulement pour

rendre notre salut possible, mais aussi pour l'assurer. Christ n'est pas mort en vain. Ses brebis sont sauvées au moyen de sa vie sans péché et de sa mort expiatoire. Il n'y a là rien d'arbitraire.



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 7

1. Les hommes ne sont pas tous prédestinés au salut.
2. La question comporte deux aspects ou côtés. Il y a ceux qui sont élus et ceux qui ne le sont pas.
3. La prédestination est « double ».
4. Nous devons veiller à ne pas réfléchir en termes d'ultimité égale.
5. Dieu ne crée pas le péché dans le cœur des pécheurs.
6. L'élus reçoit la miséricorde. Le non-élu reçoit la justice.
7. Personne ne reçoit l'injustice de la part de Dieu.
8. L'« endurcissement du cœur » par Dieu constitue en soi un juste châtiment pour le péché qui est déjà présent.
9. Le choix par Dieu de l'élus est souverain, non arbitraire, ni capricieux.
10. Toutes les décisions de Dieu découlent de sa sainteté.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

Car tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu ; l'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu sois un peuple qui lui appartienne entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre. Ce n'est point parce que vous surpassez en nombre tous les peuples, que l'Éternel s'est attaché à vous et qu'il vous a choisis, car vous êtes le moindre de tous les peuples. Mais, parce que l'Éternel vous aime, parce qu'il a voulu tenir le serment qu'il avait fait à vos pères, l'Éternel vous a

fait sortir par sa main puissante, vous a délivrés de la maison de servitude, de la main de Pharaon, roi d'Égypte (De 7.6-8).

Et l'Éternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre, et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le plus grand sera assujetti au plus petit (Ge 25.23).

L'Éternel dit à Moïse : En partant pour retourner en Égypte, vois tous les prodiges que je mets en ta main : tu les feras devant Pharaon. Et moi, j'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller le peuple (Ex 4.21).

Je vous ai aimés, dit l'Éternel. Et vous dites : En quoi nous as-tu aimés ? Ésaü n'est-il pas frère de Jacob ? dit l'Éternel. Cependant j'ai aimé Jacob, et j'ai eu de la haine pour Ésaü (Ma 1.2,3).

Les païens se réjouissaient en entendant cela, ils glorifiaient la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent (Ac 13.48).

Et de plus, il en fut ainsi de Rebecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), quand il fut dit à Rebecca : L'aîné sera assujetti au plus jeune, selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü (Ro 9.10-13).

Ils s'y heurtent pour n'avoir pas cru à la parole, et c'est à cela qu'ils sont destinés (1 Pi 2.8).

CHAPITRE 8

Pouvons-nous savoir que nous sommes sauvés ?

Le ministère d'Évangélisation Explosive axe sa présentation de l'Évangile sur deux questions primordiales. La première : « En êtes-vous venu dans votre vie spirituelle à savoir *avec certitude* qu'à votre mort vous irez au ciel ? » Des personnes ayant l'habitude d'évangéliser disent que la vaste majorité des gens répondent à cette question par la négative. Pour la plupart des gens, leur futur salut n'est pas une chose sûre. Un grand nombre, sinon la plupart, entretiennent de sérieux doutes quant à savoir si une telle certitude est même possible.

Lorsque j'étais au séminaire, on a soumis ma classe à un sondage. De ce groupe particulier de séminaristes, environ 90 p. cent ont dit ne pas avoir la certitude de leur salut. Cette question a suscité la colère de nombreux étudiants, du fait qu'ils y voyaient un genre de présomption implicite. Certaines personnes jugent arrogant le fait même de parler de l'assurance du salut.

Il se peut effectivement que d'affirmer être assuré de son salut soit un acte d'arrogance. Si notre assurance du salut repose sur une assurance personnelle, il s'agit bien d'un acte d'arrogance. Si nous sommes certains d'aller au ciel parce que nous estimons le mériter, nous faisons alors preuve d'une arrogance innommable.

Pour ce qui est de l'assurance du salut, il existe fondamentalement quatre types de personnes dans le monde. 1) Il y a les gens qui ne sont pas sauvés et qui le savent. 2) Il y a les gens qui sont sauvés sans le savoir. 3) Il y a les gens qui sont sauvés et qui le savent. 4) Il y a les gens qui ne sont pas sauvés et qui « savent » l'être.

Or, c'est le dernier groupe qui met du sable dans l'engrenage. Si des gens n'étant *pas* sauvés se « savent » sauvés, comment les gens qui *sont* sauvés peuvent-ils savoir qu'ils le sont réellement ?

Pour répondre à cette question, nous devons d'abord nous en poser une autre. Pourquoi certaines personnes ont-elles une fausse assurance de leur salut ? En fait, il est relativement facile d'y répondre. La fausse assurance provient essentiellement d'une mauvaise compréhension de ce que le salut requiert ou implique.

Supposons, par exemple, qu'une personne est universaliste. Elle croit que tout le monde est sauvé. Or, si cette prémisse est juste, le reste de sa déduction logique coule de source. Voici son raisonnement :

Tout le monde est sauvé.

Je suis quelqu'un.

Je suis donc sauvé.

L'universalisme est beaucoup plus répandu qu'un grand nombre de gens le croient. Lorsque mon fils avait cinq ans, je lui ai posé les deux questions d'Évangélisation Explosive. Il a répondu à la première par l'affirmative. Il était certain qu'à sa mort il irait au ciel. Je lui ai ensuite posé la seconde : « Si tu devais mourir ce soir et Dieu te demandait : "Pourquoi devrais-je te laisser entrer dans

mon ciel ?", que lui répondrais-tu ? » Sans hésiter, mon fils m'a déclaré : « Parce que je suis mort ! »

À l'âge de cinq ans, mon fils avait clairement reçu le message selon lequel tous ceux qui meurent vont au ciel. Sa doctrine de la justification n'impliquait pas la justification par la seule foi. Il ne s'agissait pas même de la justification par les œuvres ni d'une combinaison de foi et d'œuvres. Sa doctrine était beaucoup plus simple ; il croyait à la justification par la mort. Il entretenait une fausse assurance de son salut.

Si l'universalisme est grandement répandu dans notre culture, il en va de même pour le concept de la justification par les œuvres. Selon un sondage effectué auprès de mille personnes à qui l'on a posé la même question que j'ai posée à mon fils, plus de 80 p. cent d'entre elles ont fourni une réponse impliquant un genre de « justice par les œuvres ». Elles répondaient des choses comme celles-ci : « Il y a trente ans que je vais à l'église » ; « Je n'ai jamais manqué une seule leçon de l'école du dimanche » ; « Je n'ai jamais causé de réel tort à qui que ce soit. »

Dans le cadre de mon expérience avec Évangélisation Explosive, j'ai appris clairement une chose : Le message de la justification par la seule foi n'a pas pénétré notre culture. Il y a énormément de gens qui font reposer leurs espoirs par rapport au ciel sur leurs propres bonnes œuvres. Ils sont tout à fait disposés à reconnaître qu'ils ne sont pas parfaits, mais ils présument être assez bons pour mériter le ciel. Ils ont fait de leur « mieux » et cela, présument-ils tragiquement, suffit à Dieu.

Je me rappelle un étudiant qui avait contesté la note que John Gerstner lui avait donnée pour un travail de fin d'année. Il a déclaré entre autres choses : « Professeur Gerstner, j'ai fait de mon mieux. » En le regardant, Gerstner lui a répondu d'une voix douce : « Jeune homme, vous n'avez *jamais* fait de votre mieux. »

Nous ne croyons sûrement pas avoir fait de notre mieux. Si nous passons en revue nos vingt-quatre dernières heures, nous saurons que nous n'avons pas fait de notre mieux. Il ne sert à rien de passer en revue toute notre vie pour voir à quel point cette affirmation est spécieuse.

Même si nous admettions ce que nous n'admettrions jamais dans les faits, à savoir que les gens font de leur mieux, nous savons que même cela ne suffit pas. Pour qu'il nous laisse entrer au paradis, Dieu exige de nous la perfection. Soit que nous trouvions celle-ci en nous-mêmes, soit que nous la trouvions ailleurs, en quelqu'un d'autre. Si nous croyons pouvoir la trouver en nous-mêmes, nous nous leurrerons et la vérité n'est pas en nous (voir 1 Jn 1.8).

Nous voyons donc qu'il est très facile d'entretenir une fausse assurance de notre salut. Mais si nous comprenons bien ce que le salut requiert, cela garantit-il que nous éviterons d'avoir une fausse assurance du salut ?

Aucunement. Même le diable sait ce que le salut requiert. Il sait qui est le Sauveur. Il comprend mieux que nous la partie intellectuelle du salut. Il ne met cependant pas sa confiance en Christ pour son salut. Il hait le Jésus qui est le Sauveur.

Nous pouvons avoir une bonne compréhension de ce qu'est le salut et nous leurrer quand même pour ce qui est de savoir si nous satisfaisons ou non aux exigences du salut. Il se peut que nous croyions avoir la foi alors que ce n'est pas le cas. Il se peut que nous croyions en Christ sans pour autant que ce Christ soit le Christ de la Bible. Il se peut que nous croyions aimer Dieu, mais que le Dieu que nous aimons soit une idole.

Aimons-nous un Dieu qui est souverain ? Aimons-nous un Dieu qui envoie des gens en enfer ? Aimons-nous un Dieu qui exige une obéissance absolue ? Aimons-nous un Christ qui dira à certains au jour dernier : « Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de

moi » ? Je ne demande pas si nous aimons ce Dieu et ce Christ à la perfection ; je demande si nous aimons même ce Dieu et ce Christ.

James Montgomery Boice a raconté l'une de mes anecdotes préférées depuis toujours. Il a parlé d'un alpiniste qui avait perdu pied et qui risquait de mourir en faisant une chute de milliers de mètres. Paniqué, il s'était agrippé à un maigre arbuste poussant entre les rochers de la falaise. Il avait ainsi interrompu momentanément sa chute, mais l'arbuste était en train de se déraciner. L'alpiniste avait levé les yeux au ciel et s'était exclamé : « Y a-t-il quelqu'un là-haut qui pourrait m'aider ? » Une profonde voix de basse lui était alors parvenue du ciel : « Oui, je vais t'aider. Fais-moi confiance. Lâche l'arbuste. » Après avoir regardé le vide sous lui, l'alpiniste s'était écrié de nouveau : « Y a-t-il quelqu'un *d'autre* là-haut qui pourrait m'aider ? »

Il se peut que le Dieu en qui nous croyons soit « quelqu'un d'autre ». J'ai souvent parlé avec les travailleurs de Young Life, un ministère qui accomplit une mission exceptionnelle auprès des adolescents. Or, la force de Young Life constitue en même temps son plus grand danger. Young Life connaît un taux affolant d'adolescents qui professent leur foi et qui la répudient ultérieurement.

Young Life excelle à entrer en relation avec les adolescents. Ses ouvriers sont passés maîtres dans l'art de rendre l'Évangile attrayant. Le danger, cependant, c'est que Young Life est tellement attirant et cool que des jeunes risquent de se convertir à Young Life sans jamais entrer en relation avec le Christ de la Bible. Mon commentaire ne se veut en rien une critique de Young Life. Je ne suggère pas que nous rendions donc l'Évangile sans attrait. Nous le faisons déjà assez. Je ne fais que souligner ce que nous ne devons jamais oublier, à savoir que les gens peuvent agir envers nous, ou envers notre groupe, comme étant le substitut de Christ et risquer ainsi de nous faire acquérir une fausse assurance du salut.

D'un point de vue biblique, nous devons comprendre que cela reste encore non seulement possible que nous ayons une véritable assurance de notre salut, mais aussi qu'il est de notre *devoir* de rechercher cette assurance. Par ailleurs, si cette assurance est possible et si elle est exigée, il n'est pas arrogant de la rechercher. Il serait plutôt arrogant de ne pas la rechercher.

L'apôtre Pierre écrit ceci :

C'est pourquoi, frères, appliquez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection ; car, en faisant cela, vous ne broncherez jamais. C'est ainsi, en effet, que l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera largement accordée (2 Pi 1.10,11).

Nous voyons ici le mandat d'affermir notre élection. Cela requiert du zèle. Nous y voyons un intérêt pastoral. Pierre relie l'assurance au fait de ne jamais broncher. L'un des facteurs parmi les plus importants qui contribuent à la croissance spirituelle du chrétien, une croissance spirituelle constante, correspond à l'assurance du salut. Bon nombre de chrétiens se trouvent dans un état de salut dont ils n'ont pas l'assurance. Le manque d'assurance fait gravement entrave à la croissance spirituelle. La personne qui n'est pas certaine de son état de grâce expose son âme aux doutes et aux terreurs. Il manque à sa vie spirituelle une ancre. Son incertitude la fait marcher avec Christ d'un pas hésitant.

Il importe non seulement d'acquérir une véritable assurance, mais aussi que nous l'acquérions tôt dans la vie chrétienne. Elle constitue un élément clé de notre croissance en maturité. Les pasteurs doivent en être conscients et aider leurs brebis à la rechercher avec zèle.

Je ne sais jamais si la personne que je croise est ou non élue. Je ne peux pas voir dans le cœur des gens. En tant qu'êtres humains, nous avons des autres une perception qui se limite aux apparences.

La seule personne qui puisse savoir avec assurance que vous êtes sauvé, c'est vous.

Qui pourrait savoir avec certitude qu'il n'est pas élu ? Personne. Vous pouvez être certain qu'en ce moment, vous n'êtes pas en état de grâce. Vous ne pouvez pas savoir avec certitude que demain vous ne le serez pas. Il y a d'innombrables élus autour de nous qui ne se sont pas encore convertis.

Il se peut que l'un d'entre eux dise : « J'ignore si je suis élu ou non, et je ne m'en préoccupe pas le moins du monde. » Or, il ne pourrait y avoir de plus grande folie. Si vous ne savez toujours pas si vous êtes élu, je ne vois pas de question plus urgente à vous poser.

Si vous n'en êtes pas certain, vous feriez bien de vous en assurer. Ne présumez jamais ne pas être élu. Faites de votre élection l'objet d'une certitude.

L'apôtre Paul était certain de son élection. Il utilisait souvent le pronom *nous* pour parler des élus. Vers la fin de sa vie, il a d'ailleurs déclaré ceci :

Car pour moi, je sers déjà de libation, et le moment de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais, la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement (2 Ti 4.6-8).

Plus tôt dans la même épître, il a également déclaré ceci :

Et c'est à cause de cela que je souffre ces choses ; mais je n'en ai point honte, car je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là (1.12).

Comment pouvons-nous, comme Paul, avoir une véritable assurance, une assurance bien fondée ? Cette véritable assurance est

enracinée dans les promesses de Dieu relatives à notre salut. Notre assurance vient en premier lieu de notre confiance en Dieu, l'auteur de ces promesses. En second lieu, *la preuve intérieure* de notre foi améliore notre assurance. Nous savons que, si nous n'étions pas nés de nouveau, nous ne pourrions pas véritablement aimer Christ. Nous savons que, si nous n'étions pas élus, nous ne pourrions pas naître de nouveau. Une connaissance fondée sur une théologie biblique solide et fiable est essentielle à notre assurance. Si nous entretenons une bonne compréhension de l'élection, cette compréhension nous aidera à bien interpréter ces preuves intérieures.

Je sais en mon for intérieur que je n'aime pas entièrement Dieu. En même temps, je sais toutefois que je l'aime. Je me réjouis à l'idée de son triomphe. Je me réjouis à l'idée de sa venue. Je me réjouis de sa glorification. Je sais qu'aucun des sentiments qui m'habitent ne pourrait exister sans la grâce divine.

Lorsqu'un homme et une femme sont amoureux l'un de l'autre, nous présumons qu'ils en sont conscients. Une personne est généralement capable de discerner si elle est ou non amoureuse d'une autre. Ce discernement lui vient d'une assurance qu'elle a en elle-même.

En plus de la preuve intérieure de la grâce divine, il y a aussi la preuve extérieure. Nous devrions parvenir à voir les fruits visibles de notre conversion. Il se peut cependant que cette preuve extérieure explique aussi notre manque d'assurance. Nous discernons le péché qui s'attache à nous. Or, ce péché n'a rien pour accroître notre assurance. Nous nous voyons en train de pécher et nous nous demandons : *Comment est-ce que je peux faire ces choses si j'aime véritablement Christ ?*

Pour avoir de l'assurance, nous devons faire un sérieux examen de notre vie (voir 2 Co 13.5). Il ne sert pas à grand-chose de nous comparer aux autres. Nous pourrions toujours en trouver d'autres qui sont plus avancés que nous dans leur sanctification. Il se peut

aussi que nous en trouvions qui sont moins avancés que nous. Deux personnes ne sont jamais rendues exactement au même point dans leur croissance spirituelle.

Nous devons nous demander si nous voyons un véritable changement dans notre comportement, une réelle preuve extérieure de la grâce divine. Il s'agit ici d'un processus précaire, du fait que nous pouvons nous mentir à nous-mêmes. La tâche est difficile, mais aucunement impossible.

Nous avons un autre moyen crucial pour acquérir de l'assurance. La Bible nous parle du témoignage intérieur du Saint-Esprit. Paul affirme ceci : « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu » (Ro 8.16).

La Parole constitue le principal moyen par lequel l'Esprit nous rend témoignage. Mon assurance n'est jamais plus grande que lorsque je médite la Parole de Dieu. Si nous négligeons ce moyen de grâce, nous aurons du mal à acquérir une assurance durable et ferme en notre salut.

Un certain théologien réformé, A. A. Hodge, a dressé la liste suivante des distinctions entre la véritable assurance et la fausse assurance :

<i>La véritable assurance</i>	<i>La fausse assurance</i>
<ul style="list-style-type: none">• engendre une humilité sincère• conduit au zèle dans la sainteté• conduit à un bon examen de conscience• amène à désirer une communion plus intime avec Dieu	<ul style="list-style-type: none">• engendre l'orgueil spirituel• conduit à l'indolence et à la paresse• évite un bon examen de conscience• ne désire pas communier avec Dieu

Il est possible d'accroître ou de diminuer l'assurance de notre salut. Nous pouvons augmenter notre assurance ou la réduire. Nous pouvons même en déchoir complètement, du moins pendant une période. De nombreuses choses peuvent amener notre assurance à nous glisser entre les doigts. Nous pouvons en venir à négliger de la préserver. Pour la conserver, nous devons nous y employer constamment avec zèle. Si nous nous montrons présomptueux à l'égard de notre assurance et nous la tenons pour acquise, nous courons le risque d'en déchoir.

Le plus grand danger qui guette notre assurance continue serait de tomber dans un péché grave. Nous connaissons l'amour qui couvre une multitude de péchés. Nous savons ne pas devoir être parfaits pour avoir l'assurance de notre salut. Cependant, lorsque nous tombons dans certains types de péchés particuliers, notre assurance s'en trouve brutalement ébranlée. Le péché d'adultère de David l'a poussé à trembler de frayeur devant Dieu. Il suffit de lire sa prière de confession dans le Psaume 51 pour y entendre la plainte d'un homme ayant du mal à retrouver son assurance. Après que Pierre a maudit et nié connaître Christ et que le regard de Christ s'est posé sur lui, dans quel état se trouvait l'assurance de Pierre ?

Il nous arrive à tous de traverser des périodes de froid spirituel dans lesquelles nous avons l'impression que Dieu a complètement retiré sa lumière en nous. Les saints en parlent comme de « la nuit noire de l'âme ». Il nous arrive parfois d'avoir le sentiment que Dieu nous a abandonnés. Nous croyons qu'il n'entend plus nos prières. Nous ne ressentons plus la douceur de sa présence. En ces temps-là, lorsque notre assurance est au plus bas, nous devons tendre vers lui de toutes nos forces. Il nous promet que, si nous nous approchons de lui, il s'approchera de nous (voir Ja 4.8).

Pour terminer, il se peut que nous soyons ébranlés dans notre assurance si nous sommes soumis à de grandes souffrances. Une

maladie grave, un douloureux accident, le deuil d'un être cher sont susceptibles de troubler notre assurance. Nous savons que Job a déclaré : « Voici, quand même il me tuerait, je ne cesserais d'espérer en lui » (Job 13.15). Voilà le cri d'un homme en douleur. Il a dit être certain que son Rédempteur vivait, mais je suis convaincu que Job avait ses moments de doutes harcelants.

Encore une fois, c'est la Parole de Dieu qui nous console dans nos épreuves. Nos tribulations ont pour ultime effet non pas d'anéantir notre espérance, mais de l'affermir. À ce sujet, Pierre a écrit :

Mes bien-aimés, ne trouvez pas étrange d'être dans la fournaise de l'épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire. Réjouissez-vous, au contraire, de la part que vous avez aux souffrances de Christ, afin que vous soyez aussi dans la joie et dans l'allégresse lorsque sa gloire apparaîtra (1 Pi 4.12,13).

Lorsque nous prêtons attention aux promesses de Dieu, nos souffrances peuvent servir à accroître notre assurance plutôt qu'à la diminuer. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir une crise de foi. Nos souffrances peuvent affermir notre foi. Dieu promet que nos souffrances n'aboutiront pas simplement à la joie, mais encore à *l'allégresse*.

Pouvons-nous perdre notre salut ?

Comme nous l'avons déjà affirmé, il est possible de perdre l'assurance de notre salut. Cela ne veut toutefois pas dire que nous puissions perdre le salut en tant que tel. Nous passerons maintenant à la question de la sécurité éternelle. Une personne justifiée peut-elle perdre sa justification ?

Nous savons comment l'Église catholique romaine a répondu à cette question. Rome insiste pour dire qu'il est en fait possible de déchoir de la grâce de la justification. Rome a établi le sacrement de la pénitence, qui exige la confession précisément pour cette raison. Rome appelle le sacrement de la pénitence « la planche de salut de ceux dont l'âme fait naufrage ».

Selon Rome, lorsqu'une personne commet un péché « mortel », la grâce salvatrice s'en trouve détruite. On parle de péché mortel du fait qu'il a le pouvoir de tuer la grâce. La grâce peut mourir. Si on l'a détruite par un péché mortel, il faut la restaurer par le sacrement de la pénitence, sans quoi le pécheur finit lui-même par périr.

Les évangéliques réformés ne croient pas au péché mortel comme Rome y croit. Nous croyons que tous les péchés sont mortels en ce sens qu'ils méritent la mort, mais qu'aucun péché n'est mortel en ce sens qu'il détruit la grâce salvatrice chez l'élu. (Nous considérerons plus loin « le péché impardonnable » contre lequel Jésus nous a mis en garde.)

La conception réformée de la sécurité éternelle porte le nom de « persévérance des saints », le *P* de l'acrostiche TULIP. Ici, l'idée est la suivante : « Une fois dans la grâce, toujours dans la grâce. » Voici une autre façon de dire les choses : « Si vous l'avez, vous ne la perdrez jamais ; si vous la perdez, c'est que vous ne l'avez jamais eue. »

Notre confiance dans la persévérance des saints ne repose pas sur notre confiance dans la capacité qu'ont les saints de persévérer par leurs propres forces. J'aimerais une fois encore modifier légèrement l'acrostiche TULIP. Même lettre, nouveau mot. Je préfère parler de *préservation* des saints.

Si les vrais chrétiens ne déchoient pas de la grâce, c'est parce que Dieu les en empêche justement par sa grâce. La persévérance,

c'est ce que nous faisons. La préservation, c'est ce que Dieu fait. Nous persévérons parce que Dieu nous préserve.

La doctrine de la sécurité éternelle ou de la persévérance repose sur les promesses de Dieu. Voici quelques passages bibliques clés pour étayer cette affirmation :

Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus-Christ (Ph 1.6).

Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous ; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père (Jn 10.27-29).

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage qui ne peut ni se corrompre, ni se souiller, ni se flétrir ; il vous est réservé dans les cieux, à vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps ! (1 Pi 1.3-5.)

Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés (Hé 10.14).

Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ! Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous ! Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? selon qu'il est écrit : C'est à cause de toi qu'on nous met à mort tout le jour, qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Mais dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie,

ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur (Ro 8.33-39).

Nous pouvons voir d'après ces passages que la puissance de Dieu sert de fondement à notre confiance en la persévérance. Dieu promet d'achever ce qu'il a commencé. Notre confiance ne repose pas sur la volonté de l'homme. Cette différence entre la volonté humaine et la puissance divine sépare les calvinistes des arminiens. L'arminien soutient que Dieu élit des personnes en vue de la vie éternelle à la seule condition qu'elles coopèrent avec lui et qu'elles persévèrent dans la grâce jusqu'à leur mort, comme il l'a prédit.

L'Église catholique romaine, par exemple, a décrété ce qui suit : « Si quelqu'un dit que l'homme une fois justifié ne peut plus pécher ni déchoir de la grâce, et que donc celui qui tombe et pèche n'a jamais été vraiment justifié [...] qu'il soit anathème » (Concile de Trente, 1573-23).

Les arminiens protestants ont fait une affirmation similaire : « Que les vrais croyants et les régénérés peuvent non seulement déchoir entièrement et finalement de la foi justificante, et aussi de la grâce et du salut, mais encore qu'ils en déchoient souvent et périssent éternellement » (*Canons de Dordrecht*, « Rejet des erreurs », V.3).

Selon l'un des principaux arguments des arminiens, Dieu irait à l'encontre du libre arbitre de l'homme en le « forçant » à persévérer. Ils croient cependant que les croyants ne déchoiront pas de la grâce au ciel. Dans notre état glorifié, Dieu nous rendra incapables de pécher. Au ciel, les saints glorifiés seront néanmoins encore libres. Si la préservation et le libre arbitre sont des conditions cohérentes au ciel, il est impossible qu'elles soient incohérentes ici-bas. Par leur conception du libre arbitre, les arminiens cherchent encore à

en prouver trop. Si Dieu peut nous préserver au ciel sans détruire notre libre arbitre, il peut aussi nous préserver sur la terre sans détruire notre libre arbitre.

Nous sommes capables de persévérer uniquement parce que Dieu œuvre en nous, avec notre libre arbitre. Et comme Dieu œuvre en nous, nous sommes certains de persévérer. Les décrets de Dieu relatifs à l'élection sont immuables. Ils ne changent pas, car lui-même ne change pas. Tous ceux qu'il justifie, il les glorifie également. Aucun des élus n'est jamais perdu.

Pourquoi avons-nous donc l'impression que nombre de personnes déchoient de la grâce ? Nous avons tous déjà connu des gens qui ont démarré leur vie chrétienne avec zèle et qui en sont ensuite venus à répudier leur foi. Nous avons entendu parler de grands leaders chrétiens qui ont commis de graves péchés et qui ont ainsi porté atteinte à leur profession de foi.

La théologie réformée reconnaît volontiers qu'il y a des gens qui font profession de foi et qui la répudient ultérieurement. Nous savons que les chrétiens « rétrogradent ». Nous savons que les chrétiens sont capables de commettre des péchés ignobles et en commettent.

Nous croyons que les véritables chrétiens peuvent vivre une chute grave et radicale. Nous ne croyons pas qu'ils puissent tomber *complètement et définitivement*. Rappelons-nous le cas du roi David, qui s'est rendu coupable non seulement d'adultère, mais aussi de complot pour faire mourir Urie, le mari de Bath-Schéba. David s'est servi de son pouvoir et de son autorité pour faire en sorte qu'Urie tombe au combat. David s'est rendu coupable essentiellement de meurtre prémédité.

David avait la conscience tellement flétrie et le cœur tellement endurci qu'il n'a fallu rien de moins qu'une confrontation avec un prophète de Dieu pour le ramener à la raison. Or, sa repentance

subséquente fut aussi profonde que son péché. David a péché radicalement, mais pas complètement ni définitivement. Dieu l'a restauré.

Considérons la feuille de route de deux célèbres personnages du Nouveau Testament. Jésus les a appelés tous les deux à devenir ses disciples. Ils ont tous les deux marché aux côtés de Jésus durant son ministère terrestre. Ils ont tous les deux trahi Jésus. Il s'agit de Pierre et de Judas.

Après avoir trahi Christ, Judas est sorti se suicider. Après avoir trahi Christ, Pierre s'est repenti et fut restauré ; sans compter que Christ a fait de lui un pilier de l'Église primitive. Qu'est-ce qui différenciait ces deux hommes ? Jésus avait prédit que les deux le trahiraient. Une fois qu'il a eu terminé de s'entretenir avec Judas, il lui a dit : « Ce que tu fais, fais-le promptement » (Jn 13.27).

Jésus s'est adressé différemment à Pierre : « Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (Lu 22.31,32).

Remarquez attentivement ce que Jésus a dit. Il n'a pas dit *si*, mais *quand*. Jésus avait confiance que Pierre reviendrait. Sa chute serait radicale et grave, mais pas complète et définitive.

Il est clair que la confiance de Jésus dans le retour à lui de Pierre ne reposait pas sur les forces de celui-ci. Jésus savait que Satan criblerait Pierre comme le froment. C'est comme dire que Pierre était une proie facile pour Satan. La confiance de Jésus reposait sur la puissance de son intercession. Nous croyons que nous persévérerons parce que nous nous fions à la promesse de Christ nous donnant l'assurance qu'il est notre Souverain Sacrificateur, notre Avocat auprès du Père et notre Intercesseur selon la justice divine. Notre confiance réside dans notre Sauveur et Sacrificateur qui prie pour nous.

La Bible rapporte une prière que Jésus nous a offerte dans Jean 17. Nous devrions lire souvent cette prière du grand Souverain Sacrificateur. Examinons-en une partie :

Père saint, garde-les en ton nom que tu m'as donné, afin qu'ils soient un comme nous. Lorsque j'étais avec eux dans le monde, je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture soit accomplie » (v. 11,12).

Et nous lisons encore :

Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde (v. 24).

Notre préservation constitue une œuvre trinitaire. Dieu le Père nous garde et nous préserve. Dieu le Fils intercède pour nous. Dieu le Saint-Esprit habite en nous et nous vient en aide. Nous recevons le « sceau » et les « prémices » du Saint-Esprit (voir 2 Ti 2.19 ; Ép 1.14 ; Ro 8.23). Ce sont là toutes des images d'une garantie divine. Le sceau de l'Esprit est une marque indélébile comme l'impression dans la cire de la chevalière d'un monarque. Il indique que nous sommes sa possession. Les prémices de l'Esprit ne sont pas identiques à l'acompte que nous versons de nos jours dans les transactions immobilières. Il se peut que cet acompte soit perdu. En termes bibliques, les prémices de l'Esprit constituent un acompte accompagné d'une promesse de payer le reste. Dieu ne perd pas ses prémices. Il ne néglige pas d'achever les paiements qu'il a commencés. Les premiers fruits de l'Esprit garantissent que les derniers fruits sont à venir.

Il est possible de voir une analogie de l'œuvre de préservation de Dieu dans l'image d'un père marchant avec son petit enfant en le tenant par la main. Selon la conception arminienne, la sécurité de l'enfant réside dans la force avec laquelle il serre la main du père. Si l'enfant la laisse aller, il périra. Selon la conception calviniste, la sécurité de l'enfant réside dans la force avec laquelle le père serre sa main. Si la poigne de l'enfant vient à faiblir, celle du père la retiendra fermement. Le bras du Seigneur est fiable.

Nous nous demandons malgré tout pourquoi certaines personnes tombent complètement et définitivement dans le péché. Ici, nous devons faire écho aux paroles de l'apôtre Jean : « Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous, mais cela est arrivé afin qu'il soit manifeste que tous ne sont pas des nôtres » (1 Jn 2.19).

Permettez-moi de répéter notre aphorisme : Si nous l'avons, nous ne le perdons jamais ; si nous le perdons, nous ne l'avons jamais eu. Nous reconnaissons que l'Église de Jésus-Christ constitue un corps mixte. Il y a de l'ivraie qui cohabite avec le blé, des boucs qui cohabitent avec des brebis. La parabole du semeur démontre clairement que les gens peuvent vivre une fausse conversion. Il se peut qu'ils aient les apparences de la foi sans que celle-ci soit authentique.

Nous connaissons des gens qui se sont « convertis » de nombreuses fois. Chaque fois, dans le cadre du réveil d'une Église, ils s'avancent pour recevoir « le salut ». Un pasteur a déjà dit qu'un homme de sa congrégation avait été « sauvé » dix-sept fois. Durant une réunion de réveil spirituel, l'évangéliste a appelé tous ceux qui désiraient être remplis de l'Esprit à s'avancer. L'homme s'étant converti tant de fois déjà s'est encore avancé. Une femme de la

congrégation s'est alors écriée : « Ne le remplis pas, Seigneur. Il a une fuite ! »

Nous fuyons tous jusqu'à un certain point, mais aucun chrétien ne perd complètement et définitivement l'Esprit de Dieu. Ceux qui deviennent des « inconvertis » n'ont jamais été convertis en premier lieu. Judas était un fils de perdition depuis le début. Sa conversion était fausse. Jésus n'a pas prié pour sa restauration. Judas n'a pas perdu le Saint-Esprit, car il ne l'avait jamais eu.

Des mises en garde bibliques quant à la déchéance

Il est probable que les arguments les plus solides que les arméniens offrent contre la doctrine de la persévérance des saints soient tirés des multiples mises en garde que la Bible fait à l'égard de la déchéance. Par exemple, Paul écrit : « Mais je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même désapprouvé après avoir prêché aux autres » (1 Co 9.27).

Paul parle ailleurs d'hommes ayant été des apostats : « *[Et]* leur parole rongera comme la gangrène. De ce nombre sont Hyménée et Philète, qui se sont détournés de la vérité, disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui renversent la foi de quelques-uns » (2 Ti 2.17,18).

Ces passages suggèrent qu'il est possible pour les croyants d'être « désapprouvés » ou que leur foi soit « renversée ». Il importe cependant de voir comment Paul conclut l'affirmation qu'il adresse à Timothée : « Néanmoins, le solide fondement posé par Dieu subsiste, avec ces paroles qui lui servent de sceau : Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent ; et : Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité » (v. 19).

Pierre parle aussi de la truie lavée qui retourne se vautrer dans la boue et du chien qui retourne à son vomi, en les comparant aux

gens qui se sont détournés de la foi après avoir été instruits dans la voie de la justice. Il s'agit ici de faux convertis dont la nature n'a jamais été transformée (voir 2 Pi 2.22).

Hébreux 6

Le passage qui renferme la mise en garde la plus solennelle contre la déchéance présente aussi la plus grande controverse à l'égard de la doctrine de la persévérance. Elle se trouve dans Hébreux 6 :

Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie (v. 4-6).

Ce passage suggère fortement que les croyants peuvent tomber complètement et définitivement. Que devons-nous en comprendre ?

Il est difficile de saisir à fond le sens de ce passage pour plusieurs raisons. D'abord, nous ne savons pas avec certitude quel problème de l'apostasie il implique, étant donné que nous ne savons pas vraiment qui en est l'auteur et à qui il s'adresse. Dans l'Église primitive, deux questions épineuses auraient pu facilement être à l'origine de cette grave mise en garde.

La première de ces questions épineuses correspond au problème des présumés *lapsi*. Les *lapsi* sont ceux qui, en période de terrible persécution, n'ont pas gardé la foi. Ce ne sont pas tous les membres des Églises qui sont allés vers les lions en chantant des cantiques. Certains ont craqué et ont renié leur foi. Certains ont même dénoncé leurs camarades et collaboré avec les Romains. Lorsque les persécutions se sont terminées, certains de ces collaborateurs

se sont repentis et ont voulu réintégrer l'Église. L'accueil à leur réserver a fait l'objet d'une grande controverse.

La seconde de ces questions épineuses a été provoquée par les judaïsants. Le Nouveau Testament aborde l'influence dévastatrice de ce groupe dans plusieurs passages, de manière la plus remarquable dans l'épître aux Galates. Les judaïsants désiraient professer Christ tout en maintenant les rites de l'Ancien Testament. Ils insistaient, par exemple, sur la pratique de la circoncision cérémonielle. Je crois que c'est d'ailleurs l'hérésie des judaïsants qui préoccupait l'auteur de l'épître aux Hébreux.

Le deuxième problème consiste à déterminer la nature des gens que l'on exhorte dans cette épître à éviter de tomber. Sont-ils de vrais croyants ou de l'ivraie poussant parmi le blé ? N'oublions pas qu'il y a ici trois catégories de gens qui nous intéressent : 1) les croyants ; 2) les non-croyants au sein de l'Église ; 3) les non-croyants hors de l'Église.

L'épître aux Hébreux fait plusieurs parallèles entre eux et les Israélites de l'Ancien Testament, surtout ceux dans le camp des apostats. Qui sont ces gens dont parle l'épître aux Hébreux ? Comment les décrit-on ? Énumérons ici leurs attributs :

1. une fois éclairés
2. ont goûté le don céleste
3. ont eu part au Saint-Esprit
4. ont goûté la bonne parole de Dieu
5. ne peuvent pas être encore renouvelés et amenés à la repentance

De prime abord, cette liste semble certainement décrire les vrais croyants. Il se peut toutefois qu'elle décrive également des membres de l'Église qui ne sont pas croyants, des gens qui ont fait une fausse profession de foi. Les non-croyants peuvent posséder

eux aussi tous ces attributs. L'ivraie qui vient à l'église chaque semaine entend la Parole de Dieu être enseignée et prêchée, et est ainsi « éclairée ». Elle a part à la grâce. Elle participe à la sainte cène. Elle a part au Saint-Esprit dans le sens qu'elle goûte sa présence immédiate et ses bienfaits. Elle a même fait un genre de repentance, du moins extérieurement.

Nombre de calvinistes trouvent par conséquent une solution au problème que pose ce passage en le reliant aux non-croyants dans l'Église qui répudient Christ. Or, cette interprétation ne me satisfait pas entièrement. Je crois qu'il se peut fort bien que ce passage décrive les vrais chrétiens. Pour moi, l'expression la plus importante est « soient encore renouvelés et amenés à la repentance ». Je sais qu'il existe un faux genre de repentance que l'auteur appelle ailleurs la repentance d'Ésaü. Ici, cependant, il parle de renouveau. La nouvelle repentance, si elle est renouvelée, est forcément comme l'ancienne. La repentance renouvelée dont il parle est certainement sincère. Je présume donc que l'ancienne était elle aussi sincère.

Je crois qu'ici, l'auteur présente un argument dans un style que nous appelons un style *ad hominem*. L'argument *ad hominem* consiste à prendre l'argument de notre opposant et à le conduire à sa conclusion logique. Et la conclusion logique de l'hérésie des judaïsants consiste à anéantir tout espoir de salut.

Cette logique est la suivante : Si une personne a épousé Christ et a cru à son expiation des péchés, qu'aurait-elle si elle retournait à l'alliance de Moïse ? Dans les faits, elle répudierait l'œuvre achevée de Christ. Elle serait de nouveau tributaire de la loi. Si c'était le cas, vers où se tournerait-elle pour obtenir le salut ? Elle aurait répudié la croix ; elle ne pourrait donc pas se tourner vers la croix. Elle n'aurait aucun espoir d'obtenir le salut, car elle n'aurait aucun Sauveur. Sa théologie n'admettrait pas l'œuvre achevée de Christ.

La clé d'Hébreux 6 se trouve dans le verset 9 : « Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut. »

Ici, l'auteur fait lui-même remarquer qu'il parle de manière inhabituelle. Sa conclusion diffère de celles des gens qui y trouvent un passage étayant la déchéance. Il conclut avec l'assurance de *choses meilleures et favorables* concernant le salut des bien-aimés. De toute évidence, la déchéance n'accompagne pas le salut. L'auteur ne dit pas que tout croyant déchoit en réalité de la grâce. En fait, il dit le contraire, à savoir que le croyant a l'assurance qu'il n'en déchoira pas.

Mais si personne ne déchoit de la grâce, pourquoi donc se donner la peine de mettre quelqu'un en garde contre ce qui n'arrivera pas ? Il semble ridicule d'exhorter les gens à éviter l'impossible. C'est ici que nous devons comprendre la relation qui existe entre la persévérance et la préservation. La persévérance est à la fois une grâce et un devoir. Nous devons nous efforcer le plus possible de marcher spirituellement avec foi. Humainement parlant, il est possible de tomber dans le péché. Tout en nous y efforçant, nous devons néanmoins compter sur Dieu, qui nous préserve. Il est impossible qu'il néglige de nous garder. Considérons de nouveau l'analogie de l'enfant qui marche avec son père. Il se peut que l'enfant lui lâche la main. Si le père en question est Dieu, il lui est impossible de lâcher la main de son enfant. Or, malgré la promesse du Père, il revient à l'enfant de lui tenir fermement la main. Ainsi, l'auteur de l'épître aux Hébreux met en garde les croyants contre la déchéance. Luther en parle comme de « l'emploi évangélique de l'exhortation ». Il nous rappelle le devoir que nous avons de marcher fidèlement avec Dieu.

Pour terminer, par rapport à la persévérance et à la préservation, nous devons revenir sur une promesse de Dieu dans

l'Ancien Testament. Par la bouche du prophète Jérémie, Dieu promet de traiter une nouvelle alliance avec son peuple, une alliance éternelle :

Je traiterai avec eux une alliance éternelle, je ne me détournerai plus d'eux, je leur ferai du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi (Jé 32.40).



RÉSUMÉ DU CHAPITRE 8

1. Nous en concluons que l'assurance de notre salut est vitale pour notre vie spirituelle. Sans elle, notre croissance est freinée, et des doutes débilissants nous assaillent.
2. Dieu nous appelle à assurer notre élection, à puiser consolation et force dans l'assurance que Dieu nous offre. Dans Romains 15, Paul déclare que c'est Dieu qui est la source de notre persévérance et de notre assurance (v. 5) ainsi que de notre espérance (v. 13). La découverte de notre assurance constitue à la fois un devoir et un privilège.
3. Aucun vrai croyant ne peut jamais perdre son salut. Si les chrétiens tombent parfois gravement et radicalement dans le péché, ils n'y tombent jamais complètement et définitivement. Nous persévérons non pas par nos propres forces, mais par la grâce du Dieu qui nous préserve.

POUR APPROFONDIR VOTRE ÉTUDE

Détourne-toi du mal, fais le bien, et possède à jamais ta demeure. Car l'Éternel aime la justice, et il n'abandonne pas ses fidèles ; ils sont toujours sous sa garde, mais la postérité des méchants est

retranchée. Les justes posséderont le pays, et ils y demeureront à jamais (Ps 37.27-29).

L'Éternel garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants (Ps 145.20).

Car l'Éternel donne la sagesse ; de sa bouche sortent la connaissance et l'intelligence ; il tient en réserve le salut pour les hommes droits, un bouclier pour ceux qui marchent dans l'intégrité, en protégeant les sentiers de la justice et en gardant la voie de ses fidèles (Pr 2.6-8).

Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous ; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père. Moi et le Père nous sommes un (Jn 10.27-30).

Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur (Ro 8.38,39).

Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés (Hé 10.14).

Or, à celui qui peut vous préserver de toute chute et vous faire paraître devant sa gloire irréprochables et dans l'allégresse, à Dieu seul, notre Sauveur, par Jésus-Christ notre Seigneur, soient gloire, majesté, force et puissance, dès avant tous les temps, et maintenant, et dans tous les siècles ! Amen ! (Jud 1.24,25.)

CHAPITRE 9

Questions et objections relatives à la prédestination

Il reste plusieurs problèmes et questions entourant la prédestination que nous devons à tout le moins effleurer.

~

La prédestination est-elle synonyme de fatalisme ?

On s'oppose souvent à la prédestination en jugeant qu'il s'agit d'une forme religieuse de fatalisme. Or, si nous examinons le fatalisme au sens littéral, nous constatons qu'il est aussi loin de la doctrine biblique de la prédestination que l'Est est loin de l'Ouest. Le fatalisme signifie littéralement que des sous-divinités capricieuses (les chances) ou plus populairement que les forces impersonnelles du hasard contrôlent les affaires humaines.

La prédestination ne repose toutefois ni sur une conception mythique impliquant des déesses en train de jouer avec notre vie

ni sur une conception de notre destinée que la collision hasardeuse d'atomes contrôlerait. La prédestination est enracinée dans les attributs d'un Dieu personnel et juste, le Seigneur souverain de l'Histoire. L'idée que ma destinée repose en fin de compte entre les mains d'une force indifférente ou hostile est terrifiante. Le fait qu'elle repose entre les mains d'un Dieu juste et bienveillant est une autre histoire. Les atomes n'ont aucune justice en eux-mêmes ; ils sont au mieux amoraux. Dieu, quant à lui, est parfaitement saint. Je préfère donc que ma destinée dépende de lui.

La grande superstition des temps modernes est axée sur le rôle que le hasard joue dans les affaires humaines. Le hasard constitue la nouvelle divinité que l'esprit moderne adore. Il habite le château des dieux. On lui reconnaît le mérite d'avoir créé l'univers et d'avoir tiré l'humanité de la boue.

Le hasard est un schibboleth. Il s'agit d'un mot magique que l'on emploie pour expliquer l'inconnu. C'est le pouvoir de causalité préféré de ceux qui attribuent la puissance à n'importe quoi ou à n'importe qui sauf à Dieu. Cette attitude superstitieuse à l'égard du hasard n'a cependant rien de nouveau. Nous lisons au sujet de son attrait dès le début de l'histoire biblique.

Rappelons-nous l'incident dans l'histoire des Juifs où les Philistins ont capturé l'arche sacrée de l'alliance. Ce jour-là, la mort a visité la maison d'Éli et la Gloire a quitté Israël. Les Philistins jubilaient en raison de leur victoire, mais ils n'ont pas tardé à maudire ce jour. Partout où ils emportaient l'arche, des catastrophes s'abattaient sur eux. Le temple de Dagon a subi l'humiliation. Des tumeurs leur ont rongé le corps. Pendant sept mois, les Philistins ont trimbalé l'arche d'une grande cité à l'autre en produisant des résultats catastrophiques dans chacune d'elles.

En désespoir de cause, les rois des Philistins se sont consultés et ont résolu de renvoyer l'arche aux Juifs avec une rançon destinée

à apaiser la colère de Dieu. Les dernières paroles de ces rois réunis en conseil sont dignes de mention :

Suivez-la du regard : si elle monte par le chemin de sa frontière vers Beth-Schémesch, c'est l'Éternel qui nous a fait ce grand mal ; sinon, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que cela nous est arrivé par hasard (1 S 6,8,9).

Nous avons déjà mentionné que le hasard ne peut rien faire parce qu'il n'est rien. Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Nous employons le mot *hasard* pour décrire des possibilités mathématiques. Par exemple, lorsque nous jouons à pile ou face, nous disons qu'il y a cinquante pour cent de chance que la pièce tombe sur face. Si nous choisissons face et qu'elle tombe sur pile, il se peut que nous évoquions la malchance et un hasard défavorable.

Quelle influence le hasard a-t-il sur le jeu de pile ou face ? Qu'est-ce qui fait tomber la pièce sur pile ou face ? Le hasard changerait-il si nous savions par quel côté la pièce commencerait, quelle pression le pouce exercerait sur elle, quelle densité aurait l'atmosphère et combien de tours la pièce ferait dans les airs ? Si nous le savions, notre capacité à prédire le résultat excéderait de loin les cinquante pour cent de chance.

La main est toutefois plus vite que l'œil. Il nous est impossible de calculer tous ces facteurs dans un jeu de pile ou face normal. Étant donné que nous pouvons réduire le résultat possible à deux, nous simplifions les choses en parlant de chance ou de hasard. N'oublions toutefois pas que le hasard n'exerce aucune influence sur ce jeu. Pourquoi pas ? Comme nous le répétons, le hasard ne peut rien faire puisqu'il *n'est rien*. Ce n'est *pas une chose*. Avant que quelque chose puisse exercer un pouvoir ou une influence, il lui faut d'abord être quelque chose. Ce doit être un genre d'entité, physique ou non physique. Or, le hasard n'est ni l'un ni l'autre. Il

s'agit simplement d'une construction mentale. Il n'a aucun pouvoir parce qu'il n'a pas d'existence. Il n'est rien.

Dire que quelque chose s'est produit par hasard revient à dire qu'il s'agit d'une coïncidence. Cela n'est qu'une admission du fait que nous ne pouvons percevoir toutes les forces et tous les pouvoirs causaux à l'œuvre dans un événement. Comme il nous est impossible de voir à l'œil nu tout ce qui se passe dans un jeu de pile ou face, de même les affaires complexes de la vie échappent à notre capacité exacte de les assimiler. Nous nous inventons donc le mot *chance* ou *hasard* pour les expliquer. En réalité, le hasard n'explique rien. Il s'agit simplement d'un mot que nous employons pour dissimuler notre ignorance.

J'ai déjà écrit au sujet de la causalité, et un professeur de philosophie m'a écrit pour se plaindre de la compréhension naïve que j'avais de la loi de la causalité. Il m'a reproché de négliger de prendre en compte des « événements non causés ». Je l'ai remercié de sa lettre et je lui ai dit que je serais heureux de considérer son objection s'il me récrivait pour me fournir un seul exemple d'événement non causé. J'attends toujours. En fait, j'attendrai éternellement, car même Dieu ne peut voir se produire un événement non causé. Attendre un événement non causé revient à attendre un cercle carré.

Le hasard ne contrôle pas notre destinée. Je le dis de manière dogmatique avec tout l'aplomb dont je suis capable. Je sais que ma destinée ne tient pas au hasard parce que je sais que le hasard ne peut rien contrôler. Le hasard ne peut rien contrôler du fait qu'il n'est rien. Quelles sont les chances que l'univers doive sa création au hasard ou que le hasard contrôle notre destinée ? Elles sont nulles.

Le fatalisme trouve son expression la plus populaire dans l'astrologie. On compile notre horoscope sur la base des mouvements stellaires. Les gens de notre société en savent plus sur les douze

signes du zodiaque que sur les douze tribus d'Israël. Il n'en demeure pas moins que Ruben a plus à voir dans mon avenir qu'Aquarius et Juda que Gemini.



La Bible ne dit-elle pas que Dieu ne veut pas qu'aucun périsse ?

L'apôtre Pierre affirme clairement que Dieu ne veut pas que quiconque périsse.

Le Seigneur ne tarde pas dans l'accomplissement de la promesse, comme quelques-uns le croient ; mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance (2 Pi 3.9).

En quoi la prédestination cadre-t-elle avec ce verset ? S'il n'est pas de la volonté de Dieu d'élire tout le monde au salut, comment la Bible peut-elle dire que Dieu ne veut pas qu'aucun périsse ?

Nous devons comprendre en premier lieu que la Bible parle de la volonté de Dieu de plus d'une façon. Par exemple, elle parle de ce que nous appelons *la volonté souveraine et efficace* de Dieu. La volonté souveraine de Dieu est la volonté selon laquelle Dieu amène toutes choses à s'accomplir avec une certitude absolue. En ce sens, rien ne peut résister à la volonté de Dieu. Par sa volonté divine, il a créé le monde. La lumière n'aurait pu refuser de briller.

La deuxième façon dont la Bible parle de la volonté de Dieu concerne ce que nous appelons *la volonté impérative*. La volonté impérative de Dieu réfère à ses commandements, à ses lois. Il est de la volonté de Dieu que nous fassions les choses qu'il nous ordonne de faire. Nous sommes capables de désobéir à cette volonté. Nous enfreignons effectivement ses commandements. Nous ne pouvons

le faire avec impunité. Et oui, nous le faisons sans sa permission ni son consentement. Nous le faisons néanmoins. Nous péchons.

La troisième façon dont la Bible parle de la volonté de Dieu concerne la disposition divine, ce qui est agréable à Dieu. Dieu ne prend pas plaisir à la mort du méchant. Dans un sens, le châtement du méchant ne lui procure aucune joie. Il choisit de le faire parce qu'il est bien de punir le mal. Il prend plaisir à la droiture de son jugement, mais il « s'attriste » de devoir porter ce jugement selon sa droiture. C'est comme un juge siégeant qui doit condamner son fils à une peine d'emprisonnement.

Appliquons maintenant ces trois définitions possibles au passage de 2 Pierre. Si nous prenons la déclaration générale, « Dieu ne veut pas qu'aucun périsse », et nous lui appliquons la volonté souveraine et efficace de Dieu, la conclusion va de soi. Personne ne périra. Si Dieu décrète souverainement que personne ne devrait périr et si Dieu est Dieu, il est alors certain que personne ne périra. Ce passage devrait constituer un texte preuve non pas en faveur de l'arminianisme, mais de l'universalisme. Ce texte prouverait alors trop de choses pour les arminiens.

Et si nous appliquons la définition de la volonté impérative de Dieu à ce passage ? Celui-ci voudrait donc dire que Dieu ne *permet* à personne de périr. Autrement dit, il interdit aux gens de périr. Sinon, ils iraient à l'encontre de sa loi. Si les gens périssaient malgré tout de leur plein gré, Dieu serait tenu de les punir pour avoir péri. Son châtement pour avoir péri consisterait à les faire périr davantage. Mais comment périr plus qu'en périssant ? Cette définition ne fonctionne pas dans le cadre du passage à l'étude. Elle n'a aucun sens.

La troisième possibilité, c'est que Dieu ne prend pas plaisir dans le fait que des gens périssent. Elle cadre avec ce que la Bible dit ailleurs au sujet de la disposition de Dieu à l'égard des brebis

perdues. Cette définition pourrait convenir au passage en question. Il se peut que Pierre dise simplement ici que Dieu ne prend aucun plaisir au fait que qui que ce soit périsse.

Bien que cette troisième définition soit plausible et attrayante pour faire cadrer ce passage avec ce que la Bible enseigne au sujet de la prédestination, il y a encore un autre facteur dont on doit tenir compte. Le passage ne dit pas simplement que Dieu ne veut pas qu'aucun périsse. La clause est importante dans son entièreté : « *[Mais]* il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance. »

Quel est l'antécédent d'*aucun* ? C'est clairement *vous*. Le pronom *vous* évoque-t-il toute l'humanité ? Ou encore décrit-il les chrétiens, le peuple de Dieu ? Pierre se plaît à parler des élus comme d'un groupe de gens particuliers. Je crois que ce qu'il dit ici, c'est que Dieu ne veut pas qu'aucun de nous (les élus) périsse. Si c'est là ce qu'il entend, le passage à l'étude exige l'emploi de la première définition et constitue un passage plus fortement en faveur de la prédestination.

Il est possible de facilement harmoniser le passage avec la prédestination de deux façons différentes. Il n'étaye en rien l'arminianisme. Il n'aurait d'autre signification que celle de l'universalisme, qui le ferait alors entrer en conflit avec tout ce que la Bible dit d'autre contre l'universalisme.



Si je ne peux choisir que ce que Dieu a déjà décrété, en quoi mon choix peut-il être un véritable choix ?

J'entends parfois des penseurs non calvinistes (que nous désignerons collectivement par le nom d'arminiens) s'opposer à la compréhension calviniste du libre arbitre, croyant que l'ordre divin pour

que tout s'accomplisse selon la volonté de Dieu prive le concept de « choix » de tout son sens. Selon eux, il ne sert à rien de considérer les propos de Jonathan Edwards au sujet des raisons de nos choix puisque Dieu prédestine nos décisions et nous rend incapables de faire quoi que ce soit d'autre que ce qu'il a ordonné. Or, il s'agit là d'une objection de taille, mais qui ne réfute pas le calvinisme. Examinons les hypothèses implicites que sous-tend cette question et nous en verrons les faiblesses.

Premièrement, les arminiens présument que les choix humains fondés sur les décrets éternels de Dieu ne peuvent être « véritables » du fait que ces décrets sont gravés dans le marbre. Si le Seigneur a décrété ce qui allait se produire, les êtres humains ne peuvent choisir autre chose, et sans la capacité de choisir autre chose, nous n'avons pas véritablement le libre arbitre. En même temps, la plupart de nos amis arminiens affirment que Dieu connaît pleinement l'avenir et que la réalité du choix humain subsiste malgré le fait que Dieu a tout connu d'avance. Ils semblent présumer que la connaissance divine de nos futurs choix correspond à de « vrais » choix du fait que sa simple connaissance de ce qui se passera n'établit pas l'avenir. De toute éternité passée, Dieu n'est qu'un observateur passif des choix humains, qui fait des gens les agents déterminants définitifs de leurs prises de décisions.

La conception arminienne de la prise de décisions humaines ne préserve pas en fait la « réalité » des choix humains de la manière dont les arminiens définissent les « vrais » choix. Si Dieu est véritablement omniscient, comme la plupart des arminiens le croient, sa connaissance de l'avenir rend impossible le fait que nos décisions soient autres que ce qu'il sait déjà qu'elles seront. La connaissance divine ne peut ni s'accroître ni diminuer, si bien qu'il n'apprendra quoi que ce soit de nouveau demain qui changera ma future décision en faveur ou non de Christ. Si Dieu sait avec certitude

que je dirai oui demain, je n'ai pas le « vrai choix » de dire oui ou non à Jésus tel que les arminiens le définissent. Le seul moyen d'adhérer à la définition arminienne du « vrai » choix consisterait à nier que Dieu connaît parfaitement tous les événements à venir. Certains ont emprunté cette voie, mais la plupart des arminiens refusent d'aller jusqu'à préserver la « réalité du choix » et nier que Dieu connaît l'avenir. Or, le déni de cette parfaite connaissance est tellement contraire à la Bible que la vaste majorité des arminiens n'ont jamais adhéré à une telle hérésie. Finalement, la plupart des arminiens se montrent bibliquement inconstants, car ils soutiennent l'enseignement biblique selon lequel Dieu connaît l'avenir tout en niant les positions bibliques selon lesquelles Dieu est souverain même sur nos choix et son omniscience invalide leur conception du libre arbitre. Il reste qu'il vaut beaucoup mieux être *bibliquement inconstants* que d'être *non bibliquement constants* et nier les vérités bibliques selon lesquelles Dieu connaît l'avenir et qu'il est souverain sur toutes choses, même la volonté humaine.

La deuxième fausse hypothèse qui sous-tend la question à l'étude prête à croire que les choix ne sont « réels » que si Dieu ne les a pas ordonnés. La Bible ne dit néanmoins jamais que la réalité de nos choix dépend du fait que le Seigneur n'ordonne rien de ce qui se produit. Comme nous l'avons vu, la Bible confirme la réalité des choix humains dans les mêmes événements où elle confirme l'œuvre divine de la prédestination (voir Ge 50.15-21 ; Ac 2.22-24). Il est vrai que nous ne pouvons comprendre pleinement comment ces vérités s'intègrent les unes aux autres, mais notre compréhension lacunaire ne signifie pas pour autant que la réalité de nos choix et que la prédestination divine soient incompatibles. Tout ce que cette mauvaise compréhension révèle, c'est la carence de notre connaissance et le degré auquel le péché altère notre capacité à entretenir la pensée de Dieu (voir Ro 1.18-32).

La notion de concurrence constitue un important concept relié à la doctrine classique de la providence divine. La concurrence ou confluence désigne la façon dont les décisions humaines sont prises sous la volonté souveraine des décisions divines sans anéantir la réalité ou responsabilité des décisions humaines. On en trouve un exemple classique dans Genèse 50, où les frères de Joseph ont craint qu'il assouvise sa vengeance. Or, il les a ainsi rassurés : « Soyez sans crainte ; car suis-je à la place de Dieu ? Vous aviez médité de me faire du mal : Dieu l'a changé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui, pour sauver la vie à un peuple nombreux » (v. 19,20). Ici, nous voyons une distinction entre l'intention de Dieu et celle des frères impitoyables de Joseph. Ces derniers ont agi délibérément, c'est-à-dire de leur propre gré. Dieu œuvrait en même temps intentionnellement. Il a accompli son dessein au moyen des choix impies des frères de Joseph. Le même principe est à l'œuvre à l'égard de la mort de Christ. Selon le conseil de Dieu, Christ a été livré entre les mains des méchants. Il était de la volonté de Dieu que Jésus souffre et meure aux mains d'hommes iniques. Le choix qu'ils ont fait de le crucifier était un véritable choix, duquel ils se sont rendus entièrement coupables. Dieu a toutefois changé en bien le mal qu'ils avaient médité de faire.

Permettez-moi de soulever un dernier point. Le traitement que Jonathan Edwards a fait du libre arbitre est vital en ce sens qu'il tient compte du fait que notre vécu confirme la réalité de nos choix. Nous « avons le sentiment » de faire de vrais choix, et même si notre vécu ne peut constituer la norme finale de notre théologie, nous ne pouvons non plus nier son importance. Nous croyons et nous avons le sentiment que nos choix sont réels parce que nous avons une véritable volonté avec de vraies inclinations, préférences, etc., même si tout ce que nous décidons s'inscrit dans la volonté souveraine de Dieu. L'analyse d'Edwards nous aide à

mieux comprendre en quoi notre expérience des choix humains et les décrets du Seigneur concordent d'une façon qui préserve la responsabilité humaine et la souveraineté divine sans que ces deux éléments deviennent une contradiction logique.



Si Dieu ordonne activement « quoi qui se produise », comment les calvinistes peuvent-ils dire que Dieu agit passivement pour « permettre » le mal ?

Vous remarquez à raison la difficulté apparente que posent les calvinistes en disant que Dieu permet certaines choses tandis que nous disons qu'il ordonne « quoi qui se produise ». Voilà une distinction que les penseurs réformés ont souvent faite même si nous avons toujours pris soin de clarifier ce que nous entendons par « permission ». Jean Calvin s'étend sur le sujet dans son commentaire relatif à Genèse 45, et je vous recommande de le lire afin d'approfondir votre étude.

Les théologiens doivent toujours choisir les mots qui véhiculeront le mieux la vérité biblique qu'ils veulent résumer et proclamer. En retirant ou en ajoutant une seule lettre dans un terme théologique, on a résolu d'entières controverses doctrinales. Vous pouvez donc imaginer facilement la complexité avec laquelle on fait une distinction entre le fait que Dieu ordonne activement de bonnes choses par contraste avec le fait qu'il permet plus passivement le mal. Au fond, nous parlons du fait que Dieu « permet » le mal pour démontrer que, selon ses décrets éternels, la relation de Dieu avec le mal n'est pas la même que sa relation avec le bien. Sa façon d'étayer les événements répréhensibles selon sa providence est plus indirecte que sa façon d'étayer les bons événements. Le terme *permettre* représente une tentative de notre part pour mettre

en mots ce qui dépasse de loin notre compréhension, notamment, du fait que Dieu ordonne le mal sans jamais s'en rendre lui-même coupable (voir Ja 1.13-15 ; 1 Jn 1.5). Calvin note dans son commentaire sur Genèse 45.8 que « cette façon d'agir est secrète, et surpasse de beaucoup notre compréhension », et je soupçonne que cela restera ainsi même dans l'éternité. D'une manière ou d'une autre, Dieu ne se contente jamais d'observer passivement ce qui se produit ; il fait néanmoins s'accomplir toutes choses sans jamais être responsable du mal commis et en méritant toujours de se faire louer pour le bien qui se produit.

Il importe de nous rappeler que, lorsque nous disons que Dieu permet au mal d'exister, cette permission n'entre pas en contradiction avec son ordonnance active. Ce que Dieu ordonne passivement, il choisit activement de l'ordonner. La différence ici entre l'activité et la passivité est celle qui existe entre le fait pour Dieu de faire le mal et celui d'ordonner que ce mal se produise. La Bible nous dissuade de juger le mal bon et le bon mal. Dire que le mal est bon, c'est une chose. Dire qu'il est bon que le mal existe en est une toute autre. Si ce n'est pas une bonne chose que le mal existe, le fait pour Dieu d'ordonner que le mal se produise constituerait en soi un acte répréhensible de la part de Dieu. Mais qu'en est-il si Dieu, pour manifester sa gloire, décrétait souverainement que le mal se produise, afin de faire connaître la richesse de sa gloire et de sa miséricorde ? Le fait pour Dieu d'ordonner que le mal entre dans le monde est une bonne chose de sa part. Si Dieu n'a pas la capacité de tirer souverainement le bien du mal, alors nous perdriions sur-le-champ un des passages les plus réconfortants que nous ayons dans les saintes Écritures. Romains 8.28 nous enseigne que Dieu fait concourir toutes choses au bien de ceux qui aiment le Seigneur, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Cela ne signifie pas que toutes choses sont bonnes en soi, mais plutôt que

Dieu peut racheter les mauvaises choses, et les rachète, en les faisant concourir au bien. Cela rend Dieu souverain sur le mal, mais sans le rendre coupable de l'avoir souverainement ordonné.



*Étant donné que Dieu intervient dans le cœur des élus pour assurer leur salut, mais ne le fait pas pour d'autres sans créer l'incrédulité dans leur cœur, comment se fait-il que des gens soient tombés dans l'incrédulité en premier lieu ?
Le fait que l'humanité a choisi de pécher ne s'inscrivait-il pas dans le décret de Dieu ?*

Ces questions résident au cœur même du problème du mal, qui soulève cette question : Si le Créateur est parfaitement bon, omniscient et omnipotent, comment le mal peut-il exister ? Les plus grands esprits de l'Histoire se sont appliqués à y répondre, mais sans encore avoir proposé une seule réponse qui « résoudre » ce problème de manière à éliminer toute question ou difficulté. Nous faisons face ici à un grand mystère que Dieu a choisi de ne pas nous révéler en totalité, du moins pas encore.

N'y a-t-il donc rien à dire sur le sujet ? Bien au contraire. Une fois de plus, nous nous tournons vers la Bible comme notre unique autorité infaillible pour voir ce qu'elle nous révèle sur le mal. Premièrement, nous savons que Dieu exerce sa parfaite souveraineté sur tout ce qui se produit. Il « opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ép 1.11), si bien que rien ne se produit qui ne soit assujéti à ses décrets souverains. Il ne fait aucun doute que « toutes choses » inclut le mal, même le choix qu'Adam a fait de pécher en premier lieu et de plonger ainsi la création dans un état de misère et de déchéance (voir Job 1.20-22 ; Pr 16.4 ; És 45.7 ; La 3.38 ; Mc 14.17-21). Deuxièmement, la Bible

indique clairement que Dieu peut ordonner le mal sans jamais en être responsable ou coupable. « Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne » (Ja 1.13), et il est le saint Créateur (voir És 6.1-3).

Il se peut que nous sachions un jour comment ces vérités s'agencent entièrement, mais pour l'instant tout ce que je peux confesser, c'est que j'ignore comment l'humanité est tombée dans l'incrédulité. Je sais que Dieu a ordonné la chute, mais j'ignore en quoi cette ordonnance a permis à Adam et à ses descendants de tomber dans le péché sans que le Seigneur en soit l'agent direct et coupable. Quoi qu'il en soit, la chute s'est produite, et nous ne pouvons en blâmer le Seigneur d'aucune façon. Étant donné que Dieu a ordonné que le mal existe, je sais que dans un sens il est bon que le mal existe. Je ne dis pas que le mal *est une bonne chose*, mais seulement que Dieu *a jugé bon* de permettre au mal d'infecter sa création de manière à ce qu'il puisse vaincre la méchanceté à la louange de sa gloire. La Bible ne nous permet pas d'en dire plus, et si la Parole de Dieu est notre autorité, c'est alors ici que nous devons nous taire et nous en remettre à la bonté de Dieu, qui, dans sa sagesse, a ordonné toutes choses, même ce qui est triste et tragique.



Qu'est-ce que le péché impardonnable ?

Dans notre traitement de l'assurance du salut et de la persévérance des saints, nous avons effleuré le sujet du péché impardonnable. Il ne fait aucun doute que Jésus a cherché à nous dissuader de commettre un certain péché, qui est impardonnable. Voici donc les questions auxquelles nous devons répondre : Quel est ce péché impardonnable ? Les chrétiens peuvent-ils commettre ce péché ?

Jésus en a parlé comme du blasphème contre le Saint-Esprit :

C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné : mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir (Mt 12.31,32).

Dans ce passage, Jésus n'explique pas en détail la nature de ce terrible péché. Il déclare qu'il existe bel et bien et nous fait une mise en garde inquiétante le concernant. Le reste du Nouveau Testament n'ajoute pas grand-chose pour étoffer l'explication de Jésus. En raison de ce silence, on a beaucoup spéculé quant au péché impardonnable.

On a souvent suggéré deux possibilités : l'adultère et le meurtre. On choisit l'adultère comme étant un péché commis contre le Saint-Esprit du fait que le corps est le temple du Saint-Esprit. Dans l'Ancien Testament, l'adultère constituait un crime capital. On s'explique donc cette possibilité en ce sens que, puisque l'adultère méritait la peine de mort et qu'il impliquait une violation du temple du Saint-Esprit, il doit s'agir du péché impardonnable.

On choisit le meurtre pour des raisons similaires. Étant donné que Dieu a créé l'homme à son image, on considère que de s'attaquer à la personne revient à s'attaquer à Dieu même. Tuer celui qui a été fait à l'image de Dieu revient à insulter celui qui l'a fait à son image. Par conséquent, le meurtre constitue un crime capital. Ajoutons-y le fait que le meurtre constitue un péché contre le caractère sacré de la vie. Étant donné que le Saint-Esprit constitue l'ultime « force de vie », le fait de tuer un être humain revient à insulter le Saint-Esprit.

Aussi attrayantes qu'elles puissent être aux yeux des spéculateurs, ces théories n'ont pas convaincu la plupart des érudits de la

Bible. Une opinion plus répandue parmi eux va dans le sens que le pécheur résiste finalement à l'application par le Saint-Esprit de l'œuvre rédemptrice de Christ. On considère donc l'incrédulité définitive comme le péché impardonnable. Si une personne répudie l'Évangile maintes fois, pleinement et irrémédiablement, il n'y a aucun espoir qu'il lui soit pardonné à l'avenir.

Ce qui manque à chacune de ces trois théories, c'est une considération sérieuse de la signification du blasphème. Il s'agit d'une chose que nous faisons verbalement, de ce que nous disons à haute voix. On peut certainement le commettre par écrit, mais le blasphème constitue un péché *verbal*.

Les dix commandements incluent l'interdiction de blasphémer. Dieu nous interdit de faire un emploi frivole ou irrévérencieux de son nom. Aux yeux de Dieu, l'abus verbal de son saint nom constitue un problème assez grave pour l'intégrer à la liste de ses dix principaux commandements. Ce fait nous indique que Dieu juge sévèrement le blasphème. Blasphémer contre n'importe quel membre de la Trinité constitue un péché odieux.

Cela signifie-t-il que quiconque a déjà utilisé le nom de Dieu en vain n'a aucun espoir de pardon, ni maintenant ni jamais ? Cela signifie-t-il que, si une personne déclare une malédiction une fois en employant le nom de Dieu, elle est vouée à la perdition pour l'éternité ? Je ne le crois pas.

Il est primordial de remarquer que, dans le passage à l'étude, Jésus fait une distinction entre pécher contre lui (le Fils de l'homme) et pécher contre le Saint-Esprit. Cela veut-il dire qu'il n'y a rien de répréhensible dans le fait de blasphémer contre la première et la deuxième personne de la Trinité, mais que le pardon nous échappe si nous blasphémons contre la troisième ? Cela n'aurait aucun sens.

Pourquoi Jésus ferait-il alors une telle distinction entre le fait de pécher contre lui-même et de pécher contre le Saint-Esprit ? Je

suis d'avis que la clé de cette question ouvre toute la question du blasphème contre le Saint-Esprit. Cette clé réside dans le contexte de la mise en garde sévère que Jésus a faite initialement.

Dans Matthieu 12.24, nous lisons : « Les pharisiens, ayant entendu cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons que par Bézélzéboul, prince des démons. » Jésus répond en évoquant une maison divisée contre elle-même et l'idée folle selon laquelle Satan agirait dans le but de se chasser lui-même. Sa mise en garde au sujet du péché impardonnable sert de conclusion à cette évocation. Jésus introduit sa mise en garde sévère par les mots *C'est pourquoi*.

La situation se déroule un peu comme ceci : Jésus réprimande les pharisiens maintes fois. Leurs attaques contre lui gagnent en agressivité. Jésus chasse les démons « par le doigt de Dieu », à savoir le Saint-Esprit. Les pharisiens s'abaissent jusqu'à accuser Jésus d'accomplir son œuvre sainte par le pouvoir de Satan. Jésus leur fait alors une mise en garde. C'est comme s'il leur disait : « Prenez garde ! Prenez vraiment garde ! Vous vous approchez dangereusement d'un péché qui ne pourra vous être pardonné. C'est une chose que de vous en prendre à moi, mais faites bien attention. Vous êtes ici en présence de ma sainteté. »

Nous nous demandons encore pourquoi Jésus a fait une distinction entre pécher contre le Fils de l'homme et pécher contre l'Esprit. Remarquons que, même sur la croix, Jésus a demandé au Père de pardonner à ceux-là mêmes qui le mettaient à mort. Le jour de la Pentecôte, Pierre a parlé de l'horrible crime que l'on avait perpétré contre Christ par la Crucifixion, mais en évoquant néanmoins l'espoir du pardon pour ceux qui y avaient participé. Paul a dit au même sujet : « [Nous] prêchons la sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les siècles, avait prédestinée pour notre gloire, *sagesse qu'aucun des chefs de ce siècle n'a connue*,

car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire » (1 Co 2.7,8 ; italiques pour souligner).

Ces passages indiquent que Dieu tolère une certaine ignorance humaine. N'oublions pas que, lorsque les pharisiens ont accusé Jésus d'agir selon le pouvoir de Satan, ils n'avaient pas encore l'avantage d'avoir reçu la pleine révélation de la véritable identité de Christ. Ils ont porté leurs accusations *avant* la Résurrection. Il va de soi que les pharisiens *auraient dû* reconnaître Christ, mais cela n'a pas été le cas. Les paroles que Jésus a prononcées sur la croix sont importantes : « Père, pardonne-leur, car ils *ne savent* ce qu'ils font. »

Lorsque Jésus a fait sa mise en garde et a fait une distinction entre le blasphème contre le Fils de l'homme et celui contre le Saint-Esprit, il n'avait pas encore été pleinement manifesté. Nous remarquerons que cette distinction tend à disparaître après la Résurrection, la Pentecôte et l'Ascension. Notons ce que l'auteur de l'épître aux Hébreux déclare à ce sujet :

Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; de quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? (Hé 10.26-29.)

Dans ce passage, la distinction entre le péché contre Christ et le péché contre l'Esprit disparaît. Ici, pécher contre Christ revient à insulter l'Esprit de grâce. La clé de ce passage réside dans le fait de pécher délibérément *après* avoir reçu la connaissance de la vérité.

Si nous tenons la première ligne de ce passage pour absolue, aucun d'entre nous n'a l'espoir d'aller au ciel. Nous péchons tous délibérément après avoir connu la vérité. L'auteur de l'épître aux Hébreux fait allusion à un péché en particulier et non à n'importe quel péché. Je suis persuadé qu'il évoque le blasphème contre le Saint-Esprit.

Je suis d'accord avec les érudits du Nouveau Testament qui en concluent que le péché impardonnable consiste à blasphémer contre Christ *et* le Saint-Esprit en disant que Jésus est le diable alors que l'on sait que c'est faux. Par conséquent, il est impossible de commettre le péché impardonnable par ignorance. Si une personne sait avec certitude que Jésus est le Fils de Dieu et qu'elle déclare alors de sa bouche que Jésus agit par le pouvoir de Satan, elle commet un blasphème impardonnable.

Qui commet un tel péché ? Ce péché est courant chez les démons et les personnes complètement dégénérées. Satan savait qui était Jésus. Il ne pouvait pas se disculper en plaquant l'ignorance.

La façon étrange qu'ont les non-croyants de parler de Jésus constitue l'un des faits fascinants de l'Histoire. La vaste majorité des non-croyants parlent de Jésus avec grand respect. Il se peut qu'ils s'attaquent farouchement à l'Église, mais en parlant néanmoins de Jésus comme d'un « grand homme ». Il m'est arrivé une seule fois dans ma vie d'entendre quelqu'un dire à voix haute que Jésus était un diable. J'ai été choqué de voir un homme se tenir au milieu d'une rue en brandissant son poing vers le ciel et en hurlant. Il a maudit Dieu et s'est attaqué à Jésus en proférant les pires obscénités qu'il pouvait trouver. J'ai été tout aussi choqué de voir à peine quelques heures plus tard le même homme étendu sur une civière avec un trou de balle dans la poitrine. Il se l'était infligé lui-même. Il est mort avant le lever du jour.

Même cette horrible scène ne m'a pas mené à la conclusion que cet homme avait réellement commis le péché impardonnable. Je n'avais aucun moyen de savoir s'il ignorait ou non la véritable identité de Christ.

Rares sont les gens qui disent que Jésus est un diable. Il est cependant possible que des gens qui connaissent la vérité au sujet de Jésus s'abaissent jusque-là. Personne n'a besoin d'être né de nouveau pour posséder une connaissance intellectuelle de la véritable identité de Jésus. Rappelons-nous que les démons, non régénérés, savent qui il est.

Qu'en est-il des chrétiens ? Est-il possible pour un chrétien de commettre le péché impardonnable et de perdre ainsi son salut ? Je ne le crois pas. La grâce de Dieu rend la chose impossible. En nous-mêmes, nous sommes capables de commettre n'importe quel péché, y compris le blasphème contre le Saint-Esprit. Dieu nous en préserve toutefois. Il nous préserve contre un blasphème intégral et définitif, en empêchant nos lèvres de commettre cet horrible crime. Nous commettons d'autres péchés et d'autres genres de blasphèmes, mais Dieu nous empêche dans sa grâce de prononcer l'ultime blasphème.



Jésus est-il mort pour tous ?

L'un des points les plus controversés de la théologie réformée concerne le *L* de l'acronyme TULIP. Il désigne l'expiation limitée (*Limited atonement*). Ce point de doctrine est tellement problématique que d'innombrables chrétiens disent épouser la plupart des doctrines du calvinisme, sauf celle-ci. Ils se présentent comme étant des calvinistes en « quatre points ». Celui qu'ils ne se résolvent pas à épouser, c'est l'expiation limitée.

Je me suis souvent dit que, pour être un calviniste en quatre points, il faut mal comprendre au moins un des cinq points de doctrine. J'ai peine à imaginer qu'une personne puisse comprendre les quatre autres points du calvinisme et nier l'expiation limitée. Il y a cependant toujours la possibilité d'une incohérence heureuse par laquelle une personne entretiendrait des conceptions incompatibles en même temps.

La doctrine de l'expiation limitée est si complexe que, pour la traiter correctement, il faudrait y consacrer tout un livre. Or, je n'y ai pas même consacré tout un chapitre du présent livre, car un seul chapitre n'y rendrait pas justice. J'ai envisagé de n'en faire aucune mention, car le risque d'en dire trop peu serait pire que de n'en rien dire du tout. Je trouve cependant que le lecteur mérite d'obtenir au moins un bref résumé de cette doctrine du fait qu'elle concerne la prédestination. Je m'y consacrerai donc – avec la prudence qu'exige le fait de savoir que le sujet requiert d'être traité beaucoup plus en profondeur que je ne peux le faire ici même.

L'expiation limitée concerne la question suivante : « Pour qui Christ est-il mort ? Est-il mort pour tous ou seulement pour les élus ? » Nous nous entendons tous pour dire que l'œuvre expiatoire de Jésus a été assez grande pour couvrir les péchés de tous les êtres humains. Nous convenons aussi qu'il offre véritablement son expiation à toute l'humanité. Quiconque met sa foi dans la mort expiatoire de Jésus-Christ recevra assurément les pleins bénéfices de cette expiation. Nous avons également l'assurance que quiconque répond favorablement à l'offre universelle de l'Évangile sera sauvé.

La question est de savoir : « À qui l'expiation a-t-elle été *destinée* ? » Dieu a-t-il envoyé Jésus dans le monde simplement afin de rendre le salut *possible* pour les gens ? Ou encore, Dieu avait-il quelque chose de plus définitif à l'esprit ? (Roger Nicole, l'éminent

théologien baptiste, préfère parler d'« expiation définitive » plutôt que d'expiation limitée.)

Certains soutiennent que tout ce que l'expiation limitée signifie, c'est que les bénéfices de l'expiation se limitent aux croyants qui remplissent la condition de la foi. Autrement dit, bien que l'œuvre expiatoire de Jésus suffise à couvrir les péchés de tous les hommes et à satisfaire la justice divine contre le péché, elle ne *s'applique* qu'au salut des croyants. En voici la formule : Elle suffit à tous ; elle ne s'applique qu'aux élus.

Ce point de doctrine sert simplement à nous distinguer des universalistes qui croient que l'expiation a assuré le salut de tout le monde. La doctrine de l'expiation limitée va cependant au-delà de cette distinction. Elle concerne la question plus profonde de *l'intention* du Père et du Fils à l'égard de la croix. Elle déclare que la mission et la mort de Christ étaient restreintes à un certain nombre de personnes – à son peuple, à ses brebis. Jésus porte le nom de *Jésus* parce qu'il allait sauver son peuple de ses péchés (voir Mt 1.21). Le bon Berger donne sa vie pour ses brebis (voir Jn 10.15). De tels passages se trouvent un peu partout dans le Nouveau Testament.

Christ avait pour mission de sauver les élus. « Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour » (Jn 6.39). Si le Père n'avait pas envisagé un nombre fixe de personnes en envoyant Christ à la mort, les effets de cette mort auraient été incertains. La mission de Christ se serait éventuellement soldée par un échec désastreux et total.

L'œuvre expiatoire et l'intercession de Jésus s'inscrivent dans son sacerdoce souverain. Il exclut explicitement les non-élus de sa grande prière du Souverain Sacrificateur : « Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont

à toi » (Jn 17.9). Christ est-il mort pour ceux en faveur de qui il n'allait pas prier ?

Ici, la question primordiale concerne la nature de l'expiation. L'œuvre expiatoire de Jésus inclut tant *l'expiation* que *la propitiation*. L'expiation implique que le Christ nous retire nos péchés « loin » de nous (*ex*). La pro-pitiation implique une satisfaction de la justice divine par rapport au péché « devant ou en présence » de Dieu (*pro*). L'arminianisme soutient une expiation dont la valeur est limitée. Elle ne couvre pas le péché d'incrédulité. Si Jésus est mort pour expier tous les péchés de tous les êtres humains, s'il a expié tous nos péchés et en a fait à tous la propitiation, dans ce cas tout le monde est sauvé. Or, une expiation potentielle n'est pas une expiation réelle. Jésus a *véritablement* expié les péchés de ses brebis.

Le plus grand problème que pose l'expiation définie ou limitée se trouve dans les passages que la Bible consacre à la mort de Christ « pour tous » ou pour le « monde entier ». Le monde pour lequel Christ est mort ne peut désigner toute la famille humaine. Il doit se rapporter à l'universalité des élus (des gens de toute tribu et de toute nation) ou à l'inclusion des païens dans le monde des Juifs. C'est un Juif qui a écrit que Jésus n'est pas mort uniquement pour *nos* péchés, mais aussi pour ceux du monde entier. L'adjectif *nos* fait-il allusion aux croyants ou aux Juifs ayant cru en Christ ?

Nous devons nous rappeler qu'un des points primordiaux du Nouveau Testament concerne l'inclusion des païens dans le plan divin du salut. Le salut *vient des* Juifs, mais il ne se limite pas à eux. Si nous disons que Christ est mort pour tous, nous devons cependant y ajouter une limite ou en conclure que nous soutenons l'universalisme ou une simple expiation potentielle.

L'œuvre expiatoire de Christ était réelle. Elle a accompli tout ce que Dieu et Jésus ont voulu qu'elle fasse. L'incrédulité humaine

ne peut contrarier le dessein de Dieu et ne l'a pas fait. Selon sa souveraineté, Dieu a envoyé son Fils racheter son peuple.

Notre élection repose en Christ. Nous sommes sauvés par lui, en lui et *pour* lui. Dieu n'a pas voulu notre salut uniquement par amour pour nous. Son amour est particulièrement enraciné dans l'amour que le Père porte au Fils. Dieu insiste sur le fait qu'il rassasiera ses regards du travail de l'âme de son Fils (voir És 53.11). Il n'y a jamais eu la moindre possibilité que Christ meure en vain. Si l'homme est véritablement mort dans les liens du péché, une simple expiation potentielle ou conditionnelle *aurait pu* non seulement se solder par un échec, mais cela *aurait* très certainement été le cas. Les arminiens n'ont aucune bonne raison de croire que Jésus n'est pas mort en vain. Ils restent avec un Christ qui a cherché à sauver tout le monde, mais en ne sauvant personne dans les faits.



Quel rôle la prédestination joue-t-elle dans l'évangélisation ?

Cette question suscite de graves inquiétudes au sujet de la mission de l'Église. C'est particulièrement le cas pour les chrétiens évangéliques. Si le salut personnel est déterminé d'avance par un décret divin immuable, quelles sont l'utilité et l'urgence d'évangéliser ?

Je n'oublierai jamais l'expérience terrifiante que j'ai vécue lorsque le professeur Gerstner m'a interrogé à ce sujet dans le cadre d'un cours du séminaire. Nous étions une vingtaine d'étudiants assis en demi-cercle dans la classe. Il nous a alors demandé : « O.K., messieurs, si Dieu a décrété l'élection et la réprobation selon sa souveraineté de toute éternité, pourquoi devrions-nous nous préoccuper de l'évangélisation ? » J'ai poussé un soupir de soulagement lorsque Gerstner a commencé son interrogatoire à

l'extrémité gauche du demi-cercle, car j'étais assis à l'autre extrémité. J'espérais que la question ne se rende jamais jusqu'à moi.

Mon espoir n'a toutefois pas tardé à se dissiper. Le premier étudiant a répondu à Gerstner : « Je l'ignore, Monsieur. Cette question m'a toujours tarauté. » Le deuxième a déclaré : « Je n'y comprends rien. » Le troisième s'est contenté de secouer la tête en baissant les yeux au sol. Les étudiants ont vite passé leur tour les uns après les autres. Les dominos tombaient dans ma direction.

« Eh bien, Monsieur Sproul, comment répondriez-vous ? » Je voulais disparaître, mais je n'avais nulle part où me cacher. J'ai balbutié une réponse. Le professeur Gerstner m'a alors dit : « Parlez plus fort ! » D'un ton hésitant, j'ai déclaré : « Heu... Monsieur Gerstner, je sais que ce n'est pas la réponse que vous cherchez, mais une des petites raisons pour lesquelles nous devrions encore nous occuper d'évangéliser, c'est que, eh bien, vous savez, après tout, Christ nous commande de faire de l'évangélisation. »

Le regard enflammé, Gerstner m'a alors lancé : « Ah ! je vois, Monsieur Sproul, une *petite* raison, c'est que votre Sauveur, le Seigneur de gloire, le Roi des rois nous le commande. Une petite raison, Monsieur Sproul ? Ce n'est pas très important pour vous que le même Dieu souverain qui décrète souverainement votre élection décrète aussi souverainement votre participation à la tâche de l'évangélisation ? » Combien j'ai regretté d'avoir employé le mot *petite*. J'ai très bien compris ce que Gerstner voulait dire.

Il est de notre devoir d'évangéliser. Dieu nous l'a commandé. Ce fait devrait suffire à clore la discussion ; mais il y a plus encore. L'évangélisation n'est pas seulement un devoir, mais aussi un privilège. Dieu nous permet de participer à la plus grande œuvre de l'Histoire, celle de la Rédemption. Voici ce que Paul en dit. Il ajoute un chapitre 10 à son fameux chapitre 9 de l'épître aux Romains :

Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? selon qu'il est écrit : Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles ! (Ro 10.13-15.)

Nous remarquerons ici la logique de la progression de Paul. Il énumère une suite de conditions à remplir pour que les gens soient sauvés. Sans envoi, il n'y a pas de prédicateurs. Sans prédicateurs, il n'y a pas de prêche. Sans prêche, personne ne peut entendre l'Évangile. À moins d'entendre l'Évangile, on ne peut y croire. Sans croire à l'Évangile, personne ne peut demander à Dieu de le sauver. Sans appel à Dieu pour son salut, il ne peut y avoir de salut.

Dieu n'a pas seulement ordonné d'avance la *réalisation* du salut pour les élus, il a aussi ordonné d'avance les *moyens* de cette réalisation. Dieu a choisi la folie de la prédication comme moyen pour accomplir la Rédemption. Je présume qu'il aurait pu accomplir son dessein divin sans nous. Il pourrait écrire son Évangile de son saint doigt dans les nuages. Il pourrait lui-même prêcher l'Évangile, de sa propre voix, en le proclamant depuis le ciel. Mais ce n'est pas ce qu'il a choisi de faire.

C'est un merveilleux privilège que de se faire utiliser par Dieu dans le plan du salut. Pour parler de la beauté des pieds de ceux qui annoncent la paix et de bonnes nouvelles, Paul cite l'Ancien Testament :

Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie la paix ! De celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut ! De celui qui dit à Sion : Ton Dieu règne ! La voix de tes sentinelles retentit ; elles élèvent la voix,

elles poussent ensemble des cris d'allégresse ; car de leurs propres yeux elles voient que l'Éternel ramène Sion. Éclatez ensemble en cris de joie, ruines de Jérusalem ! Car l'Éternel console son peuple, il rachète Jérusalem (És 52.7-9).

Dans l'Antiquité, des coureurs rapportaient les nouvelles du champ de bataille et d'autres événements d'importance. Le marathon des temps modernes tient son nom de la bataille de Marathon en raison de l'endurance dont le messager a fait preuve en rapportant à son peuple les nouvelles concernant l'issue de cette bataille.

Des sentinelles en poste guettaient l'approche des messagers. Elles avaient la vue aiguisée et elles savaient reconnaître les différences subtiles dans la foulée des messagers qui approchaient. Ceux qui apportaient de mauvaises nouvelles approchaient d'un pas lourd. Ceux qui apportaient de bonnes nouvelles approchaient d'un pas agile et fendaient l'air. Leur foulée révélait leur exaltation. Le coureur qui s'approchait rapidement au loin en traversant vivement la montagne était beau à voir venir pour les sentinelles.

La Bible parle donc de la beauté des pieds de ceux qui nous apportent de bonnes nouvelles. Lorsque le médecin est venu dans la salle d'attente m'annoncer la naissance de ma fille, j'avais envie de le serrer dans mes bras. Nous avons tendance à percevoir d'un bon œil ceux qui nous apportent de bonnes nouvelles. J'aurai toujours une affection particulière pour l'homme qui m'a parlé de Christ le premier. Je sais que c'est Dieu qui m'a sauvé et non cet homme, mais j'accorde encore de la valeur au rôle que cet homme a joué dans mon salut.

Conduire des gens à Christ compte parmi les plus grandes bénédictions personnelles dont nous puissions jouir. Le fait d'être calviniste n'enlève aucune joie à cette expérience. Historiquement, les calvinistes ont participé très activement à l'évangélisation et à la mission mondiale. Il suffit pour le confirmer de nous rappeler

les œuvres missionnaires de Jean Calvin à Genève ou encore Jonathan Edwards, George Whitefield et le Grand Réveil.

Nous avons un rôle important à jouer dans l'évangélisation. Nous prêchons et proclamons l'Évangile. C'est notre devoir et notre privilège. C'est toutefois Dieu qui fait croître. Il n'a pas besoin de nous pour accomplir son dessein, mais il prend plaisir à nous utiliser dans la réalisation de cette tâche (voir 1 Co 3.6,7).

J'ai rencontré un jour un évangéliste itinérant qui m'a dit : « Mettez-moi seul avec un homme pendant quinze minutes et j'en tirerai une décision en faveur de Christ. » Hélas, cet évangéliste croyait dur comme fer ce qu'il disait. Il était convaincu que le pouvoir de conversion reposait uniquement sur son pouvoir de persuasion.

Je ne doute pas que cet évangéliste fondait sa conviction sur ses performances antérieures. Il était tellement dominant que je suis certain que beaucoup de gens avaient dû décider de croire en Christ en une quinzaine de minutes passées seuls avec lui. Bien sûr qu'il pouvait tenir sa promesse d'obtenir une *décision* en quinze minutes. Ce qu'il ne pouvait pas garantir, c'était toutefois d'obtenir une *conversion* en quinze minutes. Des gens prenaient des décisions juste pour se débarrasser de lui.

Nous ne devrions jamais sous-estimer l'importance du rôle que nous jouons dans l'évangélisation, pas plus que la surestimer. Nous prêchons. Nous témoignons. Nous transmettons l'appel extérieur. Mais Dieu seul a le pouvoir d'appeler une personne à lui de l'intérieur. Cela ne me procure aucun sentiment de trahison. Au contraire, cela me console. Nous devons accomplir notre rôle, sachant que Dieu accomplira le sien.

Conclusion

Au début du présent livre, je vous ai raconté dans les grandes lignes mon cheminement personnel concernant la doctrine de

la prédestination. J'ai mentionné le combat sérieux et long qu'il a impliqué. J'ai précisé que j'avais fini par me soumettre à cette doctrine à contre-cœur. J'ai acquis une conviction relativement à cette question avant d'y prendre goût.

Permettez-moi de conclure ce livre en mentionnant que, peu après avoir compris la vérité de la prédestination, j'ai commencé à en voir la beauté et à en goûter la douceur. J'en suis venu à beaucoup aimer cette doctrine. Elle est des plus réconfortantes. Elle met en lumière jusqu'où Dieu est allé pour notre bien. Il s'agit d'une théologie qui commence et qui se termine par la grâce. Elle commence et elle se termine par la doxologie. Nous louons un Dieu qui nous a ressuscités d'entre les morts spirituels et qui nous fait marcher dans les lieux célestes. Nous y trouvons un Dieu qui est « pour nous », qui nous donne le courage de résister à ceux qui sont peut-être contre nous. La doctrine de la prédestination nous fait prendre plaisir au fait de savoir que toutes choses concourent à notre bien. Nous nous réjouissons en notre Sauveur, qui nous sauve véritablement, qui nous garde et qui intercède pour nous. Nous admirons ses œuvres et sa souveraineté. Lorsque nous découvrons qu'il promet d'achever en nous ce qu'il a commencé, cela nous fait sauter de joie. Nous sondons ses mystères et nous nous en émerveillons, mais non sans doxologie à l'égard des richesses de la grâce que Dieu nous a révélées :

Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu !
[...] C'est de lui, par lui, et pour lui que sont toutes choses. À lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! (Ro 11.33,36.)

Au sujet de l'auteur

R. C. Sproul (1939-2017) est le fondateur et l'ancien président de Ligonier Ministries, une organisation internationale d'enseignement fondée à Lake Mary, en Floride. Son émission de radio, *Renewing Your Mind*, est encore diffusée quotidiennement sur les ondes de centaines de stations partout dans le monde. Il a également été le pasteur fondateur de la Saint Andrew's Chapel à Sanford, en Floride, et le premier président de la Ligonier Academy of Biblical and Theological Studies.

Au cours de sa distinguée carrière universitaire, le professeur Sproul a contribué à former des hommes au ministère dans plusieurs séminaires théologiques.

Il a écrit plus de cent livres, y compris *La sainteté de Dieu*, *La course de la foi*, *The Invisible Hand*, *Faith Alone*, *A Taste of Heaven*, *Truths We Confess*, *The Truth of the Cross* et *What Is Reformed Theology?* De plus, il a été le rédacteur en chef de la *Reformation Study Bible*, et il a écrit plusieurs livres pour enfants.



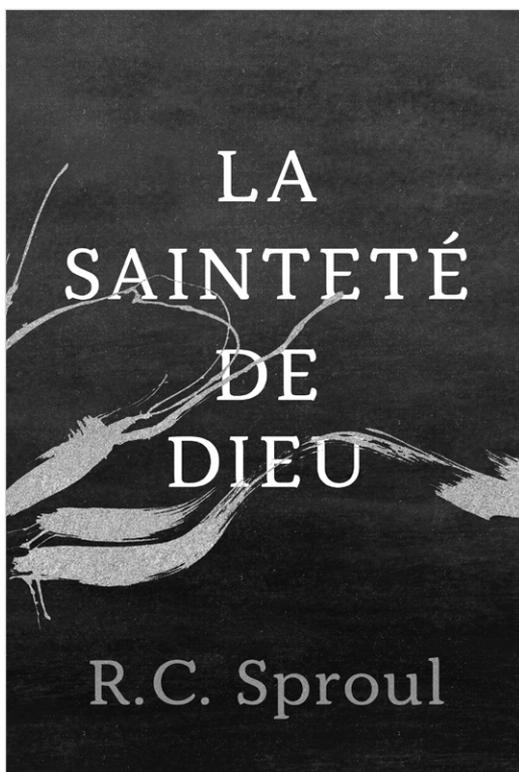
BIBLIOTHÈQUE LIGONIER

Ligonier Ministries est un ministère d'enseignement fondé par le D^r R. C. Sproul. Il a pour but d'aider les chrétiens à connaître davantage leur foi, à mieux la comprendre, la vivre et la partager. Il diffuse des cours, des guides d'étude et du contenu multimédia sur leur site Web dans le but de proclamer, d'enseigner et de défendre la sainteté de Dieu.

Visitez notre site Web :

fr.Ligonier.org

facebook.com/LigonierFR

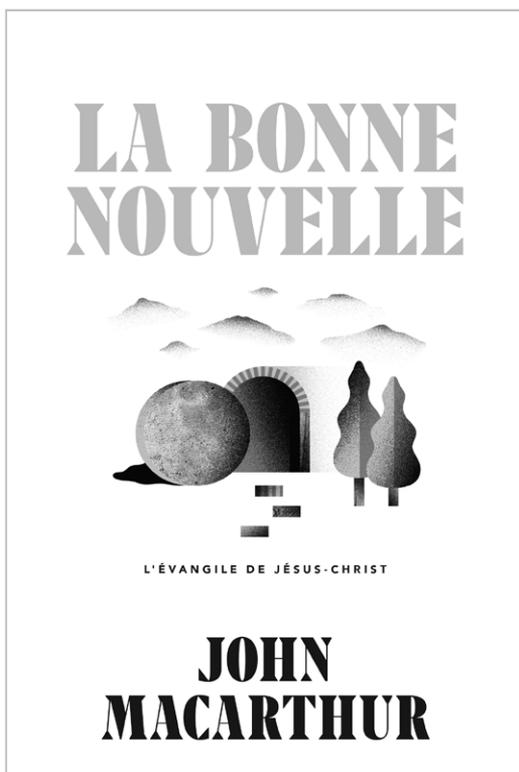


LA SAINTETÉ DE DIEU

R. C. SPROUL

Dans cet ouvrage, R. C. Sproul explique pourquoi il est essentiel d'acquérir une compréhension biblique de la sainteté de Dieu pour développer une théologie et une vision de la vie chrétienne qui honorent Dieu. Il peint un portrait impressionnant de Dieu afin d'encourager les chrétiens à être saints comme leur Père céleste. Lorsque vous découvrirez toute l'ampleur de la sainteté de Dieu, votre vie ne sera plus jamais la même.

5,5 x 8,5 po | broché | 237 pages
978-2-89082-390-7

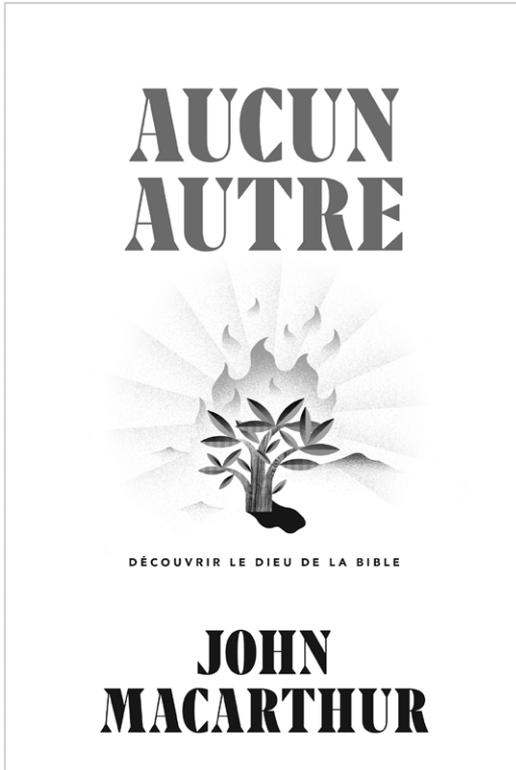


LA BONNE NOUVELLE

L'Évangile de Jésus-Christ

JOHN MACARTHUR

Tout ce que la Bible a à dire sur l'Évangile se trouve dans la révélation de son message central : Jésus-Christ a vécu et est mort pour sauver les pécheurs. Dans ce livre, John MacArthur examine ce que la Bible nous révèle au sujet de Jésus-Christ et encourage les chrétiens à considérer la portée de tout ce qu'il a accompli pour eux. C'est un livre qui ravivera votre amour et vous remplira d'admiration pour notre Sauveur.



AUCUN AUTRE

Découvrir le Dieu de la Bible

JOHN MACARTHUR

Dans ce livre, vous trouverez des réponses pertinentes à de nombreuses questions sur le caractère de Dieu. Au fil de cette étude simple et minutieuse, John MacArthur nous montre que le meilleur moyen d'approfondir notre connaissance du seul vrai Dieu est de nous plonger dans les Écritures, et non dans les discours philosophiques compliqués.

5,5 x 8,5 po | broché | 129 pages

978-2-89082-313-6



Publications Chrétienne est une maison d'édition évangélique qui publie et diffuse des livres pour aider l'Église dans sa mission parmi les francophones. Ses livres encouragent la croissance spirituelle en Jésus-Christ, en présentant la Parole de Dieu dans toute sa richesse, ainsi qu'en démontrant la pertinence du message de l'Évangile pour notre culture contemporaine.

Nos livres sont publiés sous six différentes marques éditoriales qui nous permettent d'accomplir notre mission :



Nous tenons également un blogue qui offre des ressources gratuites dans le but d'encourager les chrétiens francophones du monde entier à approfondir leur relation avec Dieu et à rester centrés sur l'Évangile.



reveniralevangile.com

Procurez-vous nos livres en ligne ou dans la plupart des librairies chrétiennes.

pubchret.org | XL6.com | maisonbible.net | amazon